N° 134 1er Novembre 1930.

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Pensées préliminaires sur les grands actes de la maternité de grâce

Nous connaîtrons encore mieux cette admirable maternité et je pense qu'elle nous deviendra en quelque sorte plus sensible, plus familière, plus saisissante, si, après l'avoir considérée dans ses origines profondes et dans ses insondables richesses, nous prenons soin de la contempler dans ses actes. Ces actes, du reste, tiennent de très près aux origines mêmes et au principe de la maternité et s'expliqueront toujours par la double grandeur que cette maternité suppose en Marie (1).

Ne perdons jamais de vue qu'un chrétien c'est encore le Christ, et que si tout chrétien est un enfant de Marie c'est pour la raison qu'il ne fait qu'un avec le Christ. Spirituellement nous ne sommes rien sans Jésus-Christ,

(1) Voir *La Vie Spirituelle*, 1930, mai, p. 97-114; juin, p. 193-215.

mais on peut dire aussi que Jésus-Christ n'est pas complet sans nous, ses membres. Appelée donc à concevoir si parfaitement le Christ, Marie se trouvait chargée par là même de le concevoir en « sa totalité » (1), et il devenait comme inévitable et divinement logique qu'ayant enfanté le chef et la tête elle enfantât le corps tout entier (2).

C'est pourquoi l'exercice de la maternité de grâce ne sera jamais autre chose pour la très sainte Vierge que le développement de sa maternité divine. Le mystère même de l'Homme-Dieu se change en un salut pour nous : pareillement, le mystère de la Mère de Dieu. C'est en se donnant au monde que le Fils de Dieu nous sauve et nous rend la vie. C'est aussi en s'appliquant à donner au monde ce Fils de Dieu devenu le sien que Marie nous donne la vie en lui. Tout ce que le Verbe incarné a fait et souffert dans le temps, comme ce qu'il fait dans son éternité, a pour but et pour effet de nous incorporer à lui. De même, tout ce que la Mère du Verbe incarné a fait et souffert avec lui et pour lui dans le temps, comme ce

(1) S. Augustin.

(2) Péguy a exprimé en des termes d'une simplicité très touchante cet article de notre foi, dans cette prière par laquelle il confie à la très sainte Vierge ses propres enfants à lui avec cette persuasion qu'ils sont encore plus réellement ses enfants à elle :

« Prenez-les. Je vous les donne. Faites-en ce que vous voudrez. J'en ai assez.
Celle qui a été la mère de Jésus-Christ peut bien aussi être la mère de ces deux petits garçons et de cette petite fille.
Qui sont les frères de Jésus-Christ.
Et pour qui Jésus-Christ est venu au monde.
Qu'est-ce que ça vous fait. Vous en avez tellement d'autres.
Qu'est-ce que ça vous fait, un de plus un de moins.
Vous avez eu le petit Jésus. Vous en avez eu tant d'autres.
(Il voulait dire dans les siècles des siècles, tous les enfants des hommes, tous les frères de Jésus, les petits frères, et elle en aura tellement dans les siècles des siècles.»)

Le porche du mystère de la deuxième vertu, p. 60.

qu'elle fait à présent avec lui et pour lui dans l'éternité, n'ambitionne autre chose que de nous enfanter en lui et de le faire vivre en nous (1).

Ainsi toute l'activité déployée par la très sainte Vierge pour nous enfanter se juxtapose à celle dépensée par son divin Fils pour nous sauver. Leurs deux existences suivent exactement la même courbe et s'enlacent étroitement l'une à l'autre, se compénètrent si intimement qu'il n'est plus possible de les séparer. C'était une grande chose qu'une jeune vierge se vouât comme a fait Marie au service de l'Incarnation. On peut dire que tous les actes de sa maternité à notre égard découlent de ce parfait dévouement à la personne et à l'œuvre de son Fils, et de la parfaite compréhension qu'elle en a. Pour elle le Christ, son Christ, est tout : elle ne voit que lui, elle ne sert que lui. Mais elle conçoit que « toute la réalité appartient à lui (2) », elle comprend qu'il est « tout en tous (3) », et c'est nous tous, c'est toute la chrétienté qu'elle aime et qu'elle sert en sa personne à lui. Son adhérence au Verbe incarné est une application à tout le corps mystique, de tous les actes de sa vie dans le temps et dans l'éternité.

De plus, cette même adhérence maternelle, en procurant à Marie une participation singulière à la double grandeur qui est en son Fils, la grandeur d'être et la grandeur de grâce, est cause que la Mère du Christ est réellement capable de concevoir la chrétienté, autrement

(1) Somme, III[a], prol. — Il nous faudra donc méditer de ce point de vue les actes et les états de la vie de la sainte Vierge et passer ainsi de son mystère à ses mystères, si nous voulons que notre théologie de la Bienheureuse Vierge continue de se modeler sur celle du Verbe incarné.

(2) Col., II, 17.

(3) Col., III, 11.

que par simple manière de dire ou dans un sens qui resterait hyperbolique et purement honorifique. Nous sommes les fils de son âme et presque de sa chair. Véritablement elle nous « porte dans son cœur (1) », elle nous chérit, nous le verrons, tous et chacun « dans les entrailles du Christ Jésus (2) ». Nous sommes, dit-elle mieux que l'Apôtre, « son propre cœur et les entrailles mêmes (3) » de sa vie. Tout ce qui se peut « éprouver dans le Christ Jésus », croyons bien qu'elle « l'éprouve et le ressent » au vif de son être (4) et que c'est par des actes pleinement conscients et dans un don complet d'elle-même qu'elle assume « l'embarras quotidien, le souci de toutes les églises (5) » et de tous ceux qui sont les membres des églises. La Mère est à la mesure du Fils.

L'esprit, surtout lorsqu'il est peu ouvert aux choses de la foi, entre dans une sorte de stupeur à l'idée qu'un rôle aussi universel et si proche de la Providence de Dieu même ait pu et puisse encore tenir dans un cœur de femme. Mais il faut se souvenir profondément de quelles prérogatives inouïes la femme dont il s'agit reçoit son rang et sa mission, avec la capacité spirituelle pour tenir ce rang et remplir cette missoin. Ce n'est pas en vain qu'elle est Mère de Dieu. Sa maternité divine grandit immensément son existence personnelle et lui confère surabondamment la vie de la grâce. Eh bien, ne l'oublions pas un moment, c'est de tant de grandeur unie à tant de grâce, d'une si haute dignité jointe à une si parfaite sainteté, que dérivent tous les actes par lesquels Marie autrefois nous a mérité et ceux par lesquels elle

(1) Phil., I, 7.
(2) Phil., I, 8.
(3) Philém. 12.
(4) Phil., II, 5.
(5) II Cor., XI, 28.

est aujourd'hui en possession de nous dispenser la vie dans le Christ. Non, en vérité, sa maternité de grâce n'est pas une fiction.

Les deux phases de la maternité de grace

Pour en bien saisir toute la réalité, pour en bien distinguer tous les actes, il faut se rendre compte que cette maternité se partage en deux grandes phases. L'une est un fait accompli jadis sur la terre, l'autre un fait permanent qui se poursuit du haut du ciel. Les mystères de l'une sont différents des mystères de l'autre, et la très sainte Vierge ne s'y trouve ni dans de mêmes actes ni dans de mêmes états. Pascal a dit de Jésus : « Il est par sa gloire tout ce qu'il y a de grand, étant Dieu, et il est par sa vie mortelle tout ce qu'il y a de chétif et d'abject (1). » Un semblable contraste se voit dans la succession des mystères de Marie.

Aux yeux de la raison, vu le champ étroit de nos petites évidences et de nos pauvres expériences, ce contraste a même quelque chose de déconcertant. Des deux périodes que nous discernons, nous serions tentés de trouver la première trop terrestre, la seconde trop céleste, et la simplicité de celle-là ne nous déroute guère moins que la transcendance de celle-ci. Si la première n'a pas passé inaperçue en ce monde, si elle a marqué de son empreinte sacrée des points connus du temps et de l'espace, elle l'a fait d'une manière si discrète, si effacée, que notre esprit n'en est pas satisfait et se demande comment une si humble histoire a pu réaliser de si grandes choses. La seconde période, au contraire, est tellement d'un autre

(1) Pascal, *Pensées*, 785.

monde, elle suppose des actes d'une telle ampleur et d'une telle sublimité que nous avons peine à nous en faire une idée vraie.

Mais la lumière de la foi nous aide à pénétrer le secret de ces mystères et nous en fait apercevoir la suite et le lien. Le croyant ne s'étonne, au fond, ni de la simplicité d'autrefois ni de la sublimité d'aujourd'hui. Bien plus, il devine que cette simplicité dans le temps préparait et contenait plus qu'en germe la sublimité éternelle, et il se dit que les attitudes célestes demeurent toutes conformes à la belle simplicité de jadis. Pour s'assimiler d'ores et déjà « la substance des réalités qu'il espère et avoir la conviction de ce qui ne se voit pas (1) », pour saisir dans un véritable « esprit d'intelligence et de révélation » « la grandeur éminente de la puissance... que Dieu a déployée dans le cas du Christ (2) » et dans celui de sa très sainte Mère, le chrétien a toutes les pièces authentiques du Nouveau Testament. Guidé par les articles de sa foi, attaché aux définitions et aux traditions de la sainte Église, il convient bien qu'il se fait une prodigieuse idée de la très sainte Vierge, notamment en ce qui concerne les actes de la maternité de grâce : « O grande Maman effrayante! (3) » et dépassant ce qui se peut imaginer.

Pourtant nous savons que cette théologie grandiose de la créature incomparable qu'est notre mère en la divine grâce, ne repose pas sur rien et n'est pas une construction en l'air, une fantaisie du sentiment religieux. Tout s'appuie sur les données mêmes de l'Évangile pour ce qui regarde la phase terrestre de la maternité. C'est l'Évangile, avant l'Église, qui nous force à appeler Marie

(1) Hébr., xi, 1.
(2) Eph., i, 17, 19-20.
(3) Claudel, *Le soulier de satin*, 1re journée.

Mère de Dieu, et à ne pas séparer des actes de Jésus les actes de la femme qui est nommée sa Mère.

C'est encore l'Évangile même qui nous donne ainsi à penser que la destinée de Marie si liée sur la terre à celle de son grand Fils se poursuit dans l'au-delà conjointement avec elle. Aussi, nous ne ferons nulle difficulté de croire que notre divine Mère « a pénétré jusqu'au fond des cieux (1) », ni de penser qu'elle a été « faite esprit vivifiant », nouvelle Ève à côté du nouvel Adam (2). Ni l'Assomption, ni le Couronnement de gloire, ni la Médiation universelle, ne nous surprendront outre mesure : article de foi, ou tout près de l'être, ce sera plein d'enseignement pour nous. Je ne dis pas que nous nous représentons parfaitement notre Mère dans ses mystères glorieux, les choses de cette vie n'étant que « l'ombre des réalités célestes (3) ». Mais j'ose dire, enhardi par tout le christianisme et fondé sur ce que j'appellerais volontiers son audacieux positivisme, que même cette céleste maternité ne nous est ni tout à fait inaccessible ni totalement inintelligible.

Pour décrire cette mission incommensurable et l'exposer dans la vérité de ses grands actes, nous ne craignons pas d'appliquer actuellement à Marie, proportions gardées, ce que l'Apôtre saint Paul et les autres ont dit de Jésus. Il nous paraît légitime d'attribuer à la très sainte Vierge, assumée en Dieu corps et âme avec son Fils, ce qui est écrit au sujet du Christ glorieux dans des documents comme l'Épître aux Hébreux ou l'Apocalypse. Nous faisons ce rapprochement de gloire avec tous les ménagements voulus par la foi elle-même, mais il

(1) Hébr., IV, 14.
(2) I Cor., XV, 45.
(3) Hébr., VIII, 5.

donne une base solide à nos élévations et considérations.

Le personnage de la très sainte Vierge se dessine ainsi, en traits de réalité, « aux yeux illuminés de notre cœur (1) », et les deux phases de la maternité se révèlent dans leur succession si cohérente et dans leur activité à tout moment si simple et si sublime. Me sera-t-il jamais donné de peindre ma vraie Mère en la pure vérité de ses deux états et d'entrevoir quelque peu le secret qui les joint tous les deux, le secret de ce grand cœur virginal, pour montrer à mes frères à quel point ce cœur est maternel à tout le genre humain ?

Je viens de dire où je prends les éléments du portrait ou, ce qui revient au même, les principes de ma théologie de la très sainte Vierge : ceux-là seuls, en effet, à proprement parler font foi et peuvent me régler d'une manière certaine pour conduire par ordre mes pensées. Mais il en est d'autres qui ne sont point sans valeur et dont peut s'aider la méditation chrétienne. Chez les Pères de l'Église, comme chez les Docteurs, théologiens et pieux auteurs qui sont venus après eux, il est courant et pour ainsi dire classique de tracer le portrait de Marie d'après les plus illustres des jeunes filles ou des femmes qui ont fait grande figure en Israël. On décrit ainsi les vertus comme les faits et gestes de la sainte Vierge en recopiant les plus beaux traits des israélites qui l'ont en quelque sorte préparée et préfigurée. Rien n'est plus légitime puisqu'elles étaient vraiment ses parentes selon la chair et que « toutes choses leur arrivaient en figures (2) ». Mais il n'échappera à personne que de telles similitudes sont nécessairement fragmentaires et superficielles : elles ne portent que sur des points particuliers; encore on ne

(1) Eph., I, 18.
(2) Pascal, *Pensées*, 679.

peut appuyer que dans un sens accomodatice. Surtout, ces femmes ou ces filles appartiennent à l'Israël selon la chair, elles ne sont toujours ni très saintes ni très virginales en leurs exploits, tandis que Marie est la très sainte Vierge dans tous les actes de sa maternité. Néanmoins l'avantage de cette méthode est de pouvoir utiliser et mettre en valeur des récits inspirés qui sont le plus souvent fort beaux.

L'Église, il faut le dire, emprunte quelquefois à l'Ancien Testament avec plus de rigueur que n'en comporte le genre de littérature dont il vient d'être question. C'est lorsqu'elle applique à la très sainte Vierge, chef-d'œuvre de Dieu en effet, ce qui est écrit des attributs ou des grandes œuvres de Dieu. A cet égard, on peut se reporter aux références que donne la liturgie de la sainte Vierge et l'on verra comme ces textes, auxquels nous aurons souvent à faire appel, peignent bien la situation que Marie occupe « dans l'Israël de Dieu (1) ».

Mais au lieu de chercher à se représenter Marie notre mère par ses aïeules selon la chair, si vénérables soient-elles, pourquoi ne pas essayer de la comprendre par celles qui ont été le plus authentiquement ses filles selon l'esprit ? Il ne s'agira plus cette fois de celles qui l'ont plus ou moins heureusement annoncée et préfigurée dans l'ancienne Église, mais bien de celles qui la continuent et la reproduisent spirituellement dans la nouvelle. Que veut-on de plus suggestif ? Et qui m'empêche, par exemple, de retrouver la Vierge de l'Annonciation en cette sainte Jeanne d'Arc, fine et réelle comme elle, comme elle fille de Dieu, fille au grand cœur et capable d'y concevoir et d'y porter tout un peuple et d'y nourrir une pitié qui le sauve, n'étant cependant qu'une adolescente

(1) Gal. VI, 16.

mais la virginité même ? Qui peut m'empêcher de la voir, femme de trente ans, intelligente, savoureuse, profonde et haute comme cette sainte Catherine de Sienne qui, elle, avait la charge non seulement d'un royaume mais de la chrétienté tout entière et se montrait de taille à régenter les puissances les plus altières, comme elle avait assez de cœur pour s'apitoyer sur les misérables que rejetait la société, en tout cela frêle et menue fille, éblouissante elle aussi de virginité et, sans l'ombre d'une gêne, se laissant appeler maman ? Ou n'aurais-je pas le droit de reconnaître quelque chose de ma « grande maman » en cette sainte Thérèse d'Avila, réaliste et mystique, intérieure et magnanime, catholique comme pas une, et qui justement enseignait à ses filles à vivre de la vie apostolique et tout intime de la très sainte Vierge afin de participer d'une façon lointaine à la maternité spirituelle de Marie ?

Et ce ne sont pas seulement ces chrétiennes éminentes qui reproduisent d'une manière reconnaissable des actes de la maternité de grâce; j'ose dire que toute chrétienne vivant sous la lumière baptismale porte un reflet de son grand modèle. « Ainsi se paraient autrefois, dit saint Pierre dans ses conseils aux chrétiennes des premiers temps, les saintes femmes qui espéraient en Dieu... (1) » Mais qui peut aujourd'hui faire le portrait idéal d'une fille ou d'une femme dans le Christ sans penser à la très sainte Vierge ? Le Christ se perpétue en tous ceux de sa race. Marie, aussi. Elle gravit encore les marches du temple aux enjambées de nos toutes petites. Elle renouvelle sa magnifique adolescence dans le don généreux, s'il est vraiment chrétien, de nos jeunes filles. Nous la retrouvons jeune mère avec un petit Jésus dans

(1) I Petr., III, 5.

ses bras. Et que de fois nous la revoyons en grand deuil. Peut-on même s'asseoir près d'une vieille maman sans l'identifier mystiquement avec celle qui ayant « tout amassé et tout repassé dans son cœur (1) » dictait ses mémoires à la sainte Église, c'est-à-dire à tous ses enfants?

Il est raconté dans la Vie de M. Olier, un des plus grands serviteurs de Marie, qu'il avait coutume de la peindre aux Messieurs de sa Compagnie en traits si vrais et si émouvants que ceux-ci étaient toujours, en l'écoutant, profondément saisis. Je voudrais bien savoir de quels traits se servait le vénérable M. Olier. D'autres passages de sa Vie me rapportent qu'il reçut parfois une vive image de la très sainte Vierge en voyant le genre d'existence et d'activité de quelques saintes filles de son temps et que cela lui servait à se représenter Marie sur la terre.

Pour ce qui est de se la figurer au ciel et de la contempler dans la phase actuelle de sa maternité de grâce, la chose est évidemment plus difficile et passe davantage tous nos moyens. Car enfin, en ce qui concerne « la Dame de la gloire », dirait saint Paul, « il s'agit de choses que l'œil n'a pas vues, ni l'oreille entendues, et qui ne se sont pas révélées à un cœur d'homme (2) ». Les apparitions elles-mêmes, le théologien le plus sévère est bien obligé de les considérer comme autant de signes fugitifs de l'invisible présence maternelle et de la permanente assistance. Mais elles ne peuvent suggérer qu'une idée très imparfaite. De là cependant la méditation chrétienne la plus exigeante et la plus sage peut s'élever à de très hautes pensées. Ainsi, n'est-il pas très significatif et véritablement révélateur, pour ce qui touche aux propriétés de l'état de gloire, que Marie puisse se manifester

(1) Luc, II, 19.
(2) I Cor., II, 8-9.

avec autant de vérité sous des aspects si différents ? Elle revêt à Lourdes l'aspect d'une jeune demoiselle (« Damizella », disait, je crois, Bernadette) parée comme pour des fiançailles, alors qu'elle venait à peine de se manifester à la Salette sous les dehors d'une grande dame en deuil : ici l'âge et l'aspect d'après la Croix, là ceux d'avant l'Annonciation. Que de vérité dans tout ceci!

Néanmoins, il est bien entendu que notre théologie de la maternité de grâce n'est pas basée là-dessus mais seulement sur les articles de la foi et sur les dogmes concernant le Verbe incarné; c'est sur ces bases que nous établissons notre théologie.

Je ne crains rien tant que de ne pas réussir à faire revivre Marie sous nos yeux dans cette activité avant tout intérieure et spirituelle, si mêlée au divin et à l'humain tout ensemble, et qui fait la trame des mystères au sein desquels elle n'a jamais cessé, depuis qu'elle existe, de nous enfanter dans le Christ. Rien ne me paraît plus offensant pour elle, notre Mère, et pour nous, ses enfants, que de lui voir une figure irréelle. Et c'est pourquoi je souhaite tant qu'on médite les actes terrestres et célestes de la maternité de grâce avec un si grand souci de vérité.

Trop heureux serais-je si par là ce modeste essai attirait l'attention même de mes frères incroyants sur cette page émouvante de leur « Catéchisme » concernant la Vierge-Mère (1), leur faisant ainsi souvenir « qu'il y a plus de choses dans notre univers que n'en peut rêver notre philosophie (2) », et que les mystères de Marie sont assurément parmi les plus belles.

Passe-Prest.

R. Bernard, O. P.

(1) P. Sertillanges, O. P., *Catéchisme des Incroyants*, I, livre II : Les Mystères, VII : La Vierge-Mère, p. 261-267 (Flammarion).
(2) Shakespeare.

La grâce de la bonne mort

Une des questions vitales, qui doit le plus intéresser toutes les âmes, quel que soit l'état où elles se trouvent, est celle de la bonne mort, question sur laquelle saint Augustin écrivit un de ses derniers et de ses plus beaux livres, où s'exprime sa pensée définitive sur le mystère de la grâce, *De dono perseverantiae.*

Cette question vitale a été entendue en des sens très différents et radicalement opposés par les semipélagiens d'une part et par les protestants et les jansénistes de l'autre. C'est même à l'occasion de ces hérésies contraires que l'Église a précisé sa doctrine sur ce point, en montrant toute l'élévation de la vérité au milieu et au-dessus des erreurs extrêmes.

Rappelons brièvement ces erreurs, pour mieux voir par contraste le prix de la vérité, pour mieux saisir ce qu'est la grâce de la bonne mort; nous verrons ensuite comment nous pouvons l'obtenir.

*
* *

I. — *La doctrine de l'Église et les erreurs contraires*

Les semipélagiens ont soutenu que l'homme peut avoir sans la grâce l'*initium fidei et salutis*, le commencement de la foi salutaire et de la bonne volonté, que le Seigneur affermit ensuite. Ce n'est pas Lui qui ferait le premier pas vers le pécheur pour le convertir, c'est le pécheur qui ferait le premier pas vers Dieu. D'après les mêmes

principes, les semipélagiens soutenaient que l'homme, une fois justifié par la grâce, peut *persévérer* jusqu'à la mort *sans une grâce spéciale;* il suffit, disaient-ils, que l'*initium salutis*, qui est la bonne volonté naturelle, subsiste pour que le juste persévère jusqu'à la fin.

Cela revenait à dire non seulement que Dieu veut sauver tous les hommes, mais qu'il *veut également* les sauver tous, et qu'il est, non pas *l'auteur*, mais *le spectateur* de ce qui *discerne* le juste de l'impie, de l'*initium salutis* et de la bonne disposition finale, en tant qu'elle se trouve en celui-ci plutôt qu'en celui-là, en Pierre plutôt qu'en Judas.

C'était nier le mystère de la prédestination et oublier les paroles de Notre-Seigneur : « *Personne ne vient à moi, si mon Père ne l'attire* » (Jean, IV, 44), paroles qui s'appliquent au premier et au dernier élan de notre cœur vers Dieu. « *Sans moi, vous ne pouvez rien faire* », avait dit encore Notre-Seigneur (Jean, XV, 5). Et comme le rappelle le IIe Concile d'Orange contre les semipélagiens, saint Paul avait ajouté : « *Qui est-ce qui te discerne? Qu'as-tu que tu ne l'aies reçu?* » (I Cor., IV, 7) « *Nous ne sommes pas capables de tirer de nous-mêmes, comme venant de nous-mêmes, la moindre pensée, profitable pour le salut* » (II Cor., III, 5), à plus forte raison le moindre désir salutaire, qu'il s'agisse du premier ou du dernier.

Aussi saint Augustin montra-t-il que la première grâce et la dernière grâce sont particulièrement gratuites : la première grâce prévenante ne saurait être méritée, ni due en quelque manière à un bon mouvement naturel, puisque le principe du mérite est la grâce sanctifiante, et que celle-ci est un don gratuit, comme son nom l'indique, une vie toute surnaturelle non seulement pour l'homme, mais pour l'ange lui-même. Saint Augustin

montra aussi que la dernière grâce, celle de la persévérance finale, est un *don spécial*, la grâce spéciale des élus, que personne, dit Notre-Seigneur, ne peut arracher de la main de son Père, « nemo potest rapere de manu Patris mei » (Jean, x, 29). Il ajoutait que lorsque cette grâce est *accordée, c'est par miséricorde;* si au contraire elle n'est pas donnée, c'est par un juste châtiment de fautes, généralement réitérées, qui ont éloigné l'âme de Dieu. On le voit par la mort du bon larron et par celle du mauvais.

Pour saint Augustin, deux grands principes dominent cette question. Le premier est que *les élus* sont, non seulement connus d'avance, mais *plus aimés* par Dieu. Saint Paul avait dit : « Qui te discerne ? Qu'as-tu que tu ne l'aies reçu ? » (I Cor., IV, 17.) Saint Thomas dira : « Comme l'amour de Dieu est cause de tout bien, nul ne serait meilleur qu'un autre, s'il n'était plus aimé par Dieu » (I^a, q. 20, a. 3).

L'autre principe nettement formulé par saint Augustin est que *Dieu ne commande jamais l'impossible;* mais, en commandant, il nous ordonne de faire ce que nous pouvons et de demander la grâce pour accomplir ce que nous ne pouvons pas : « Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet et facere quod possis et petere quod non possis. » Ces paroles du *De Natura et gratia*, c. 43, n. 50, de saint Augustin, sont citées par le Concile de Trente (Denzinger, n° 804); elles montrent que Dieu par amour veut rendre et rend réellement possible à tous le salut ou l'accomplissement de ses préceptes; quant aux élus, il les leur fait accomplir jusqu'à la fin.

Comment ces deux grands principes, si certains, si incontestables l'un et l'autre, se concilient-ils intimement ? Aucune intelligence créée, humaine ou angélique, ne peut le voir, avant d'avoir reçu la vision béatifique. Il faudrait voir comment se concilient, dans la Déité, l'in-

finie miséricorde, l'infinie justice et l'infinie liberté; il faudrait avoir la vision immédiate de l'essence divine.

Les principes ainsi opposés par saint Augustin au semipélagianisme furent approuvés en substance, on le sait, par le IIe Concile d'Orange. Il reste ainsi que la grâce de la bonne mort est une grâce spéciale, propre aux élus.

*
* *

Contrairement au semipélagianisme, le protestantisme et aussi le jansénisme ont faussé le premier principe formulé par saint Augustin, en niant le second; sous prétexte d'affirmer le mystère de la prédestination, ils ont nié la volonté salvifique universelle et soutenu que Dieu commande parfois l'impossible, et qu'au moment de la mort la fidélité aux préceptes divins n'est pas possible à tous. On connaît la 1re proposition extraite de l'ouvrage de Jansénius (Denzinger, n. 1092) (1) : Certains commandements de Dieu, selon cette proposition, sont impossibles même pour des hommes justes et non pas seulement pour des justes négligents, somnolents ou n'ayant pas le plein usage de leur raison et de leur volonté, mais pour des justes qui veulent accomplir les préceptes et s'efforcent même de les pratiquer, *justis volentibus et conantibus*. Même pour eux l'accomplissement de certains préceptes est impossible, car la grâce qui le rendrait possible leur fait défaut.

Proposition désespérante qui montre toute la distance qui sépare le jansénisme de la vraie doctrine de saint Augustin et de saint Thomas : « *Deus impossibilia non jubet.* » Cette grave erreur est la négation de la justice

(1) « Aliqua Dei praecepta hominibus justis volentibus et conantibus, secundum praesentes quas habent vires, sunt *impossibilia*, deest quoque illis gratia, qua possibilia sint. »

de Dieu, et donc de Dieu même; c'est à plus forte raison la négation de sa miséricorde, de la grâce suffisante offerte à tous; c'est même la négation de la vraie liberté humaine (*libertas a necessitate*). Enfin le péché de ce point de vue devient inévitable, dès lors il n'est plus péché, et ne pourrait être sans cruauté éternellement puni.

Les mêmes principes erronés conduisirent les protestants à soutenir que non seulement la prédestination est gratuite, mais que les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires au salut des adultes, que la foi suffit. D'où la parole de Luther : « Pecca fortiter et crede fortius ». Pèche fortement, mais crois plus fermement encore à l'application qui t'est faite des mérites du Christ et à ta prédestination. Ceci n'est plus l'espérance, c'est une impardonnable présomption. Car le jansénisme et le protestantisme oscillent entre la présomption et le désespoir sans pouvoir trouver la véritable espérance chrétienne et la charité.

Contre cette hérésie le Concile de Trente (sess. VI, cap. 13 et canon 16; Denzinger, nos 806 et 826) définit : « Bien que nous devions tous espérer fermement en Dieu, personne ne peut avoir, sans une révélation spéciale, la certitude absolue qu'il persévérera jusqu'à la fin. » Le Concile cite ici les paroles de saint Paul : « Ainsi, mes bien-aimés, comme vous avez toujours été obéissants, travaillez à votre salut avec crainte et tremblement... car c'est Dieu qui opère en nous le vouloir et le faire selon son bon plaisir » (Philipp., II, 12). « Que celui qui croit être debout, prenne garde de tomber » (I Cor., X, 12). Qu'il mette sa confiance dans le Tout-Puissant, seul capable de relever celui qui tombe et de conserver le juste, « qui potens est eum, qui stat, statuere » (Rom., XIV, 4), pour qu'il reste debout dans un monde corrompu et pervers.

Ainsi l'Église maintient la doctrine de l'Évangile au-dessus des divagations de l'erreur, ici au-dessus des hérésies contraires du semipélagianisme et du protestantisme. D'une part les élus sont plus aimés que les autres, mais d'autre part Dieu ne commande jamais l'impossible et veut par amour rendre réellement possible à tous la fidélité à ses préceptes.

Il reste donc, contrairement au semipélagianisme, que la grâce de la bonne mort est un *don spécial* (1), et, contrairement au protestantisme et au jansénisme, que, parmi les adultes, *ceux-là seuls sont privés du dernier secours qui le refusent*, en résistant à la grâce suffisante qui leur est offerte, comme le fit le mauvais larron, si près du Christ rédempteur (2).

S'il en est ainsi, comment pouvons-nous obtenir cette

(1) Le Concile de Trente, sess. VI, canon 22 (Denzinger, 832), a défini : « Si quis dixerit justificatum vel *sine speciali auxilio Dei* in accepta justitia *perseverare* posse, vel cum eo non posse, anathema sit. » (Cf. n. 804 et 806.) Ces termes du Concile de Trente : la grâce de la persévérance finale est un *secours spécial*, doivent être bien entendus, pour éviter toute équivoque. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait une nouvelle action divine, car, nous allons le dire, la conservation de la grâce n'est que la continuation de sa première production, et non pas une action nouvelle. De même, du côté de l'âme, il suffit que la grâce habituelle soit conservée, sans même une grâce actuelle nouvelle, comme il arrive chez le petit baptisé qui meurt peu après son baptême, sans faire un acte d'amour de Dieu. Mais, selon les Conciles d'Orange et de Trente, ce qui est un *don spécial* accordé à l'un plutôt qu'à l'autre, c'est le *fait de l'union de l'état de grâce et de la mort*, le fait de la conservation de la grâce à ce moment, au lieu de la permission divine d'une faute. *L'union* de l'état de grâce et de la mort est un *grand bien*, et ce bien vient de Dieu : lorsqu'il est accordé, c'est la miséricorde divine qui l'accorde; en ce sens c'est un don spécial.

(2) Le Concile de Trente dit aussi, sess. VI, cap. 11 et 13 (Denz., 804, 806) : « Deus impossibilia non jubet... In Dei auxilio firmissimam spem collocare et reponere omnes debent. Deus enim, nisi ipsi (homines) illius gratiae defuerint, sicut coepit opus bonum, ita perficiet, *operans velle et perficere.* » (Phil., II, 13.)

grande grâce de la bonne mort ? Pouvons-nous la mériter ? Et si elle ne peut être à proprement parler méritée, pouvons-nous du moins l'obtenir par la prière ? Quelles doivent être les conditions de cette prière ?

Ce sont les deux points que nous voudrions exposer surtout d'après ce qu'en a écrit saint Thomas, Iª IIªᵉ, q. 114, a. 9.

*
* *

II. — *Pouvons-nous mériter la grâce de la bonne mort?*

Pouvons-nous la mériter au sens propre du mot *mérite*, qui implique un *droit* à une récompense divine?

Tout d'abord la persévérance finale ou la bonne mort n'est pas autre chose que la continuation de l'état de grâce jusqu'au moment de la mort, ou du moins, si l'on se convertit au dernier moment, c'est la conjonction ou l'union de l'état de grâce et de la mort. Bref, la bonne mort, c'est la mort en état de grâce, la mort des prédestinés ou des élus.

On voit pourquoi le IIᵉ Concile d'Orange a déclaré que c'était un *don spécial* (1), et pourquoi le Concile de Trente a exprimé sa *gratuité* en disant que « ce grand don ne peut être obtenu que de celui-là seul qui peut conserver dans le bien celui qui est debout, et qui peut relever celui qui est tombé (2) ».

Or ce que l'homme peut mériter, tout en venant principalement de Dieu, ne vient pas uniquement de Lui

(1) « Adjutorium Dei etiam renatis et sanctis semper est implorandum, ut ad finem bonum pervenire vel in bono possint opere perdurare. » (Denzinger, n° 183.)

(2) « Quod quidem (donum) aliunde haberi non potest, nisi ab eo qui potens est eum qui stat statuere ut perseveranter stet, et eum qui cadit, restituere. » (Denzinger, n° 806.)

seul, mais aussi de nos mérites qui impliquent un *droit* à une récompense divine. Et donc le juste, on le pressent, doit humblement se dire : Je n'ai pas véritablement un *droit* à recevoir la grâce de la persévérance finale.

Saint Thomas met cette vérité en lumière par une raison aussi simple que profonde, qui a été communément reçue dans l'Église (1) (cf. Iª IIªe, q. 114, a. 9). Il n'est pas inutile de nous y arrêter un instant, cela nous tient dans l'humilité.

Le principe du mérite, dit saint Thomas, *ne saurait être mérité*, « principium meriti sub merito non cadit »; car une cause, soit physique, soit morale comme le mérite, ne peut se causer elle-même. Le mérite, qui est un acte donnant *droit* à une récompense, ne peut obtenir le principe d'où il procède. C'est l'évidence même : le principe du mérite ne saurait être mérité.

Or le don de persévérance finale n'est que *l'état de grâce* conservé ou restauré *au moment de la mort*, et l'état de grâce, produit et conservé par Dieu, est le principe même du mérite dans l'ordre du salut; c'est le principe qui rend nos actes méritoires d'une augmentation de grâce et de la vie éternelle. Sans l'état de grâce et sans la charité, qui nous fait efficacement aimer Dieu plus que nous, au moins d'un amour d'estime, il n'y aurait pas dans nos actes salutaires un *droit* à une récompense surnaturelle; car ces actes, comme les actes salutaires qui précèdent la justification, ne seraient pas *proportionnés* à cette récompense; ils ne seraient pas les actes d'un *fils adoptif de Dieu*, d'un ami de Dieu, d'un héritier et d'un cohéritier du Christ, comme dit saint Paul. Ils

(1) Dans les choses de Dieu, étant donnée leur hauteur, ce qu'il y a de plus simple est ce qu'il y a de plus profond; simplicité toute différente de celle dont parlait Voltaire lorsqu'il disait : « Je suis clair comme les ruisseaux, parce que je suis peu profond. »

viendraient d'une âme encore détournée de Dieu, fin dernière, par le péché mortel, d'une âme qui n'a encore aucun droit à la vie éternelle. C'est pourquoi saint Paul écrit (I Cor., XIII) : « Si je n'ai pas la charité, je ne suis rien, *nihil sum... nihil mihi prodest* »; sans l'état de grâce et la charité, ma volonté est détournée de Dieu, personnellement je ne puis donc avoir aucun droit à une récompense surnaturelle, aucun mérite dans l'ordre du salut.

En résumé : le principe du mérite est l'état de grâce et la persévérance en cet état; or le principe du mérite ne saurait être mérité.

Si la première production de la grâce sanctifiante ne saurait être méritée, il faut en dire autant de sa conservation, qui est la continuation de la première production et non une action divine différente. Ainsi dit saint Thomas, I^a, q. 104, a. 1, ad 4 : « la conservation des créatures par Dieu n'est pas une action nouvelle, mais la continuation de l'action créatrice ». La conservation de l'état de grâce ne peut donc pas plus être méritée que sa première production.

A cette raison profonde, bien des théologiens en ajoutent une autre, qui est une confirmation.

Le mérite proprement dit *de condigno*, ou fondé en justice, suppose la promesse divine d'une récompense pour telle bonne œuvre. Or Dieu n'a jamais promis la persévérance finale ou la préservation du péché d'impénitence finale, à ceux qui, pendant un temps plus ou moins long, observeraient ses commandements. Bien plus, la persévérance finale consiste précisément dans cette obéissance jusqu'à la mort, elle ne peut donc être méritée par elle, car elle se mériterait elle-même. Nous revenons ainsi à la raison fondamentale : le principe du mérite ne saurait être mérité. Et cette raison s'applique,

toute proportion gardée, au mérite *de congruo*, fondé sur les droits de l'amitié qui nous unit à Dieu et dont le principe est aussi l'état de grâce (1).

Tout cela revient à dire que c'est la Miséricorde divine et non la Justice divine qui nous a mis en état de grâce et qui nous y conserve.

Sans doute le juste peut mériter la vie éternelle, qui n'est pas le principe du mérite, mais le terme. Encore faut-il, pour qu'il l'obtienne, qu'*il ne perde pas ses mérites*, par un péché mortel avant de mourir. Par nos actes de charité nous n'avons pas un *droit* à être préservés du péché mortel. C'est la miséricorde qui nous en préserve. Et c'est là un des grands fondements de l'humilité chrétienne.

On a fait à cette doctrine communément admise par les théologiens une objection assez spécieuse.

On a dit : Qui mérite le plus peut mériter le moins. Or

(1) Les théologiens discutent la question de savoir si le don de persévérance finale peut être l'objet d'un mérite *de congruo*, fondé non pas sur la justice comme le mérite *de condigno*, mais sur la charité qui nous unit à Dieu, *in jure amicabili*, sur les droits de l'amitié qui existe entre le Seigneur et le juste.

Les meilleurs commentateurs de saint Thomas répondent, selon les principes formulés par lui, que la persévérance finale ne peut être l'objet du mérite *de congruo* proprement dit; car le principe de ce mérite est l'état de grâce conservé, et le principe du mérite, comme nous l'avons vu, ne saurait être mérité.

De plus, le mérite *de congruo* proprement dit, étant fondé sur les droits de l'amitié, *in jure amicabili*, obtient infailliblement la récompense corrélative. Dieu ne nous refuse jamais ce que nous avons ainsi mérité, du moins ce que nous avons ainsi mérité pour nous-mêmes personnellement. Il s'ensuivrait dès lors que tous les justes arrivés à l'âge adulte mériteraient par leurs actes de charité le don de persévérance finale et persévéreraient de fait jusqu'à la fin; ce qui n'est pas.

Il reste que la grâce de la bonne mort peut être l'objet d'un mérite *de congruo* au sens large, qui n'est autre que la valeur impétratoire de la prière, valeur fondée non pas sur la justice, ni sur les droits de l'amitié, mais sur la libéralité et la miséricorde de Dieu.

le juste peut mériter *de condigno* la vie éternelle, qui est plus que la persévérance finale. Donc il peut mériter celle-ci.

A cela saint Thomas répond (*ibid.*, ad 2 et 3) : Qui peut le plus peut le moins, toutes choses égales d'ailleurs, oui; autrement, non. Or il y a ici une différence entre la vie éternelle et la persévérance finale. La vie éternelle, loin d'être le principe de l'acte méritoire, en est le *terme;* tandis que la persévérance finale n'est que l'état de grâce continué, état qui est, nous l'avons dit, le principe du mérite.

On insiste : Mais qui peut mériter la fin, peut mériter les moyens. Or la persévérance finale ou la bonne mort est le moyen nécessaire pour obtenir la vie éternelle. Et donc elle peut être méritée comme celle-ci.

Les théologiens répondent généralement en niant la majeure prise dans son universalité. Les mérites sont en effet des moyens d'obtenir la vie éternelle, et ils ne sont pourtant pas mérités; il suffit qu'on puisse les avoir autrement. De même on peut avoir *autrement que par le mérite* la grâce de la persévérance finale; on peut l'obtenir par la prière, qui ne s'adresse pas comme le mérite à la justice de Dieu, mais à sa miséricorde.

On insiste encore : Mais si l'on ne peut mériter la persévérance finale, on ne peut mériter la vie éternelle, qui ne s'obtient qu'après.

D'après ce que nous avons dit, il faut répondre : Le juste peut par n'importe quel acte de charité mériter la vie éternelle, mais ensuite *il peut perdre ses mérites* par le péché mortel, et il ne recevra de fait la vie éternelle que s'il ne perd pas ses mérites ou que s'ils lui sont miséricordieusement rendus par la grâce de la conversion. Aussi le Concile de Trente, sess. 6, cap. 16 et can. 32, dit-il que le juste peut mériter de recevoir la vie

éternelle, *si in gratia decesserit*, s'il meurt en état de grâce.

Nous revenons ainsi à ce qu'a dit saint Augustin et après lui saint Thomas : ce don de la persévérance finale, s'il est donné, *c'est par miséricorde;* s'il n'est pas donné, c'est par un juste châtiment de fautes généralement réitérées, qui ont éloigné l'âme de Dieu.

De là dérivent une foule de conséquences tant spéculatives (1) que pratiques, notons seulement celle de l'humilité que nous devons avoir en travaillant à notre salut avec confiance et aussi avec crainte et tremblement.

Ce que nous venons de dire par un côté est redoutable; ce qui nous reste à dire est au contraire fort consolant.

*
* *

III. — *Comment la grâce de la bonne mort peut-elle être obtenue par la prière? Quelles doivent être les conditions de cette prière?*

Si le don de la persévérance finale ne peut être à proprement parler mérité, car le principe du mérite ne se mérite pas, il peut être obtenu par la prière, qui s'adresse non pas à la justice de Dieu, comme le mérite, mais à sa miséricorde.

Nous ne méritons pas tout ce que nous obtenons par la prière; par exemple, le pécheur en état de mort peut, par une grâce actuelle, prier et obtenir la grâce sanctifiante

(1) La grâce de la persévérance finale, n'étant pas méritée, ne nous est pas accordée par Dieu à cause de la prévision de nos mérites, et donc la prédestination à la gloire est aussi gratuite, comme le dit saint Thomas, I^a, q. 23, a. 5; elle n'est pas « ex praevisis meritis ». Ou, si on voulait le soutenir, il faudrait dire au moins : elle n'est pas « ex praevisis meritis absque speciali dono usque in finem perdurantibus. »

ou habituelle, qu'il ne saurait mériter, puisque c'est elle qui est le principe du mérite.

Il en est de même de la grâce de la persévérance finale : nous ne pouvons pas à proprement parler la mériter, mais par la prière nous pouvons l'obtenir pour nous et même pour d'autres (cf. saint Thomas, ibid., ad 1). Nous pouvons aussi et nous devons nous disposer à recevoir cette grâce par une vie meilleure.

Ne pas demander la grâce de la bonne mort et ne pas s'y préparer serait même, bien sûr, quoi qu'en aient dit les quiétistes, la plus funeste et la plus insensée des négligences, *incuria salutis*.

C'est pourquoi Notre-Seigneur nous a appris à dire dans le *Pater* : « Ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal. » Et l'Église nous fait dire tous les jours : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il. »

Pouvons-nous par la prière obtenir *infailliblement* cette grâce de la bonne mort ?

La théologie, s'appuyant sur la promesse de Notre-Seigneur : « *Petite et accipietis* », nous enseigne que la prière faite en certaines conditions nous obtient infailliblement les biens nécessaires au salut, et par suite la dernière grâce. Mais quelles sont ces conditions de la prière infailliblement efficace ? — Saint Thomas nous dit (II^{a} II^{ae}, q. 83, a. 15, ad 2) : « Il y a quatre conditions : il faut demander *pour soi* les biens *nécessaires au salut*, avec *piété* et *persévérance*. »

Nous obtenons en effet plus sûrement ce que nous demandons *pour nous* que ce que nous implorons pour un pécheur, qui résiste peut-être à la grâce au moment où nous prions pour lui (1). Mais même en demandant

(1) Mais si nous sommes nombreux à prier pour la conversion

pour nous les biens nécessaires au salut, la prière n'est infailliblement efficace que si elle est faite avec piété, humilité, confiance et aussi avec persévérance. Ainsi seulement elle exprime un désir sincère et profond, non interrompu de notre cœur. Et ici reparaît, avec notre fragilité, le mystère de la grâce : nous pouvons manquer de persévérance dans la prière, comme dans les œuvres méritoires. Et c'est pourquoi nous disons à la sainte messe avant la communion : « Ne permettez pas, Seigneur, que nous nous séparions jamais de vous, *a te nunquam separari permittas.* » Ne permettez pas que nous succombions à la tentation de ne pas prier, délivrez-nous du mal de perdre le goût et la volonté de prier; donnez-nous de persévérer dans la prière, malgré les sécheresses et la lassitude profonde qu'il nous arrive parfois d'éprouver.

Toute notre vie est ainsi enveloppée de mystère : chacun de nos actes salutaires suppose le mystère de la grâce, et chacun de nos péchés est un mystère d'iniquité, qui suppose une permission divine du mal en vue d'un bien supérieur, qui ne se verra clairement qu'au ciel. « Justus ex fide vivit. »

Ce n'est pas seulement pour mériter que nous avons besoin d'être aidés jusqu'à la fin, c'est aussi pour prier.

Comment obtiendrons-nous ce secours nécessaire pour persévérer dans la prière ? En nous rappelant la parole du Sauveur : « *Si vous demandez à mon Père une chose en mon nom, il vous la donnera; vous n'avez encore rien demandé en mon nom.* » (Jean, XVI, 23, 24.)

Nous devons prier au nom du Sauveur; cela purifie et fortifie singulièrement notre intention; c'est plus que

d'un pécheur, ou si nous prions non seulement des jours, mais des mois et de longues années pour l'obtenir, il devient de plus en plus probable que le Seigneur, qui nous fait ainsi persévérer dans la prière, veut nous exaucer.

l'épée de Brennus dans la balance. Nous devons aussi lui demander de prier pour nous. Or sa prière continue tous les jours pour nous à la sainte messe, où, comme le dit le Concile de Trente, il ne cesse de s'offrir par le ministère de ses prêtres, et de nous appliquer les mérites de sa Passion.

Si la grâce de la bonne mort ne peut être méritée, mais seulement obtenue par la prière, il faut pour l'obtenir recourir à la plus grande, à la plus efficace de toutes les prières, à celle de Notre-Seigneur, prêtre principal au sacrifice de la messe. C'est pourquoi le Pape Benoît XV, dans une lettre au Directeur de l'archiconfrérie de Notre-Dame de la bonne mort, a vivement recommandé aux fidèles de faire célébrer des messes de leur vivant pour obtenir la grâce de la bonne mort. C'est en effet la plus grande grâce, celle des élus, et si, au dernier moment, nous nous unissons par un grand acte d'amour au sacrifice du Christ perpétué sur l'autel, nous pouvons même obtenir la remise de la peine temporelle due à nos péchés et éviter le purgatoire.

Pour obtenir cette grâce de la persévérance finale, il convient donc de nous *unir* souvent à la *consécration eucharistique* qui est l'essence du sacrifice de la messe, et de nous y unir en pensant aux quatre fins du sacrifice : l'adoration, la supplication, la réparation et l'action de grâces. Pensons que Jésus, en continuant de s'offrir ainsi, offre tout son corps mystique, spécialement les âmes qui souffrent surnaturellement, un peu comme il a souffert. Ceci va très loin, si l'on persévère dans cette voie (1).

(1) Ce point est bien mis en lumière dans un beau livre qui vient de paraître : *Sept retraites de la Mère Élisabeth de la Croix* (fondatrice du Carmel de Fontainebleau), Lethielleux, Paris. En ces retraites « Sous le regard du ciel », « Le *Miserere* », « Les Dons du Saint-Esprit », « Sur le Calvaire », « Les Fiançailles spirituelles », « Le

Si nous nous unissons souvent ainsi au sacrifice de la messe et aux messes qui se célèbrent tout le long du jour à la surface de la terre, là où le soleil se lève, alors nous nous disposons le mieux possible à faire une bonne mort, c'est-à-dire à nous unir aux messes qui se célébreront, près ou loin de nous, en cette heure dernière de notre vie. Nous ferons alors de notre mort, en union avec le sacrifice du Christ continué en substance sur l'autel, *un sacrifice d'adoration* devant le souverain domaine de Dieu, maître de la vie et de la mort, devant la majesté

Mariage spirituel », il n'est question que de l'union de l'âme consacrée avec Jésus crucifié, pour la gloire de Dieu et le salut des hommes. Constamment on y lit des paroles comme celles-ci : « Notre-Seigneur m'a révélé les sentiments de son Cœur sacré et me les a transfusés... Il me dit : « Deux motifs principaux me firent adhérer à la condamnation de Pilate : *la volonté et la gloire de mon Père, la faim du salut des hommes*. Que ces deux sentiments dominent toute ta vie dans ses plus petits détails. *Souffre mes souffrances*... Rien pour toi pendant cette retraite, tout pour moi. *Ma croix, c'est l'orgueil, c'est le péché ; porte un peu cette croix avec moi*. Le fruit de mon portement de croix pour toi, c'est de ne jouir de rien ici-bas, de tendre à souffrir toujours, de vouloir tous les vouloirs divins, d'expier les péchés des hommes, surtout de mes prêtres, de mes épouses; de ne te plaindre de rien; de tenir ton âme collée à mon âme par la croix, ton cœur uniquement occupé de moi par l'amour. » (p. 181 ss.) — « C'est ici (chargé de ma croix) que je suis ton modèle. » — A la messe, à l'oblation du pain et du vin, Notre-Seigneur Jésus-Christ me dit : « *Je t'offre à mon Père pour être victime dans toute l'étendue de mes desseins sur toi...*, des besoins de mon Église..., des dangers des âmes et de la profondeur de mes appels. » — A la sainte communion : « Je serai ta force toujours... » « *Ma croix, voilà le signe, le témoignage de l'amour que j'ai pour les âmes... et aussi que les âmes ont pour moi. Toi, je t'ai conviée à partager la folie de la croix*... à ne tenir au monde par aucune fibre... à me suivre par la douleur, l'opprobre, l'ignominie... *à être épouse crucifiée jusqu'à la mort*... » — Il me dit encore : « C'est par la calomnie que j'ai été condamné à être crucifié... *Plus ce que tu souffriras sera semblable à ce que j'ai souffert, plus tu seras heureuse*... parce que c'est preuve que tu es aimée plus que d'autres. Sois douce de cœur à ceux qui t'apporteront ou qui t'ont apporté la croix. » — « Souffre avec moi pour réparer la gloire de mon Père et pour racheter les âmes. » (p. 184 ss.)

de Celui « qui conduit à toute extrémité et qui en ramène » (Tob., XIII, 2), *un sacrifice de supplication* pour obtenir la dernière grâce pour nous et pour ceux qui mourront à la même heure, *un sacrifice de réparation*, pour toutes les fautes de notre vie, *un sacrifice d'action de grâces* pour tous les bienfaits reçus depuis le baptême.

Ce sacrifice ainsi fait avec un ardent amour de Dieu pourra nous ouvrir aussitôt les portes du ciel, comme il les ouvrit au bon larron mourant à côté de Notre-Seigneur, lorsqu'il achevait de célébrer sa messe sanglante, le sacrifice de la croix.

Avant d'arriver à cette dernière heure, nous devons souvent prier pour les mourants. On trouve à la porte de certaines chapelles cette petite inscription : *Priez pour ceux qui vont mourir pendant que se célébrera la sainte messe.* Un écrivain français fut un jour très frappé par cette inscription : il pria ainsi pour les mourants tous les jours qui suivirent en assistant à la messe; puis il tomba gravement malade pendant des années et, ne pouvant plus aller à la messe, il offrit quotidiennement et offre encore ses souffrances pour ceux qui meurent dans la journée. Il a eu ainsi la joie d'obtenir plusieurs conversions très inattendues *in extremis* (1).

(1) Nous recommandons à ce sujet deux livres d'Adolphe Retté : *Jusqu'à la fin du monde*, commentaire vécu de la phrase de Pascal : « Jésus sera en agonie jusqu'à la fin du monde », et *Oraisons du silence* (chez Albert Messein. Paris, 1930). Ce dernier livre, par ses plus belles pages sur la solitude, la pauvreté, le détachement, la souffrance, la paix, l'amour de Dieu, prépare à une sainte mort. Il s'achève par ces mots : « Que le rythme des heures qu'il me reste à vivre ici-bas se règle exclusivement sur la sainte doxologie : « *Gloria Patri et Filio...* » Invocation fortifiante, qui fait que je me réjouis d'avoir souffert et de souffrir encore pour ton service, Seigneur. Chaque fois que je la prononcerai d'un cœur contrit et d'un esprit droit, je sais que ta grâce affluera dans mon âme... Permets que je sois crucifié à ta droite comme le bon larron. Et, de même que tu te souvins de lui, souviens-toi de moi dans ton royaume du ciel! »

Prions aussi pour les prêtres qui assistent les mourants; c'est un si grand ministère que d'assister une âme à l'agonie, au dernier combat! Prions pour que le prêtre arrive assez tôt, pour qu'il obtienne du ciel le moment de lucidité voulu lorsque le malade est déjà dans une profonde torpeur, pour qu'il puisse lui suggérer les plus grands sacrifices que Dieu demande, pour que sa prière sacerdotale faite au nom du Christ, de Marie, de tous les Saints, obtienne la dernière grâce, la grâce des grâces.

Le prêtre, qui assiste ainsi les mourants, a quelquefois l'immense consolation de voir pour ainsi dire Notre-Seigneur sauver les âmes au milieu de leurs souffrances du dernier moment. Et après avoir prié peut-être pour obtenir la guérison, il finit, en voyant l'âme bien disposée à la mort, par dire avec une grande confiance et une grande paix cette admirable prière de l'Église : « *Kyrie eleison, Christe eleison, Kyrie eleison... Proficiscere, anima christiana, de hoc mundo, in nomine Dei Patris omnipotentis, qui te creavit, in nomine Jesu Christi Filii Dei vivi, qui pro te passus est, in nomine Spiritus Sancti, qui in te effusus est...* » — « Sortez de ce monde, âme chrétienne, au nom de Dieu le Père tout-puissant, qui vous a créée, au nom de Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui a souffert pour vous, au nom de l'Esprit-Saint, qui est descendu sur vous, au nom de la glorieuse et sainte Mère de Dieu, la Vierge Marie, au nom du bienheureux Joseph, époux prédestiné de la Vierge, au nom des anges et des archanges..., au nom des patriarches, des prophètes, des apôtres, des évangélistes, au nom des martyrs, des confesseurs, au nom de tous les saints et de toutes les saintes de Dieu. Qu'aujourd'hui votre habitation soit dans la paix et votre demeure dans la Jérusalem céleste, par Jésus-Christ, Notre-Seigneur. »

A la lumière d'une sainte mort s'éclaire ainsi pour

nous le mystère de la prédestination, le mystère terrible et doux du choix des élus.

Nous saisissons mieux les deux grands principes, formulés par saint Augustin et par saint Thomas, que nous citions au début de ces pages.

D'une part, « *comme l'amour de Dieu est cause de tout bien, nul ne serait meilleur qu'un autre, s'il n'était plus aimé de Dieu* (1) ». Nul ne serait meilleur qu'un autre par un acte salutaire initial ou final, par un acte salutaire facile ou difficile, commencé ou continué, s'il n'était plus aimé par Dieu. En ce sens Notre-Seigneur a dit des élus : « personne ne pourra les ravir de la main de mon Père ». Il parlait ici de l'efficacité de la grâce, qui fait dire à saint Paul : « Qui est-ce qui te discerne? Qu'as-tu que tu ne l'aies reçu? » Quelle leçon plus profonde d'humilité!

D'autre part, *Dieu ne commande jamais l'impossible et par amour il rend réellement possible à tous*, surtout à tous les mourants, *l'accomplissement de ses préceptes*, et ils ne sont privés de la dernière grâce que s'ils la refusent par résistance au dernier appel.

Et donc, comme le disent saint Augustin et saint Thomas, si la grâce de la persévérance finale est accordée, c'est par miséricorde, comme elle le fut au bon larron; si elle n'est pas accordée, c'est par un juste châtiment de fautes généralement réitérées et par un juste châtiment aussi de la dernière résistance, comme il advint pour le larron impénitent qui se perdit, en mourant si près du Rédempteur.

Comme le dit saint Prosper, en des paroles redites par

(1) Saint Thomas, I^a^, q. 20, a. 3 : « Cum amor Dei sit causa bonitatis rerum, non esset aliquid alio *melius*, si Deus non vellet uni majus bonum quam alteri. » Ibid., a. 4 : « Ex hoc sunt aliqua meliora, quod Deus eis majus bonum vult. » C'est le principe de prédilection.

un Concile du IX^e^ siècle : « Si certains sont sauvés, c'est par le don du Sauveur; si d'autres se perdent, c'est par leur faute (1). »

Comment ces deux grands principes si certains chacun pris à part, le principe de l'efficacité de la grâce et celui du salut possible à tous, se concilient-ils intimement? Saint Paul répond : « *O altitudo divitiarum sapientiae et scientiae Dei; quam incomprehensibilia sunt judicia ejus et investigabiles viae ejus!* » — « O élévation des richesses de la sagesse et de la science de Dieu! que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables » (Rom., XI, 33). Nulle intelligence créée ne peut voir l'intime conciliation de ces deux principes, avant d'avoir reçu la vision béatifique. Voir cette intime conciliation, serait voir comment l'infinie Justice, l'infinie Miséricorde et l'infinie Liberté s'unissent et s'identifient, sans aucune distinction réelle, dans la *Déité*, dans la vie intime de Dieu, dans ce qui est ineffable en Lui, en cette perfection qui lui est absolument propre et *naturellement incommunicable* aux créatures, en la *Déité* en tant qu'elle est supérieure à l'être, à l'un, au vrai, au bien, à l'intelligence, à l'amour; car toutes ces perfections absolues peuvent être *naturellement* participées par les créatures, tandis que la *Déité* n'est participable que par la grâce sanctifiante, participation de la *nature divine*, non pas seulement en tant qu'elle est vie intellectuelle, mais en tant qu'elle est vie *proprement divine*, principe par lequel Dieu se voit immédiatement et s'aime (2).

(1) Cf. Concile de Quiersy, 853 (Denzinger, n° 318) : « Deus omnipotens *omnes homines* sine exceptione *vult salvos fieri* (I Tim., II, 4), licet non omnes salventur. Quod autem quidam salvantur, salvantis est donum; quod autem quidam pereunt, pereuntium est meritum. »

(2) L'âme humaine et l'ange participent *naturellement* à la vie intellectuelle, et ils ont ainsi une similitude analogique avec Dieu en

Pour voir l'intime conciliation des principes dont nous parlons, il faudrait voir l'essence divine, qui reste ici-bas pour nous, comme disent les mystiques, la grande ténèbre, ou comme dit l'Écriture, « la lumière inaccessible » trop forte pour nos faibles yeux.

Avant d'avoir reçu la vision béatifique, *la grâce par un instinct secret nous tranquillise* sur la conciliation intime de l'infinie Justice et de l'infinie Miséricorde dans la Déité, et elle nous tranquillise ainsi, précisément parce qu'elle est une participation de la *Déité* et de la lumière de vie, très supérieure à la lumière naturelle de l'intelligence angélique ou de l'intelligence humaine.

Certes toute notre vie intérieure est enveloppée de mystère et de même chacun de nos actes, car tout acte salutaire suppose le mystère de la grâce qui nous le fait produire, et tout péché est un mystère d'iniquité, qui suppose la permission divine du mal en vue d'un bien supérieur, qui nous échappe souvent, et que nous ne verrons clairement qu'au ciel. — Mais dans cette obscurité de la foi, qui est aussi celle de la contemplation ici-bas, ce qui

tant qu'il est *intelligent*. La grâce sanctifiante n'est pas seulement une similitude de Dieu en tant qu'il est *intelligent*, mais en tant précisément qu'il est *Dieu*, une participation à la *Déité* comme telle, ou si l'on veut à l'intellectualité divine, en tant que *divine*, à la vie divine en tant que divine. C'est ainsi que nous répondons à une question que nous a posée le Père Gardeil dans son beau livre *La Structure de l'âme et l'expérience mystique* (t. I, p. 388) à propos des rapports de la grâce sanctifiante et du constitutif formel de la nature divine. La grâce sanctifiante n'est pas seulement une participation à la nature divine en tant qu'*être*, ou en tant qu'*intellectuelle*, mais proprement en tant que *divine*; la grâce est une participation physique, formelle et analogique à la *Déité* comme telle, dont la raison formelle absolument éminente, comme le dit Cajetan, in I^m^, q. 39, a. 1, n° VII, est supérieure aux raisons d'être, d'intelligence, d'unité, etc., qui sont *naturellement* participables par les créatures : « Deitas est super ens et super unum. » Nous nous sommes expliqués longuement sur ce point ailleurs : *Dieu, son existence et sa nature*, p. 347 ss. et 520 ss.

nous rassure, c'est de penser que Dieu est sauveur, que le Christ Jésus est mort pour nous, que son sacrifice se perpétue en substance sur l'autel, et que notre salut est plus assuré entre ses mains qu'entre les nôtres; nous sommes plus sûrs en effet de la rectitude des intentions divines que de la rectitude de nos intentions les meilleures.

Abandonnons-nous, avec confiance et amour, à l'infinie miséricorde, c'est le plus sûr moyen d'obtenir d'elle qu'elle s'incline vers nous en ce moment et à l'heure même de notre mort.

Dans cet abandon nous trouverons la paix. Lorsque le Sauveur mourait pour nous, s'unissaient en sa sainte âme la plus vive souffrance, causée par nos péchés, et la paix la plus profonde. De même dans toute mort chrétienne, comme en celle du bon larron, il y a une union très intime de souffrance, de sainte crainte, de tremblement devant l'infinie Justice, et de paix profonde. C'est même la paix ou la tranquillité de l'ordre qui domine, comme lorsque Notre-Seigneur dit en mourant : « Consummatum est... Pater, in manus tuas commendo spiritum meum. »

Rome, Angelico. fr. Rég. Garrigou-Lagrange, O. P.

Les appuis intérieurs de la Parole de Dieu [1]

I. — La Bonne Vie

Si la parole de Dieu a une nature qui la recommande et l'exalte à nos yeux; si elle a des sources auxquelles on doit recourir, elle a aussi et surtout des conditions intérieures, sans lesquelles on ne peut rien en attendre de fécond, ni de salutaire pour nous-mêmes. Je les résume ainsi : la bonne vie; le silence et la solitude; la prière, unie — de nouveau — à l'oraison et à la vie sacramentelle.

La bonne vie, on pourrait dire que cela va de soi, et c'est vrai; mais l'importance en est si extrême qu'en dépit de l'humiliation qu'on peut recueillir à en parler, on en a le devoir.

Cela va de soi; car c'est une exigence évidente d'une mission et d'une action comme celles de l'homme apostolique. « La source doit toujours être plus haut que la fontaine », dit-on : pourrait-elle être au-dessous ? Le prêcheur est un envoyé : Dieu n'entend sans doute point le charger, sans que lui-même y ait aucune part, de l'octroi des plus grands biens; cela ne ressemblerait point à une souveraine bonté et à une providence toujours harmo-

(1) Le P. Sertillanges veut bien donner à *La Vie Spirituelle* la primeur de ces pages, qui paraîtront bientôt dans un ouvrage très attendu : *L'Orateur chrétien*.

nieuse. Mais encore bien moins Dieu doit-il vouloir charger de cette mission un ennemi, un félon. Lui en qui la vérité est vie, lui dont la vie « *est la lumière des hommes* », n'irait pas engager un homme dans cette voie de fausseté, de contradiction interne, qui consiste à dire et à ne faire point, à sermonner autrui en se réservant soi-même, à représenter extérieurement l'idéal et intérieurement le forfait.

Le marchand de perles qui n'en porte point, le cordonnier mal chaussé de nos proverbes, le marchand de coco qui boit du vin, la cloche qui appelle les autres à l'église et n'y entre point (S. François de Sales), l'homme qui allume un feu et qui ne s'y éclaire ni ne s'y réchauffe lui-même (Ennius), ce sont là de tristes symboles. Tout le monde pense ce que dit saint Pierre à Dante, qui vient de lui définir la foi : « Cette monnaie est de bon cours, comme alliage et comme poids; mais dis-moi, l'as-tu dans ta bourse ? » (*Paradis*, chant XXIII). Nous sommes des représentants, nous, et non pas seulement nos paroles. Le simple fidèle ne représente guère que soi; l'homme de Dieu représente tout le ciel, dont il veut ébruiter le message; il est par institution un personnage surhumain; si humble qu'il soit et qu'il doive se sentir, il ne peut oublier ce rôle, et s'il l'a oublié, qu'il tombe à genoux!

Cicéron définit l'orateur « vir probus dicendi peritus » : si un païen exige la probité de l'orateur, parce que l'orateur lui paraît consacré à la justice, qu'exigerait-il de celui qui est consacré à la vertu supérieure du chrétien ?

Il y a dans le psaume 49e une apostrophe qui fit un jour éclater en sanglots le P. Bridaine, au milieu d'une récréation : « *Quoi donc, tu énumères mes préceptes et tu as mon alliance à la bouche, toi qui violes ma discipline et qui jettes mes paroles derrière toi?* »

Ceci est un cas *extrême*, et le bon Père Bridaine en était fort loin; mais l'exemple de Jésus-Christ nous fait voir que la bonne vie n'est ici qu'un minimum, et que le cas normal, pour l'apôtre, est celui d'une sainte vie. La mission de Jésus-Christ s'inaugure par des actions extraordinaires, un grand jeûne et une intense vie intérieure : c'est un enseignement. Jésus n'exige pas de tous ce qu'il fait, au degré où il le fait; mais tous sont obligés d'entrer dans sa route. D'eux aussi l'on doit pouvoir dire : « *Cœpit facere et docere.* » Faire d'abord, enseigner ensuite, et si l'on n'a pas fait, se réformer d'abord, exhorter ensuite : c'est l'ordre; car le précepte, étant une formule d'action, ne supporte pas facilement qu'on l'exprime sans s'y soumettre ; il se retourne alors contre son violateur, qui s'entend dire : « *Ex ore tuo te judico, serve nequam.* »

Cette condition *a priori*, tirée de l'ordre divin des choses, se confirme, dans l'ordre humain, par une observation psychologique bien élémentaire. Quand on n'est pas vertueux, en parlant de la vertu on est faible ; on ne trouve pas l'accent, ou l'accent que l'on trouve est faux; on parle comme un *profane* au sens technique du terme; on n'a pas la vision franche, le sentiment spontané et l'action pressante. Tout est réduit alors; tout se trouve entaché d'artifice; on exerce un métier, mais ce besoin intérieur qui fait jaillir la parole comme un trop-plein, on ne l'a plus. « Tu donneras à ta voix l'accent de la puissance, dit saint Bernard, si ce que tu persuades, tu sens t'en être toi-même persuadé. » (In *Cant.* Serm. IX.)

Au surplus, la liberté apostolique d'un homme dont la vie n'est pas droite se trouve terriblement entravée. L'honneur, en lui, est gêné. Il peut parler encore sincèrement; mais quelle paralysie de la langue! En exprimant ce que sa vie contredit, le proverbe sonne à ses oreilles : « Médecin, guéris-toi toi-même. » Ne serait-ce

pas là le secret de certaines lâchetés verbales, de certaines complaisances tout au moins négatives, à l'égard de ce qu'on devrait démasquer? On a peur de s'accabler soi-même. Ah! que l'homme soit accablé, si Dieu y doit trouver gloire; même par un retour tardif, on peut le mériter; mais qu'on se préserve plutôt de ce malheur, et que l'horreur du mal en défende.

Autre chose encore peut ici vous amoindrir, c'est l'inexpérience des voies de Dieu en ce qu'elles ont d'un peu délicat, d'un peu difficile. La compétence en ces matières-là — je veux dire l'aptitude non à définir seulement, mais à guider, à presser d'une façon experte — est fille de l'expérience personnelle. C'est là une question d'art, en quelque sorte, et le conseil d'art qui porte, qui éclaire pratiquement, n'est pas de l'esthéticien de cabinet, mais de l'artiste. Celui qui fait est à cet égard celui qui sait; le réel l'avertit de ses chemins parce qu'il les fréquente; il conseille bien parce qu'il a cela « dans la main », « dans le sang », c'est-à-dire dans une imagination et une sensibilité disciplinées, proches des choses.

Cela nous amène à exprimer que la bonne vie est surtout nécessaire pour garantir les effets de la parole chrétienne. Le prédicateur puissant est celui qui peut dire, bien qu'il ne le dise pas : « *Soyez mes imitateurs comme je le suis du Christ* » (I Cor., IV, 16); « *ce que vous m'avez entendu dire et m'avez vu faire moi-même, pratiquez-le* » (Philipp., IV, 9).

Il y a des hommes qui convertissent en se présentant; la vertu et la piété qu'on leur prête les précèdent et prêchent avant eux, pour eux, de telle sorte que leur parole n'est qu'un complément, un exercice plus visible et plus complet de leur puissance. Leur autorité est centuplée par leur auréole. Leur qualité d'hommes de Dieu n'est

pas le fait d'une simple mission, d'une « dénomination extrinsèque », comme on dit en scolastique; elle est chose du dedans, chose qui éclate du dedans au dehors et qui dans chacun de leurs gestes, dans chacune de leurs intonations ou de leurs expressions de visage, transparaît.

Dieu, alors, se révèle non dans des mots seulement, non dans une fonction seulement, mais dans un être; on le sent vivre, et les invitations qu'il nous fait, ou bien ses reproches, ou bien ses promesses, ont ce qu'il faut pour entrer dans le cœur.

Ajoutez que l'existence même de tels hommes est un argument en faveur de ce qu'ils réclament de nous et que volontiers on déclarerait impossible. C'est possible, puisqu'ils le font. Sous leur regard, le mal sent une accusation muette, accusation indulgente pourtant et qui porte au repentir.

Les triomphes apostoliques des saints n'ont pas d'autre explication. Ces hommes n'ont rien dit que nous ne disions à peu près identique au fond; quant à la forme, ils le disaient parfois beaucoup mieux; il a pu arriver qu'ils le disent plus mal; mais c'était eux! c'étaient de nouveaux Christs, et par suite une sorte d'incarnation de la vérité éternelle elle-même. Or, le monde est mauvais, avant tout il est faible; mais il garde le sentiment du bien et l'attrait du sublime; il n'aime au fond que les saints; il est aux pieds de celui qu'il ne peut séduire; il ne se rend qu'à son maître; l'imiter, c'est encourir son mépris, et s'il vous méprise, il ne lui reste qu'à mépriser vos discours. On ne peut vaincre les hommes qu'en surmontant en soi l'homme, pour assurer le règne de l'Esprit.

Il semble bien que cela soit confirmé par l'histoire même de la religion dans le monde. Il est admis que la conversion des peuples à la foi chrétienne a été causée

par la prédication apostolique, évidemment, mais surtout par les exemples apostoliques et par la vie des premiers chrétiens. Nos pères portaient témoignage, par leur vie, d'une vie nouvelle dans le monde. C'était un courant qui traversait les mares stagnantes et fétides du monde ancien. Ceux qui étaient excédés de cette puanteur se livraient au courant nouveau; mais ils ne l'eussent point fait sur une simple invitation verbale. Des parleurs, ils en avaient assez! Ils en avaient eu de magnifiques, comme Socrate, et qui n'avaient rien fait. La vie vient de la vie; la parole de Dieu elle-même n'est efficace que parce qu'elle est vivante. Et la vie qu'elle porte en soi peut sans doute se communiquer, s'il lui plaît, par des instruments morts; mais telle n'est pas la providence ordinaire. C'est déjà un miracle assez grand de convertir par nous dans les meilleures conditions; nous n'avons pas à exiger de Dieu des miracles supplémentaires.

L'homme derrière le discours, et Dieu derrière l'homme; la parole truchement de l'âme, et l'âme organe de Dieu : tel est l'ordre. Quand cet ordre n'est pas maintenu, ce qui arrive d'ordinaire c'est que la parole chrétienne n'a plus l'air que d'une plus ou moins belle comédie, qu'on admire peut-être, dont on dira du bien, mais qu'on ne prendra pas plus pour soi que ne l'a fait l'orateur lui-même. Celui-ci vous a fait savoir où était la vérité; mais aussi, par son fait, le peu de considération qu'elle mérite. De ces deux formes d'expression, on choisira la moins exigeante; on croira ce que fait l'homme, pour se dispenser de ce qu'il dit. Il fait son jeu en parlant; on entre dans le jeu en écoutant; mais ce n'est pour tous qu'un jeu, et l'habitude se prend ainsi de ne voir que jeu dans la parole divine. N'est-ce pas la corruption du public, jointe à celle d'une sublime vocation?

Quand nous parlons d'une bonne vie, nous devons songer à autre chose encore. Certaines des considérations qui précèdent ne visent chez le prédicateur que l'exclusion du mal réel, que la présence réelle du bien; mais d'autres, comme les dernières, excluent aussi le mal apparent; car à l'égard du prochain, le mal réel et le mal apparent coïncident, ayant mêmes effets; le scandale, c'est-à-dire le prétexte à nous échapper, en sera le même, et c'est ce que nous devons éviter. « Celui qui donne des règles et des préceptes pour bien vivre, dit Lactance, doit retrancher de sa personne tout ce qui peut être un prétexte pour s'en dispenser. » (*De div. Institut.*, l. IV.) Ce n'est jamais qu'un prétexte, même dans le cas d'une réelle infériorité du prédicateur, et à plus forte raison d'une apparence; mais nous devons écarter le prétexte. Le scandale des faibles oblige en charité, et à qui refuserait cette charité de l'édification, on demanderait à bon droit : A quoi bon la charité de la parole?

Il faut avouer qu'il n'est pas aisé, ici, de donner satisfaction. Le public est aussi difficile pour nous qu'il est facile pour lui-même; il ne nous passe rien. Pharisaïsme? Il y en a; mais il y a aussi le sentiment de l'idéal. On nous place haut, et dès que nous descendons, on déchante; déçu, on s'irrite; nous sommes des gens qui avons enlevé au public un beau spectacle, une force dont peut-être il ne se servait point, mais qu'il tenait en réserve; il nous en veut de la lui avoir ravie.

Et non seulement le public est difficile, il est soupçonneux et facilement injuste; il ignore cette charité dont saint Paul a dit : « *Elle ne pense point à mal.* » Quand on est un passant, on peut échapper plus facilement aux langues intempérantes; encore cela est-il à deux tranchants, car l'homme de passage est plus en évidence, et

tout ce qu'il fait a du poids. Toutefois, au total, la situation est meilleure; il y a un parti pris favorable, et au surplus, bien des choses échappent. Là où l'on réside, là où l'on circule et agit tous les jours, c'est différent. Un curé, un vicaire, si vertueux qu'il soit, a bien de la peine à préserver toujours sa réputation. On lit dans *Don Quichotte* : « Le prêtre qui oblige ses paroissiens à dire du bien de lui doit être merveilleusement bon, surtout dans les villages. » Il faut « obliger » les gens; ils n'y vont pas de bon cœur.

Reste que l'homme de Dieu est enveloppé d'un charme surnaturel, possible, sommme toute, à ménager. Qu'il ne le dissipe point. Qu'il fuie non seulement le mal et les apparences du mal, mais les légèretés, les vanités, les superfluités, qui le diminuent et viennent ainsi en diminution de son ministère. Saint Augustin ne craint pas de dire : « Celui-là parle avec sublimité, dont la vie ne peut être exposée à aucun mépris. » (*De Doctr. christiana.*)

II. — Le silence et la solitude

Je ne ferai qu'indiquer sommairement, ayant traité plusieurs fois le sujet, ce que doit un sage prédicateur au silence et à la solitude (1). On ne peut se dispenser de citer ici l'adage célèbre de saint Antonin : *Silentium pater praedicatorum.* Pourquoi le silence est-il le père des prédicateurs? Parce que le silence, et sa sœur, la solitude, permettent seuls le travail, mais aussi l'élévation de l'âme, qui, unie au travail, conditionne le don.

Nous sommes des êtres de don. Pour donner, il faut sans doute se mêler, — avant, pour acquérir de l'expé-

(1) Voir *La Vie Intellectuelle*, ch. III; *La Vie catholique*, t. II, ch. 4.

rience, après pour l'appliquer; mais entre les deux, notre expérience extérieure doit mûrir, et nous avons dit qu'il y en a une autre, qui s'acquiert dans le secret, au contact de soi-même, au contact des bons livres, et surtout au contact de Dieu. C'est la part du silence et de la solitude.

Répétons-le sans nous lasser, ce n'est pas en se mêlant au monde qu'on le connaît mieux. Le monde n'éclate en sa vérité que pour celui qui le quitte, pour celui qui ayant su se distinguer, se séparer, a maintenu son regard « frais », comme disent les artistes, et bien présentes les normes de ses jugements. On ne connaît bien, d'une connaissance réfléchie, que ce qu'on met en tiers avec soi-même, ce qu'on introduit dans sa conversation avec soi-même, et il faut être en silence pour *se* parler.

Du reste, la connaissance des milieux et des âmes n'est pas tout. L'esprit a besoin de s'approfondir ; l'esprit doit concentrer ses réflexions et ses ressources; l'abeille veut faire son miel. Croit-on que la dissipation habituelle vous le pourra permettre ? « C'est le silence et c'est l'oubli, écrit Barrès dans ses *Cahiers* intimes, qui me ramassent sur moi-même et me permettent de me dépasser. » On aura beau réserver le temps indispensable au travail : ce temps est d'avance gâché par de trop longs bavardages. Quand votre esprit, pendant des heures, a suivi un torrent de vains propos, il ne regagne pas facilement la terre ferme; seul, il est encore entraîné; il l'est peut-être d'autant mieux, car il doit alors jouer à lui seul tous les personnages, forger les demandes et les réponses, et son silence apparent est plus bruyant, plus ennemi du travail que les conversations éteintes.

Que dis-je ? le travail apostolique lui-même, mal réglé, peut jouer le même rôle que les divagations. L'expression de soi arrive vite à contrarier l'approfondissement de soi, si le retour à la méditation ne vient la vivifier et en

faire, au rebours, une force d'approfondissement et un contrôle. Une part de solitude, de silence, est nécessaire pour que la parole divine ait son poids.

La force de pénétration des paroles vient de leur inspiration, c'est-à-dire de la présence en elles de toute l'âme, et, par l'âme, des objets mêmes qu'on veut persuader. Pour acquérir et conserver cette inspiration, le silence, l'isolement, l'élévation au-dessus des sens, une vie discrète et simple, l'application et la patience solitaires ne sont-ils pas des conditions requises ? Qui peut savoir quand passera le souffle ? Quand il passera, il restera à préciser, à coordonner et à aménager ses apports. C'est dans le calme, qu'une solution saturée se dépose en cristaux et compose une architecture. La nature ne parle pas; elle agit; elle s'exprime par des créations. Et ainsi l'artiste, qui lui aussi crée. « Le peintre, écrit Léonard, doit être solitaire, considérer ce qu'il voit et parler avec lui-même. » Ajoutez « avec Dieu », et vous avez la recette d'une ardente parole, d'une action apostolique féconde.

Nous avons accordé une part de fréquentation nécessaire. Elle est très difficile à doser. On ira de sa bonne foi. Cela dépend de chacun, de son caractère et de ses devoirs. Mais à coup sûr, mieux vaut moins que plus. Ne craignons pas de devenir un peu sauvages, de bons sauvages, gracieux quand on les aborde, mais qu'on n'aborde pas facilement, qui savent se défendre au bénéfice de ceux mêmes qu'ils écartent.

En tout cas, que l'esprit de solitude demeure. Au milieu du monde, l'homme de Dieu doit encore être seul, pareil à son Maître, en qui des abîmes de silence coexistaient avec les plus vives paroles. En ce sens, Marc-Aurèle a dit (Pensées, III, 17) : « L'homme libre se passe aussi bien de la solitude que du monde. » Mais à cet homme il

appartient, tout en se prêtant, de ne songer au fond qu'à organiser son œuvre. Si ce n'est pas en vue de cette œuvre qu'il est venu là où il est, il n'est pas à sa place, et dès que cette œuvre le lui permet, il doit revenir à sa meilleure place, celle du contemplateur, père de l'orateur, nourricier de toutes ses facultés, gardien de toutes ses ressources.

III. — La Prière. L'Oraison. La Messe

Il nous faut, pour étayer notre parole au dedans, l'appui divin de la prière. Et dans la prière, je comprends l'oraison, non plus comme moyen de l'expérience, mais en sa teneur proprement mystique, et j'y comprends aussi la sainte messe, prière par excellence, parce qu'elle nous unit intimement à la prière seule excellente par elle-même et pour ainsi dire unique, la prière de Jésus-Christ.

Les raisons de cette exigence ne sont pas mystérieuses; elles se prennent de notre objet, qui est surnaturel; de notre mission, requérant le contact intime avec qui nous envoie; de l'esprit animateur de notre parole, nécessairement puisé aux sources spirituelles que la prière entretient.

L'objet de notre apostolat est le renouvellement des âmes, leur conversion si elles en ont besoin, en tout cas leur progrès : or un tel résultat dépendrait-il de notre parole laissée à elle seule ? il ne dépend même pas des âmes dont il s'agit, hors un secours divin.

Le surnaturel est une collaboration, et dans cette collaboration c'est Dieu qui a l'initiative. La grâce commence, le libre arbitre suit. Quant aux contributions et aux stimulations étrangères, elles sont si étrangères en

effet qu'elles n'ont même pas pour point d'application l'âme à laquelle on s'adresse. Y songe-t-on ? Nous agissons, en parlant, sur quoi ? Sur l'âme elle-même ? Nullement; nous agissons sur le corps animé, par le moyen d'un phénomène physique, qui est la voix. L'action se répand dans l'assemblée comme une onde, et l'assemblée en peut recevoir la secousse émotive sans que des effets intérieurs vraiment apostoliques soient acquis. C'est ce qui fait dire avec juste raison qu'il est plus facile à un orateur de convaincre une foule qu'un individu, sauf que le mot *convaincre*, ici, devrait être remplacé par le mot *remuer*. Est-ce là ce que nous cherchons ? Nous voulons que l'âme change, en chacun de nos auditeurs, et nous sommes impuissants à l'atteindre. L'âme à son tour s'atteint elle-même, mais n'est pas à niveau du surnaturel. Si donc elle doit se convertir, se renouveler, progresser, il ne suffit pas que l'âme le veuille, il faut qu'elle le demande, il faut qu'elle prie; et à plus forte raison si nous voulons, nous, procurer ce résultat, il ne nous suffit pas de notre parole, à moins que Dieu ne la seconde.

« Praedicatores suos Dominus sequitur », dit saint Grégoire. Le Seigneur suit ses prédicateurs en effet; mais il agit selon l'ordre de sa providence, qui est un ordre de solidarité fraternelle, de charité. La parole apostolique est déjà une charité, mais partielle; pour qu'elle soit complète, le prédicateur doit faire tout ce qui est en son pouvoir. Son éloquence, s'il en a, ne consiste qu'à procurer aux pensées et aux sentiments qui lui remplissent le cœur toutes leurs puissances d'expansion. Or la prière en est une. La prière fait ainsi partie, d'une certaine façon, de l'éloquence chrétienne elle-même; en passant par Dieu, elle rejoint l'auditeur et complète, là, dans l'intime, l'effort de notre verbe.

Quel orateur, disposant d'une telle force, voudrait la négliger ? Un avocat qui, en dehors de sa plaidoirie, croirait possible une intervention en faveur de son client et s'y refuserait, ne prouverait-il pas que sa plaidoirie elle-même n'est pas sincère ? Ainsi le prédicateur sans prière prouve que ses motifs d'action sont étrangers à ce qu'il dit, et il n'est pas apôtre sincère.

Aussi saint Augustin veut-il qu'avant d'exercer le ministère de prédicateur, on remplisse « celui de suppliant »; car, dit-il, c'est en Dieu plus qu'en sa propre éloquence, qu'on doit se confier pour obtenir les résultats qu'on attend (*De Doctr. Christ.*, l. IV). « *Soyez revêtu de la vertu d'en haut* », nous dit l'Évangile (Luc, XXIV, 49).

Le second motif qui exige la prière, c'est notre caractère d'envoyés, d'ambassadeurs de Dieu auprès des âmes. Un ambassadeur ne parle pas de lui-même; il prend les ordres de son gouvernement, s'imprègne de son esprit, s'identifie autant qu'il peut avec lui et pour cela se tient dans son atmosphère. C'est la prière qui nous plonge dans l'atmosphère de Dieu, la prière sous toutes ses formes, et surtout l'oraison. C'est là qu'on prend conseil, afin de savoir que dire, et afin d'orienter vers les fins de l'Évangile tout l'ensemble de son travail.

Ce sont, en effet, toutes les parties de la prédication, qui trouveront dans l'oraison et la prière leur inspiration vivifiante. Elles influeront sur le choix des sujets, invitant à aborder les questions vitales, les thèmes les mieux appropriés à l'auditoire et à ses besoins reconnus, au lieu des vanités à la mode ou des sujets propres à faire briller l'orateur. Elles dirigeront la composition, pour y faire passer l'essentiel de la doctrine et le mener jusqu'à la pratique d'un mouvement entraînant, à la place des

arrangements artificiels et purement littéraires. Elles animeront le style et le rendront direct, pressant, comme une parole qui veut quelque chose, qui ne coule pas pour couler comme une fontaine de parc, mais circule, telles les eaux d'irrigation, partout où il y a une graine à féconder, une racine à arroser, une terre à rafraîchir. Elles donneront enfin à l'action elle-même sa forme apostolique, réglant notre maintien, notre voix, nos mouvements, nos gestes, selon ce qui convient à un envoyé de Dieu, nous rendant pénétrants parce que nous serons pénétrés, et donnant l'impression des mystères de Dieu, parce que notre âme en a reçu communication dans son propre mystère, au cours des colloques intimes que la prière établit.

Ceux qui ne vivent qu'à la surface d'eux-mêmes ne peuvent aussi que voltiger à la surface de tout; l'expérience ne les instruit pas spirituellement : comment en feraient-ils profiter les autres ? En pensant pour soi-même, on pense utilement pour tous; en se négligeant soi-même, on se donnerait inutilement à tous, n'apportant dans ce commerce qu'une non-valeur morale.

Que dis-je ? c'est techniquement que le travail doit alors fléchir. Une expérience curieuse de Rodin nous en convaincrait. Il prenait un chapitre de l'Imitation ; il remplaçait partout le mot *Jésus* par le mot *sculpture*, et il constatait que tout restait vrai, que le texte gardait tout son poids. Qu'est-ce que cela prouve ? Que les conditions de la production sont les mêmes que celles de la sainteté, savoir l'humilité, le détachement de soi, la soumission « totale et douce » à l'objet qu'on s'est donné. Et voudrait-on me dire où le prêcheur peut trouver tout cela, hors de la prière ? Le meilleur de nous n'entre en action que là, et le moins bon ne trouve que là ses remèdes. Quand nous demandions la bonne vie, la sainte vie, nous en sous-entendions les moyens.

Qu'on ne marchande donc pas trop le temps que réclament ces communications entre l'apôtre et ses sources inspiratrices. Perdre sa vie pour sauver quelques heures serait folie. Le temps est si peu de chose, par rapport à ce qu'il contient ou néglige! Une âme vide, en cent ans, ne fera pas ce que fait en une minute une âme riche. Enrichissons-nous en Dieu, ensuite nous dépenserons, et ce n'est pas le temps, quelque précieux qu'il soit, qui nous imposera le plus de limites. Le temps de la prière et le temps du travail sont comme les deux rails d'une voie de chemin de fer; ils doivent rester parallèles; on n'améliorerait pas sa route en ne gardant qu'un seul rail, même deux fois plus long.

A la prière, orale et mentale, nous devons ajouter la sainte messe, qui en est la forme la plus précieuse. La messe contient tout ce qu'évoque ou peut requérir le ministère des âmes; tout comme personnel : Dieu, l'Homme-Dieu et l'homme de Dieu ne formant qu'un unique principe sauveur; tout comme ressources, puisque la source des grâces est dans ce qui s'accomplit à l'autel en dépendance de la croix; tout aussi au point de vue de l'inspiration apostolique, car si jamais nous pouvons avoir une impression du malheur des hommes, de leurs besoins, de leurs possibilités, malgré leurs faiblesses, c'est sans doute quand nous tenons entre nos mains Celui qui est mort pour eux, qui s'offre de nouveau pour eux, cela par notre entremise et avec notre concours. On sait bien ce que tous les grands apôtres ont trouvé là, et que l'*Ite missa est*, ils se le disaient à eux-mêmes, dans le sens antique et mystique du mot : « Allez, c'est maintenant la mission », c'est maintenant qu'on vous envoie, désormais en toute puissance.

Le jour où l'on doit prêcher est celui que doit pénétrer tout particulièrement cet esprit de prière. « Avant de chanter, le coq bat des ailes », dit un ancien auteur. Pour s'entraîner, on doit agir au dedans, éveiller spirituellement son âme, la rendre inflammable en activant sa charité et ses facultés naturelles elles-mêmes. « Ex plenitudine contemplationis derivatur praedicatio », dit saint Thomas (1). C'est vrai d'abord de la préparation lointaine, mais c'est vrai aussi de la préparation immédiate. Saint François de Sales conseille de méditer pour soi, le matin d'une prédication, ce qu'on veut prêcher aux autres, indiquant par là, comme saint Thomas, que la prédication est un trop-plein qui se déverse, non une création factice, à l'usage des seuls auditeurs. Au sujet de la prière sacramentelle, il écrit : « Chose certaine, que Notre-Seigneur étant en nous réellement, il nous donne clarté, car il est la lumière. Ainsi les disciples d'Emmaüs, ayant communié, eurent les yeux ouverts » (Lettres). Ce bel esprit de foi nous convient à tous. Puisque la chaire est une annexe de l'autel, abordons-la par l'autel. Puisque la parole chrétienne est comme un souffle de Dieu, « *vox clamantis* », respirons Dieu, par la prière et la contemplation quotidienne. L'Esprit sanctificateur utilise tout instrument, mais il faut que l'instrument s'y dispose. Si après cela l'instrument est faible, Dieu soufflera plus fort. Nous ne sommes que le roseau du berger; c'est à Dieu de nous remplir de musique.

Le Saulchoir.

A. D. Sertillanges, O. P.

(1) II^{a} II^{ae}, q. 188, art. 6.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

Le Bienheureux Jourdain de Saxe directeur spirituel

Jourdain de Saxe reçut l'habit des Prêcheurs en 1220, au couvent de Saint-Jacques, à Paris : il était maître ès-arts et bachelier en théologie. Élu Maître général des Prêcheurs en 1222, il mourut en mer au retour de la Terre Sainte le 13 février 1237. Il eut une influence décisive sur les destinées de son Ordre; il en fut le premier législateur. Les meilleurs historiens dominicains, le R. P. Denifle et le R. P. Mortier, mettent bien en lumière que les Constitutions, rédigées et codifiées dans la suite par Raymond de Peñafort et Humbert de Romans, avaient déjà été établies par Jourdain de Saxe. C'est autour du Chapitre généralissime de 1228, si soigneusement préparé par lui à Rome, sous le regard même de Grégoire IX, c'est autour des Bulles pontificales qui le précèdent ou le suivent immédiatement, qu'on voit en effet se cristalliser en quelque sorte, et s'arrêter, la législation dominicaine.

Maître Jourdain cependant n'est législateur que parce qu'il est directeur d'âmes. C'est du point de vue surnaturel que procède chez lui la sagesse pratique. Sans doute, sa lucidité d'esprit n'a pas négligé les questions matérielles : il fut un organisateur; il eut, pour parler moderne, le « sens des affaires ». On ne fonde pas 240 couvents (c'est le chiffre donné par le P. Mortier) en 15 ans, on ne crée pas 4 provinces, on ne laisse pas après

soi des maisons en état de durer, tant à Paris qu'à Bologne, à Edimbourg qu'à Raguse, si l'on n'a pas le talent de manier les choses aussi bien que les consciences.

Cependant c'est aux âmes seulement que pensait Jourdain; le reste venait par surcroît, à cause d'elles et pour leur salut : dans le gouvernement intérieur de l'Ordre, dans l'éducation des novices prêcheurs, Jourdain a fait œuvre de direction collective; avec sainte Lutgarde, la bénédictine de Trèves, avec Diane d'Andalò surtout, il s'est révélé dans la direction individuelle.

Maître Jourdain s'était appliqué à recruter des novices; il a veillé ensuite sur leur vocation : non seulement ses prédilections sont allées à leur jeunesse ardente et pleine de promesses, mais il s'est attaché, autant que sa charge et ses voyages le lui ont permis, à leur formation, mais il a veillé au développement de leurs talents. Dès leur entrée, il oriente ceux qu'il a distingués : « Envoyez-le (un certain Crémonais nommé Peregrinus, assez versé en logique, et fort bien doué) dans le meilleur couvent d'études de la Province », écrit-il à Étienne d'Espagne, avant de s'embarquer à Gênes pour Montpellier.

Albert de Lawingen a reçu, sans aucun doute, sa direction particulière, et ses conseils quant à ses études. Mais en cela, il n'agissait encore, ou surtout, que comme directeur intellectuel, comme Professeur.

Son action proprement spirituelle, on la saisit à travers les anecdotes mémorables que les jeunes Frères, devenus vieux, se sont répété les uns aux autres avec une gratitude fidèle. Ils se sont souvenus que partout où il arrivait, après avoir vu les malades, sa première visite était pour eux; qu'avec eux il récitait l'office, avec eux passait la récréation, assis comme eux dans l'herbe du verger. S'il les voulait zélés à l'étude, ne les voulait-il pas aussi

simples et gais ? De grands enfants, des enfants de Dieu qui sont dans la joie d'avoir rejeté pour toujours le fardeau du monde et de s'être pour toujours donnés au Père céleste. La joie parfaite, thème franciscain, thème dominicain aussi, radieux présent que les Ordres mendiants apportaient au monde, Jourdain l'enseigne à ses recrues. « Quand il emmenait avec lui (à Gênes, en 1229) une troupe de novices qu'il avait reçus dans une ville où il n'y avait point de couvent (Verceil), il arriva que dans l'hôtellerie où ils s'étaient arrêtés le soir, et tandis qu'ensemble ils récitaient Complies, l'un des novices se mit à rire, et les autres, en le voyant rire, de rire aussi à qui mieux mieux. Un des compagnons du maître s'efforça de les réprimer par des signes, mais eux n'en riaient que de plus belle.

A la fin des Complies, la bénédiction donnée, le maître dit à son compagnon : Frère, qui vous a constitué maître des novices ? En quoi vous appartient-il de les corriger ? Puis, se tournant vers les novices : Riez bien haut, très Chers, ne vous contraignez pas à cause de ce Frère; je vous en donne toute licence : vous avez bien raison de vous réjouir et de rire : ne vous êtes-vous pas évadés de la prison du diable, et n'avez-vous pas brisé les fortes chaînes qui vous chargeaient depuis tant d'années ? Riez donc, riez, mes très Chers... »

Et, parmi ces novices, il y a des hommes faits, des maîtres d'université. Mais, en brisant les chaînes du siècle, ils ont retrouvé l'enfance du cœur. C'est là ce que veut Maître Jourdain : justement parce que les Prêcheurs sont voués à l'étude, il est bon que chez eux la simplicité de l'âme, la joyeuse liberté de l'humeur, fassent contrepoids à la gravité scientifique.

Mener de front, et du même pas, la vie de prière et de pénitence du moine, la vie intellectuelle de l'étudiant,

c'était alors une audacieuse invention. Elle n'allait pas, Jourdain le savait, sans dangers. Ou bien les subtilités, nouvelles pour eux, de la théologie, éveillaient parfois, en de jeunes esprits enivrés du jeu brillant de leurs propres facultés, avec l'orgueil de l'intelligence, des tentations contre la foi; ou l'ambition surnaturelle, qui naissait en leur âme de l'ascension progressive vers la contemplation, les pouvait entraîner à rêver les faveurs divines et les hauts états mystiques.

C'est par la simplicité, puis l'humilité, sa sœur, que Jourdain ramène les uns et les autres dans la voie droite.

Au prieur anxieux qui lui expose les détours d'âme d'un novice qui pense avoir perdu la foi : « Non, prieur, répond-il, il ne l'a pas perdue : dites-lui de ma part qu'il croit aussi bien que moi-même, et qu'il soit en paix. » Et il coupe court.

A d'autres, il conte l'histoire de ce frère « qui avait déjà longtemps servi le Seigneur dans l'Ordre sans jamais sentir ces consolations et ces douceurs divines dont ses lectures l'avaient entretenu... Une nuit... il se plaignit amèrement à Dieu... Il entend alors un grand fracas et, se retournant, voit se dresser derrière lui un spectre horrible qui lui assène un coup de massue sur les reins et l'étend sur le sol. Il ne peut plus que se traîner sur les mains et les genoux... On le porte à l'infirmerie. Il y reste trois semaines, comme paralysé et répandant une odeur infecte. Enfin il recouvre ses forces... il a médité, il est corrigé de sa présomption. Il retourne au lieu même où il a été châtié : « O mon Dieu, dit-il, j'ai péché... je ne mérite pas la moindre de vos bontés, je suis indigne de vos faveurs. C'est justement que vous m'avez châtié, c'est miséricordieusement que vous m'avez guéri. » Il se prosterne face contre terre, demande pardon de ses folles plaintes et de ses présomptueuses pensées.

Une voix lui dit : « Si tu veux recevoir les consolations que tu cherches, tu dois t'estimer aussi vil qu'un ver de terre, aussi méprisable que la boue »... et alors, au moment où il se relève humblement, il est tout inondé de consolation...

Mais il y a encore l'autre danger, qui n'a l'air de rien, dont on ne se méfie pas : la monotonie de la vie religieuse. Le premier enthousiasme tombé, l'effort persévérant qu'elle requiert chaque jour lasse le jeune homme, à qui souriait la variété du monde. Alors le dégoût descend dans l'âme, et la tentation y monte. Maître Jourdain observe l'adolescent tourmenté. Il l'a rejoint un jour dans le cloître, à l'heure où, le cœur gros, il s'efforçait de réciter son psautier. Il s'est mis doucement à son pas; et quand arrive le verset significatif, il élève la voix et lui donne le répons en scandant chacune des syllabes que l'autre épelait distraitement : *Expecta Dominum, viriliter age, confortetur cor tuum, et sustine Dominum* (1) : Sois viril, mon fils : tu es entré dans un Ordre d'hommes forts. Sache attendre, et porter d'un cœur généreux l'attente de Dieu : Il viendra..... L'enfant a saisi; il est transporté de courage et d'espoir; il comprend qu'il peut tout confier au maître, et qu'il sera délivré à jamais de ses troubles. C'est fini, ils l'ont déjà quitté, il sera fidèle jusque dans la vie éternelle et contera plus tard son aventure à Gérard de Frachet...

Parfois cependant, Jourdain a le chagrin de voir une de ses recrues retourner au monde. « Pour un frère que nous avons laissé dans le monde, écrit-il à Diane, nous en avons reçu cent bien meilleurs. » Mais le nombre triomphant des novices nouveaux ne le console pas de la perte du transfuge. Jourdain suit, à travers le siècle,

(1) Ps. XXVI, 14.

même ceux qui ont été infidèles à l'Ordre. Il n'abandonne aucun de ceux qui lui ont été confiés, ne fût-ce que pour quelques jours.

Qu'on se représente la scène émouvante relatée dans les *Vitae Fratrum*. C'est à un chapitre provincial. Le Maître a demandé aux Pères assemblés de prendre une résolution concernant un Prêcheur apostat. L'un d'eux résiste, refuse de consentir à ce qu'on aide ce Frère, qui leur a déjà causé bien du souci, et dont, selon lui, il ne faut plus s'occuper. Alors Jourdain : « En vérité, Frère, si vous aviez donné pour ce malheureux une seule goutte de votre sang, ainsi que le Christ a donné tout le sien pour lui, vous trouveriez juste d'en prendre encore soin... » Et le Frère, confus, de se prosterner face contre terre, puis, volontiers, de donner son consentement...

La charité mutuelle, le zèle de la vie fraternelle, c'est probablement un des thèmes sur lesquels a le plus insisté la direction de Maître Jourdain. La règle des Prêcheurs respecte et ménage les personnalités bien plus que ne le faisaient jusque-là les ordonnances monastiques. C'est un de ses caractères. Conçue pour des prédicateurs et des missionnaires, appliquée à des hommes dont les fortes études développent l'originalité, il lui fallait un large esprit qui puisse encadrer les individualités les plus diverses.

Le revers, ce pouvait être la division, la tendance aux œuvres et aux pratiques personnelles, et, même dans l'obéissance conventuelle, le goût de « marcher à l'écart des autres ». Jourdain prévient ce péril. « Jésus ne saurait apparaître à ceux qui se sont séparés de l'action commune, écrit-il symboliquement aux Frères du couvent de Saint-Jacques dans la semaine de Pâques 1231. Saint Thomas ne mérita pas de le voir, par cela seul qu'il était en dehors du Cénacle : seriez-vous plus saint que cet

apôtre ?... Je déclare à tout homme qui... aime à marcher à l'écart des autres que, tant qu'il n'aura pas plus de zèle pour la charité, il ne jouira pas de la présence de Jésus. Or la charité ne cherche pas son intérêt propre, mais elle le subordonne à l'intérêt général; elle ignore la division; elle met sa joie dans la jouissance des biens communs; elle aime par-dessus tout l'unité. Sans doute, un tel homme pourra éprouver de temps à autre quelque consolation aussi légère que rare : mais il ne sera pas favorisé de la pleine apparition du Seigneur s'il n'est pas dans la maison où se trouvent les autres disciples... »

Fût-ce pour se livrer à des oraisons plus ardentes, à de plus rudes mortifications, pour s'élever à une vie plus parfaite que le religieux, la moniale, se laisseraient entraîner à se séparer des autres, leur faute n'en serait pas moins une atteinte à la charité.

A Diane d'Andalo, que la soif héroïque de la pénitence risquait d'emporter hors de la règle commune, Jourdain recommande de demeurer humblement dans l'unité : « Que ton cœur soit pur... *Demeure avec tes sœurs dans l'unité des pratiques religieuses*, dans la concorde et dans la paix; aie une charité inébranlable, une pieuse humilité, gardienne de tous les autres biens... »

Ailleurs, il lui rappelle, et il rappelle à toutes les sœurs de Sainte-Agnès la vertu de la prière commune : « J'ai grande confiance dans vos prières, et surtout dans celles que vous adressez à Dieu en l'invoquant dans l'unanimité et la concorde de vos suffrages. »

L' « opus Dei » est œuvre collective; aucun particularisme n'y peut entrer sans en rompre le rythme profond : et l'office du chœur est symbolique de toute la vie religieuse : c'est par les sacrifices consentis, les difficultés vaincues de l'existence en communauté que s'acquièrent quotidiennement les vertus purificatrices, que se perfec-

tionne le fidèle amour de Dieu, que s'épanouit enfin dans les âmes la contemplation.

C'est vers cette fin suprême de leur vocation que Maître Jourdain dirige fermement les moniales de Bologne. En un temps où l'on croyait généralement avoir assez fait pour la vie religieuse des femmes en leur accordant la clôture, le travail manuel en commun et la prière vocale, lui veut qu'elles aient toutes part à la lecture des saintes Lettres, à la méditation; il fait confiance et à leurs vertus et à leurs intelligences. Même à de très jeunes religieuses — car il semble bien que cette lettre ait été destinée à des novices qui allaient faire profession à Sainte-Agnès, après un départ du Maître, il enseigne qu'elles sont le temple du Saint-Esprit et ne doivent jamais l'oublier : « Mes filles, leur écrit-il, sont ornées et parées, mais non pas à la manière des filles du monde qui ont l'air d'être comme des temples et en qui il n'y a rien de saint. Or le temple de Dieu est saint, et vous êtes ce temple... Réjouissez-vous de la présence de votre Époux, qui est au milieu de vous. »

Qu'elles entrent donc, délibérément, « dans la joie de leur maître »... et il précise : *de leur maître, à elles, l'Ordre des Prêcheurs.* C'est par lui, en effet, que le Seigneur a voulu qu'elles vinssent à Notre-Seigneur. Qu'elles n'aient ni doutes, ni hésitations, ni scrupules, ni retours en arrière. A ces « petites servantes de Dieu », comme au novice tourmenté, il dirait volontiers : *Viriliter agite.* Quand les premières douceurs de leurs mystiques fiançailles devraient être suivies de tentations douloureuses, qu'elles ne soient point épouvantées. « Cette guerre, c'est au Seigneur lui-même qu'elle est faite, et lui-même est votre soutien. Quel prince, en effet, ses petites servantes combattant dans leur faiblesse contre de très cruels ennemis pour sa propre cause et pour lui-même, ne se

lèverait pas aussitôt, tout-puissant, à leur secours, pourvu qu'au premier assaut elles n'aient pas pris la fuite, mais se soient tournées vers sa face pour l'invoquer ?... Combattez donc. » On reconnaît ici le ton de l'homme qui, lors des troubles de Bologne, avait répliqué au démon même : « Eh bien, nous serons tentés! » Il désire communiquer aux jeunes moniales cette splendide allégresses des « *pugiles fidei* » qui est un des privilèges de la piété dominicaine. Qu'elles soient à jamais délivrées, par le don total d'elles-mêmes, de toute angoisse — « et aussi de l'angoisse du cœur ». Non, le céleste Époux ne s'enfuira pas d'elles. « Je vous l'ai dit bien souvent... lorsque votre Époux se dérobe, c'est pour que vous le cherchiez plus ardemment; pour que, l'ayant trouvé, vous le reteniez avec plus de force; l'ayant retenu, vous ne le laissiez plus partir... Telle, l'Épouse du Cantique. Soyez consolées par la très douce réponse qu'Il fit à une autre de ses Épouses qu'Isaïe nous montre dans son abandon... : « Est-ce que la mère peut oublier son « enfant ?... et même s'il pouvait en être ainsi, moi, « cependant, je ne t'oublierai point, je te porte écrite « dans la paume de mes mains »... Si vous aviez souvent cette parole dans vos esprits, quelles que fussent vos épreuves, votre angoisse, ou la sécheresse continue de vos cœurs, vous ne croiriez pas... que le Seigneur vous a abandonnées... »

Ténacité, endurance, sérénité persévérante de la foi, on entre ici au plus intime de la direction spirituelle de Jourdain. C'est dans les conseils adressés individuellement à Diane d'Andalò que ce fond se révèle le mieux; il faut, pour le toucher, oser franchir le seuil de l'amitié qui a uni le Père et la Fille en ce monde et pour l'éternité.

*
* *

L'affection de Diane pour Jourdain, la tendresse de Jourdain pour Diane est une de ces fleurs rares que seule la sainteté chrétienne peut faire monter du fond des cœurs humains. Le monde antique n'a rien soupçonné de tel; et si le monde moderne a connu l'amitié de saint François d'Assise et de sainte Claire, celle de saint François de Sales et de sainte Chantal, on peut dire qu'en ardeur, en intimité, peut-être parce que le langage du temps lui prête une naïveté plus forte, l'amitié de Jourdain et de Diane semble les avoir surpassées.

Le dialogue entre eux nous manque pourtant, puisque toutes les lettres de Diane ont disparu. Mais les lettres de Jourdain qui nous restent suffisent à nous le faire entendre. Elles ont été écrites, évidemment, sans nul souci de la postérité. Aucune « littérature » n'en altère la sincérité absolue. Rien, en elles, qui n'ait jailli spontanément de l'âme attendrie du Père et de l'ami. De leur tutoiement grave et simple, de la familiarité que, loin d'interrompre, soutiennent les textes bibliques dont elles sont émaillées, se dégage un lyrisme involontaire, une mystérieuse fraîcheur, on ne sait enfin quelle vibration profonde qui, à sept siècles de distance, saisissent, émeuvent encore.

Sur cinquante lettres, huit s'adressent à toute la communauté de Sainte-Agnès, cinq sont envoyées à Diane et à ses sœurs, trente-sept sont écrites à Diane seule. A Paris, à Oxford, à Rome, en voyage, où qu'il soit, Jourdain n'a garde d'oublier sa fille. Le meilleur de sa vie intérieure, il le lui donne, ne fût-ce qu'en quelques lignes. Il lui confie aussi ses travaux et ses peines; d'elle, il a dû parfois recevoir du réconfort; et tandis qu'il la mo-

dère dans la fougue de son ascétisme, elle lui communique sans doute quelque chose du feu brûlant de son cœur consacré et de sa foi enthousiaste à la mission des Prêcheurs.

« En Lui, qui est notre lien, mon esprit est toujours uni au tien »... « Est-ce que je ne suis pas avec toi ?... Avec toi dans le travail, avec toi dans le repos, avec toi quand je suis présent, avec toi quand je suis absent, avec toi quand tu pries, avec toi quand tu mérites et avec toi, je l'espère, dans la récompense ? »... « Ne sois point en souci de moi... Si tu persévères dans la vie sédentaire du cloître et si je vais pérégrinant, par divers chemins, nous ne faisons ainsi l'un et l'autre que pour son seul amour (de Dieu)... et toi qui demeures, corporellement, dans la clôture, je t'emporte avec moi, spirituellement... »

Aussi la mort, loin de les séparer, les réunira pour toujours. « C'est peu de chose, Chère, que ce que nous nous écrivons l'un à l'autre... Qui nous conduira dans la Cité forte... où nous ne soupirerons plus, haletants, ni après le Très-Haut, ni l'un après l'autre ? »

Et quand cette correspondance de près de quinze années s'arrête, c'est qu'en effet Diane et Jourdain se sont rejoints dans le bienheureux repos.

Quant à la direction que Jourdain donne à cette âme, élue entre toutes, elle caractérise et Jourdain, et Diane elle-même, mais elle ne laisse pas de tracer, en traits bien marqués, une méthode de vie ascétique et mystique.

La recommandation fondamentale est d' « habiter le ciel ». Il faut vivre entièrement tourné vers Dieu, se réfugier en lui par le saint désir, la vertu d'espérance, ne chercher de force qu'en lui. « Il nous convient, à nous qui voulons parvenir à la future immortalité, de nous conformer dès cette vie présente à la vie future, de mettre

nos cœurs à l'abri dans la force de Dieu, et de travailler, selon nos moyens, comme ayant établi dans le Seigneur tout notre espoir, toute notre confiance, toute notre fermeté, afin que — de même que Dieu demeure toujours en soi-même stable et tranquille — de même, nous aussi, nous l'imitions, autant que nous pouvons, en cette stabilité... » Enseignement magnifique, qui évoque déjà le rythme intérieur de certaines pages de saint Thomas d'Aquin (1). « Jette, avec sécurité, toutes tes inquiétudes dans le sein de Celui dont la puissance est invincible, infaillible la sagesse, inlassable la bonté... De la perte de la seule grâce de Dieu, les âmes des Saints doivent s'émouvoir. Et Dieu le permît-il pour toi, j'espérerais de sa miséricorde qu'il te rendît ensuite de plus abondantes consolations... » Et Jourdain cite saint Paul : « Tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu et ont été appelés par lui à la sanctification. »

Même dans les plus troublantes tribulations, l'âme fidèle gardera sa sérénité. Encore faut-il que son calme souverain soit, non le fait d'un effort éphémère, mais le fruit d'une raisonnable obéissance.

« Je t'en conjure... que ton cœur ne se trouble ni ne s'effraie si tu as à pâtir dans les tribulations pour le Christ. Si nous sommes associés à sa Passion, nous le serons à sa joie. Mais que ton obéissance soit une *obéissance toute raisonnable* afin que tu plaises à l'Invisible Époux... » Note originale de cette direction toute dominicaine, la raison doit intervenir jusque dans l'ardeur mystique de l'union à Dieu. Même les vertus majeures de la vie religieuse : la pauvreté volontaire, qui est richesse, l'humilité, qui seule ouvre l'intelligence des tré-

(1) Voir le *Traité des Mœurs divines*, opuscule LXII de saint Thomas d'Aquin, traduction nouvelle de Raïssa Maritain, p. 2, 3, 31, et surtout p. 34, 35, 36, « Dieu ignore le trouble ».

sors divins, cachés aux superbes et dévoilés aux petits, la charité enfin, leur source et leur couronnement, n'ont toute leur efficacité que dans l'équilibre d'une droite raison. Seul « l'amour divin ne connaît pas de mesure »; tout ce qui est humain a des limites; et toute exagération, même dans l'ascèse, est un vice. D'ailleurs, il y a quelque fallacieux enivrement dans la recherche de la pénitence, devenant alors une fin et non plus un moyen. L'humble, la douce acceptation de la douleur envoyée par la Providence vaut bien mieux. Celle-ci ne manquera pas. La joie « d'être entrée, comme l'amie et la colombe, dans les trous de la pierre, — et la pierre, c'est le Christ » —, n'exempte point l'âme de la souffrance. C'est par la souffrance que s'achète la béatitude future, et dès maintenant la paix intérieure : « Quand l'âme a bu la décoction amère de la tribulation, elle est purifiée jusqu'au fond, elle est éprouvée contre les astuces de l'ennemi, et elle est récompensée par la divine consolation d'enhaut. Qu'elle est donc bonne et désirable, l'âcreté de la tribulation! Elle produit la patience, *met l'esprit en équilibre*... et thésaurise pour la vie future... »

Quant aux maux eux-mêmes, ils sont passagers, il convient de les porter légèrement : « Brève est la voie, court le labeur, et infini le repos vers lequel nous avançons rapidement. » Cette vie est un exil, mais nous en serons rappelés. Cette pensée met les choses à leur vraie place, et donne à l'âme son poids : « Le cœur privé du Christ est comme la paille vide de son grain : elle est chassée par le vent; vide, le cœur est emporté de-ci, de-là, par la tentation. Quant à la paille qui contient son grain, elle est fixée par son poids... de même, affermi par le Christ qui habite en lui, le cœur, même agité par la tentation, n'est pas entraîné de-ci, de-là, ni emporté par elle... »

Équilibre, pondération, prudence, discrétion, ces mots reviennent souvent dans les affectueuses exhortations de Jourdain à Diane. Le danger qu'il craint pour cette ardente nature, ce n'est pas la négligence, mais son contraire : « Je ne veux pas que, par des mortifications excessives, tu te hâtes vers ta fin. A qui se hâte trop, le pied manque »...

Qu'elle marche avec régularité et prudence : c'est par degrés qu'on progresse. Qu'elle ménage sa santé... et il lui écrit un jour ce mot charmant : « J'ai su que tu t'étais blessée au pied, et j'ai mal à ton pied : te voilà avertie de te montrer désormais plus prudente, et en ce qui est de ton pied, et en ce qui est de tout ton corps... »

A la pénitence corporelle, il préfère d'ailleurs infiniment la mortification spirituelle, dont l'exercice est la correction journalière des défauts, l'acquisition quotidienne et persévérante des vertus. Là, la prudence s'accorde avec l'amour, et la pénitence mène sûrement à la charité. Constamment il rappelle Diane en cette voie, et lorsqu'il la voit devenir plus modérée, plus sage, il se réjouit de ses progrès vers la perfection. « Je t'ai vue dernièrement en rêve; il me semblait que tu me parlais d'une façon *si vraie et si sage* que, lorsque je m'en souviens, j'en ressens encore de la joie; et tu me disais : Le Seigneur m'a dit ces paroles : « Moi, Diane, Moi, Diane, Moi, Diane »... et il a ajouté de même plusieurs fois : « Je suis bon, Je suis bon, Je suis bon »... »

Jourdain pouvait dire alors : Qu'as-tu besoin de moi, tu as Dieu!... « et il te parle plus doucement et plus salutairement que Frère Jourdain »... « Lui seul peut et doit suffire aux âmes... » ..... « Pourquoi t'écrirais-je de pauvres petites lettres pour essayer de donner la consolation à ton cœur, alors que, tout près de toi, tu peux trouver une consolation bien meilleure en lisant ce livre que tu

as toujours devant les yeux de ton âme, ce livre de la Loi immaculée... Immaculée parce que seule elle ôte les souillures, seule elle est charité, et que tu la trouves écrite avec une merveilleuse beauté lorsque tu contemples Jésus, ton Sauveur, étendu en Croix comme une peau sur laquelle il a écrit avec ses meurtrissures et qu'il a enluminée de son sang généreux... »

Dernier terme de la direction spirituelle qu'un saint puisse donner à une sainte, discrétion sublime : ainsi que Béatrice s'éloigne et s'efface lorsque Dante arrive aux prairies irradiées où coule un fleuve de lumière, Maître Jourdain se tait lorsque l'âme de sa fille bien-aimée est parvenue en la divine présence...

Son humilité l'empêche d'ailleurs de s'attribuer, comme directeur, une autorité humaine. « Vous croyez, a-t-il écrit à une jeune fille inconnue — *ad virginem devotam* — qu'il a vue sans doute à Trèves ou Cologne, et peut-être accueillie plus tard à Sainte-Agnès — vous croyez avoir reçu par mon ministère la grâce de votre conversion. Pour moi, je crois que l'Esprit-Saint avait fécondé votre âme avant notre rencontre... »

Il n'est, ne veut être, qu'un docile instrument de la grâce. Constant et dévoué, ferme et prudent, il n'est jamais autoritaire. Directeur de conscience, Jourdain a eu, dans son ampleur et sa délicatesse, le sens catholique de la toute-puissante et infinie liberté de Dieu, et de la surnaturelle liberté des âmes à l'égard de Dieu (1).

M. Aron,
Agrégée de l'Université.

(1) Ces pages sont extraites du manuscrit d'un ouvrage sur le B[x] Jourdain de Saxe qui paraîtra prochainement sous le titre : *Un animateur de la Jeunesse au XIII[e] siècle.* Introduction par le R. P. Mandonnet. (Desclée, De Brouwer, éditeurs, Paris-Bruges).

L'apostolat de Frédéric OZANAM [1]

Suivant la promesse que tout jeune il avait faite à Dieu de vouer ses jours au service de la vérité, pendant toute sa vie Ozanam défendit le catholicisme par la plume et par la parole. Il se prépare à cette tâche par un labeur acharné. Il rêva d'abord de « connaître une douzaine de langues », « de savoir passablement la géologie et l'astronomie, d'étudier l'histoire universelle dans toute son étendue et l'histoire des croyances religieuses » de tous les peuples. S'il fut obligé de renoncer à un programme dont la réalisation aurait nécessité plusieurs vies humaines, il acquit néanmoins une érudition considérable dans les domaines patristique, historique, littéraire et linguistique. Il connaissait à fond trois langues mortes : l'hébreu, le grec, le latin, et — ce qui était une véritable nouveauté pour l'époque — quatre langues vivantes : l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'italien.

Ozanam sut adapter son apologétique à l'esprit de son temps. La plupart des arguments que l'on accumulait contre le christianisme étaient empruntés à Voltaire et aux Encyclopédistes; la plupart reposaient sur des préjugés philosophiques ou des données historiques fausses.

Toute l'irréligion en France procède encore de Voltaire, écrit Ozanam, et je ne sache pas que Voltaire ait de plus grand ennemi que l'histoire; et comment ses disciples n'auraient-ils pas peur de ce passé qu'ils outragent et qui les

(1) Voir *La Vie Spirituelle* du 1er octobre 1930, p. 41.

écraserait s'ils osaient s'en approcher ? Leur peur fait notre force et notre lumière, elle nous montre où doivent porter nos coups.

Son apologétique consistera donc à montrer « la religion glorifiée par l'histoire ». On accuse le catholicisme d'obscurantisme, Ozanam montrera qu'il a inondé le monde de ses flots de lumière. On l'accuse d'être l'ennemi de la liberté, il démontrera que toutes les libertés modernes ont leur source dans l'Évangile. On le rend responsable des plaies sociales d'aujourd'hui, il prouvera qu'elles résultent de l'abandon de l'idéal évangélique et qu'elles se guériront par la restauration du règne de la charité.

Quelles sont les sources de son apologétique? « Le *Génie du Christianisme*, écrit Mgr Baudrillart, est le livre générateur de l'apologétique d'Ozanam; celui-ci subit encore l'influence de Ballanche, l'auteur de la *Palingénésie sociale*, et de l'abbé de Lamennais, non le philosophe mais l'interprète de l'histoire des religions. » Sans doute ces sources sont un peu troubles. Mais Ozanam avait deux qualités essentielles : « un parfait bon sens... et un attachement invincible à l'orthodoxie... Apologiste du christianisme, il soutint toujours qu'il fallait laisser aux clercs et aux théologiens l'explication et la défense du dogme, qu'aux laïques savants il appartenait seulement de faire ressortir les convenances et les bienfaits de la doctrine chrétienne. Cette sagesse a mis à l'abri de l'erreur les œuvres de sa précoce et féconde maturité. »

Dans le discours qu'il prononça en 1849 au Cercle Catholique sur les devoirs littéraires des chrétiens, Ozanam a indiqué l'esprit de son apologétique :

La bonté sera le caractère de la controverse chrétienne..., il n'est pas permis de s'en écarter impunément. Dans l'emportement du combat il y a plus de péril qu'on ne pense. Il

est facile d'y offenser Dieu... Quand les chrétiens s'engagent au laborieux service de la polémique, c'est avec la volonté ferme de servir Dieu et de gagner les hommes. Il ne faut pas compromettre la sainteté de la cause par la violence des moyens... Les esprits se trouvent divisés en trois classes nombreuses : ceux qui croient, ceux qui doutent, et ceux qui nient... Il ne faut pas d'abord désespérer de ceux qui nient. Il ne s'agit pas de les mortifier, il s'agit de les convaincre. La réfutation est assez humiliante pour eux quand elle est décisive. Quelles que puissent être la déloyauté, la brutalité de leurs attaques, donnons-leur la leçon d'une polémique généreuse. Gardons-nous de pousser à bout leur orgueil par l'injure, et ne les intéressons pas à se damner plutôt que de se dédire. Le nombre est plus grand de ceux qui doutent. Il y a de belles intelligences mal engagées dans la vie par le malheur d'une éducation insuffisante ou par l'entraînement d'un mauvais entourage : beaucoup ressentent amèrement la douleur de ne pas croire. On leur doit une compassion qui n'exclut pas l'estime. Il serait habile quand il ne serait pas juste de ne les point rejeter dans la foule décroissante des impies, de diviser leur cause et de distinguer entre les étrangers et leurs ennemis. Il n'est pas sage de dédaigner leur sympathie et de repousser le concours de leurs efforts... Tendons-leur la main. Ne la retirons pas s'ils tardent à la saisir... ne perdons pas patience. Dieu est patient parce qu'il est éternel, et les chrétiens aussi.

Charité, tolérance, seront donc les principes directeurs de l'apologétique d'Ozanam.

Au service de son apologétique Ozanam mettra sa science consciencieuse, l'éclat de son style, l'envolée de son éloquence. Avant d'être nommé professeur à la Sorbonne, il défendra surtout par la plume le catholicisme. Ses premiers articles paraîtront dans la petite revue scolaire dirigée par l'abbé Noirot, l'*Abeille*. Étudiant, il écrira dans les grandes revues catholique d'alors, la *Revue Européenne*, *l'Univers Religieux*; ses études intitulées *Réflexions sur la doctrine de Saint-Simon*, du *Progrès par le christianisme*, les *Deux Chanceliers d'Angle-*

terre, des *Biens de l'Église, le Protestantisme dans ses rapports avec la liberté,* sa thèse sur *Dante et la philosophie catholique au treizième siècle,* le mirent au tout premier rang des écrivains catholiques par la logique du raisonnement, la sûreté de la documentation, l'éclat du style. Professeur, il servira surtout par la parole la cause qu'il défend. Ses ouvrages essentiels ne seront que la reproduction de ses cours. J.-J. Ampère nous a dit ce qu'étaient ces cours : « Préparations laborieuses, recherches opiniâtres dans les textes, science accumulée avec de grands efforts, et puis improvisation brillante, parole entraînante et colorée, tel était l'enseignement d'Ozanam. Il est rare de réunir au même degré les deux mérites du professeur, le fond et la forme, le savoir et l'éloquence. Il préparait ses leçons comme un bénédictin et les prononçait comme un orateur. »

« Je ne connais rien de plus surnaturel, a écrit Ozanam, ni qui prouve mieux la divinité du christianisme que d'avoir sauvé l'esprit humain » : c'est toute la thèse apologétique d'Ozanam.

Pour prouver sa thèse, Ozanam avait conçu le plan d'une vaste enquête :

> Mes deux essais sur Dante et sur les Germains sont pour moi les deux jalons extrêmes d'un travail dont j'ai fait une partie dans mes leçons publiques et que je voudrais reprendre pour le compléter. Ce serait l'histoire littéraire des temps barbares; l'histoire des lettres, et par conséquent de la civilisation depuis la décadence latine et les premiers commencements du génie chrétien jusqu'à la fin du XIII^e^ siècle.

De ce vaste plan il ne put exécuter que des fragments :

> Dans la *Civilisation chrétienne au V^e^ siècle,* écrit Mgr Baudrillart, Ozanam nous montre le christianisme sauvant du monde antique tout ce qui mérite d'être conservé, régéné-

rant et purifiant tout ce qui peut être renouvelé, ne créant pas une autre humanité, mais y introduisant des germes nouveaux et féconds ; au moment où tout semble perdu, tout va être sauvé, telle est l'idée générale (de l'ouvrage).

Ozanam, dans une lettre à Lallier, précise la thèse des *Études germaniques* : « Il s'agit de montrer que l'Allemagne est redevable de son génie et de sa civilisation tout entière à l'éducation chrétienne qui lui fut donnée; que sa grandeur fut en proportion de son union avec la chrétienté. » Dans cet ouvrage il flétrira la thèse nationaliste des historiens de la Germanie : « On a vanté, écrit-il, la pureté de la race allemande quand, vierge comme ses forêts, elle ne connaissait pas les vices de l'Europe civilisée, on n'a non plus tari sur la supériorité de son génie, sur la haute moralité de ses lois, sur la profondeur philosophique de ses religions, qui pouvaient la conduire aux plus hautes destinées si le christianisme et la civilisation latine n'avaient détruit ses espérances. » En réalité, sans le christianisme les Germains fussent restés des barbares.

La civilisation chrétienne chez les Francs, écrit Mgr Baudrillart, est l'apothéose de l'Église catholique, je ne sais si nulle part ailleurs elle a été célébrée avec autant d'abondance, de force et de conviction... L'Église aima les barbares et les servit avant qu'ils fussent devenus les maîtres du monde; elle ne désespéra jamais d'eux... elle a deviné les Francs et leur avenir; même divination dans la prédilection que l'Église témoigne aux Francs Australiens et à leurs chefs, ancêtres de Charlemagne.

Les Austrasiens, menacés de revenir au paganisme par le contact de la Germanie, furent sauvés de ce péril par la papauté : « Les Francs, écrit Ozanam, confirmés dans leur mission, se trouvèrent, comme la Providence les avait voulus, les défenseurs de l'Église, les continuateurs des Romains, et l'obstacle invincible des invasions. »

L'apologétique d'Ozanam devait provoquer les objections des incroyants qui l'accusaient de manquer d'indépendance :

Je ne sais rien de plus honorable qu'un tel reproche, répond Ozanam... je n'aspire pas à cette triste indépendance dont le propre serait de ne rien croire et de ne rien aimer... On ne peut demander à l'écrivain que deux choses : premièrement que sa conviction soit libre et intelligente... secondement que le désir de justifier une croyance ne l'entraîne pas à dénaturer les faits, à se payer de témoignages douteux et de conséquences prématurées.

La sincérité d'Ozanam ne peut être suspectée. Elle donnait à sa parole comme à ses écrits une force pénétrante : « Avant de vous entendre, lui écrivait un de ses auditeurs de Sorbonne, je ne croyais pas; ce que n'avaient pu faire bon nombre de sermons, vous l'avez fait en un jour; vous m'avez fait chrétien...; il est impossible de ne pas croire ce que l'on exprime si bien et avec tant de cœur. » « En le lisant, a écrit dans un journal intime un protestant, le père de Gabriel Monod, on ne devient pas son disciple, mais son ami; on voudrait sentir comme lui. »

Enfin Ozanam a été un précurseur du catholicisme social, ainsi que l'a noté de Mun : « Il donna le signal de l'action populaire chrétienne. »

Au lendemain de 1830 il remarquait avec beaucoup de perspicacité « que la question qui agite aujourd'hui le monde n'est ni une question de personnes, ni une question de formes politiques, mais une question sociale ».

Nous avons indiqué précédemment l'attitude qu'Ozanam avait prescrite aux confrères de Saint-Vincent-de-Paul en face du péril social et les mesures pratiques qu'il préconisait pour le conjurer. De plus, il a compris que la solution du problème social était liée surtout à celle de

l'organisation du travail. Il s'est appliqué à préciser les principes qui doivent la réglementer. Deux écoles ont proposé chacune une solution différente : l'école d'économie libérale et l'école socialiste. Ozanam a montré leurs déficiences au point de vue catholique :

L'ancienne école des économistes ne connaît pas de plus grand danger social qu'une production insuffisante; pas d'autre salut que de la presser, de la multiplier par une concurrence illimitée; pas d'autre loi du travail que celle de l'intérêt personnel, c'est-à-dire du plus implacable des maîtres. D'un autre côté, l'école des socialistes modernes met tout le mal dans une distribution vicieuse et croit avoir sauvé la société en supprimant la concurrence, en faisant de l'organisation du travail une prison qui nourrirait ses prisonniers, en apprenant aux peuples à échanger leur liberté contre la certitude du pain et la promesse du plaisir. Ces deux systèmes, dont l'un réduit la destinée humaine à produire, l'autre à jouir, aboutissent par deux voies diverses au matérialisme.

M. Duthoit commente ainsi la pensée d'Ozanam :

La religion n'exclut, en principe, aucun régime économique;... mais quel que soit le régime économique,... la doctrine catholique formule certaines requêtes... : que la personne du travailleur soit respectée : que sa vie de famille, avec les devoirs et les charges qu'elle entraîne, soit sauvegardée; qu'il puisse remplir tous les préceptes de la religion et spécialement observer le dimanche; que des garanties soient prises pour assurer l'hygiène physique et morale de l'atelier. En un mot il faut que, dans le régime du travail comme dans tous les domaines de l'activité humaine, Dieu règne et que sa volonté soit faite. Or Dieu ne règne que si sa créature est aimée et respectée : il faut donc que les âmes soient assez pénétrées de charité pour reconnaître dans le prochain et spécialement dans les travailleurs salariés des créatures faites à l'image de Dieu, par conséquent des frères... c'est en cela que la question sociale est une question morale, donc religieuse.

Or qu'avaient fait les catholiques dans ce sens quand éclata la crise de 1848 ? Presque rien. Dans un article que publiait le *Correspondant* le 10 février 1848 : les *Dangers de Rome et ses espérances*, Ozanam jetait le cri d'alarme. Après avoir établi une sorte de parallèle entre l'attitude de l'Église, à l'époque du Bas-Empire, envers les Barbares, et celle que prenait le pontificat de Pie IX vis-à-vis de la société contemporaine où croulaient les empires sous l'assaut des démocraties, il s'écriait, en concluant : « Passons aux Barbares et suivons Pie IX. » Par là il demande, ainsi qu'il l'explique à son ami Foisset : « qu'on s'occupe du peuple qui réclame des garanties pour le travail contre la misère, qui a de mauvais chefs, mais faute d'en trouver de bons... Nous ne convertirons pas Attila et Genséric, mais Dieu aidant, peut-être viendrons-nous à bout des Huns et des Vandales. » Et le 15 mars 1848 il écrivait à son frère l'abbé : « Si un plus grand nombre de chrétiens s'étaient occupés des ouvriers depuis dix ans, nous serions plus sûrs de l'avenir. » Dans l'*Ère nouvelle*, journal qu'il avait fondé avec Lacordaire, et qui eut une durée éphémère, il adressait un appel chaleureux à tous « les gens de bien » pour les conjurer de s'employer activement à la défense des intérêts populaires : « Le danger, que vous vous félicitez de ne plus voir dans les rues, s'est caché dans les greniers des maisons qui les bordent. Vous avez écrasé la révolte; il vous reste un ennemi que vous ne connaissez pas assez : la misère. »

La méthode que préconise Ozanam pour combattre la misère est l'accord de la justice et de la charité.

La pensée d'Ozanam (1) sur les devoirs de justice issus du travail salarié est exprimée dans les notes du Cours municipal de droit commercial professé à Lyon en 1839

(1) Nous suivons de très près l'analyse de la pensée d'Ozanam faite par M. Duthoit dans le livre du Centenaire.

et 1840. Il définit le travail « l'acte soutenu de la volonté de l'homme, appliquant ses facultés à la satisfaction de ses besoins ». Le christianisme a réhabilité le travail et les travailleurs en la personne du divin ouvrier de Nazareth.

Le christianisme a proclamé, en même temps que le devoir de travailler, le droit de toucher le juste prix du travail. Et Ozanam aborde la question du salaire.

Si l'ouvrier est regardé « comme un instrument dont il faut tirer le plus de service possible au moindre prix, c'est l'exploitation de l'homme par l'homme, c'est l'esclavage; le service devient servitude ». On est amené à faire pour l'ouvrier ce qui se fait pour les machines, à chercher l'entretien le plus économique. De là un emploi abusif de la femme et de l'enfant dans l'industrie, l'indifférence totale à l'égard des besoins religieux, moraux et intellectuels des travailleurs; la loi dominicale n'est plus respectée.

Si l'ouvrier au contraire est considéré « comme un associé, comme un auxiliaire », le salaire doit payer les trois éléments que l'ouvrier met au service de l'industrie : la bonne volonté courageuse, certaines connaissances, la force. Le travailleur doit trouver dans son salaire les éléments de sa retraite, sinon « il aurait placé sa vie à fonds perdus ». Tels sont les éléments essentiels de ce qu'Ozanam appelle le « salaire naturel ». Ils correspondent aux frais d'existence, à l'éducation des enfants, à la retraite. Contre les risques du travail (chômage, maladie, accident), Ozanam préconise les caisses d'assurances. Il note que le taux réel du salaire n'est pas toujours égal au *taux naturel*. De ce fait il ne rend pas les patrons seuls responsables. Des causes peuvent jouer en dehors d'eux. Ce qu'il faut prévenir, c'est la « position hostile des maîtres et des ouvriers, et comme conséquences, les violences

matérielles ou l'exode des travailleurs. C'est à la justice de prévenir les attaques. Ozanam ne veut ni de l'intervention dictatoriale du gouvernement ni de la liberté absolue ». L'une mènerait à la tyrannie politique et à la ruine de l'industrie, l'autre mettrait l'ouvrier à la merci de l'entrepreneur, « car l'ouvrier a moins d'épargne, moins de lumière, moins de liberté ». Il faut concilier les deux principes d'autorité et de liberté. Toutes les préférences d'Ozanam vont à la quasi-association de l'ouvrier à l'entreprise pour des raisons d'équité et d'utilité : « Le salaire doit être proportionnel au profit : règle de société. »

Ozanam, en matière sociale, apparaît comme un véritable précurseur.

« Son principal mérite, écrit M. Duthoit, c'est d'avoir esquissé les solutions que les papes du temps présent, spécialement Léon XIII, dans l'Encyclique sur la condition des ouvriers, devaient préciser, mettre au point. L'analyse pénétrante que fait Ozanam des éléments du juste salaire, son appel discret, mais ferme, à l'intervention des pouvoirs publics, quand celle-ci est indispensable, ce sont là comme des travaux préparatoires qui devaient attirer plus tard l'attention du magistère suprême de l'Église. »

La justice doit être complétée par la charité : « Notre pensée, écrit-il en octobre 1848, est de commencer et d'entretenir parmi les chrétiens une *agitation charitable.* » Que les honnêtes gens secouent leur torpeur! Il les convie à une œuvre d'assistance qui honore l'assisté, bien loin de l'humilier. M. Duthoit résume ainsi la pensée d'Ozanam :

La charité doit s'employer avant tout à instruire et à moraliser, à faire des hommes qui puissent se passer des secours de l'assistance matérielle... Le rôle de la vraie charité c'est, non pas de se rendre indispensable, mais bien plutôt de préparer le pauvre à se passer de son secours, comme ami de

prévenir la misère par une action opportune sur ceux qui ne mendient pas encore, mais que guette l'indigence.

Lançant, dans l'*Ère nouvelle*, un éloquent appel aux prêtres, il leur dit : « C'est bien de s'occuper de l'indigent qui sollicite, mais cela ne suffit pas. » Le temps est venu de vous occuper « davantage des autres pauvres qui ne mendient pas, qui vivent ordinairement de leur travail et auxquels on n'assurera jamais de telle sorte le droit au travail ni le droit à l'assistance qu'ils n'aient besoin de secours, de conseils et de consolations. Le temps est venu d'aller chercher ceux qui ne vous appellent pas, qui, relégués dans les quartiers mal famés, n'ont peut-être jamais connu ni l'Église, ni le prêtre, ni le doux nom du Christ ».

La croisade charitable que prêche Ozanam doit aboutir au progrès social, suite logique du Christianisme « qui contient, dit-il, toutes les vérités des réformateurs modernes et rien de leurs illusions, seul capable de réaliser l'idéal de fraternité sans immoler la liberté ». Elle aura encore pour résultat d'établir la paix entre les classes et de prévenir le retour des luttes fratricides qui ensanglantèrent Paris en 1848.

La conclusion de cet article sera qu'Ozanam a été un grand apôtre de l'Église au XIX[e] siècle, non seulement par le zèle qu'il déploya à son service, mais encore par les belles vertus qui caractérisèrent sa personnalité spirituelle. De sa foi vigoureuse et de son ardente charité découle tout son apostolat. « La vérité connue ne se contient pas. Elle remplit le cœur d'un amour qui a besoin de se communiquer. » L'amour du prochain, qui possède son âme et la parfume, explique son dévouement absolu à l'égard de ceux qu'il voulait ramener à la foi : il leur

donna son temps et leur sacrifia sa santé. De l'apôtre il a le souci de l'orthodoxie, l'amour de l'Église, l'amour du Pape : « L'orthodoxie est le nerf et la force de la religion; sans cette condition vitale toute association catholique est impuissante. » « Ampère écrit qu'il tient à l'orthodoxie plus qu'à la vie même, qu'il aime de toute la puissance de son cœur l'Église, qui est pour lui l'idéal souverain de l'humanité. » « Il n'y a de repos pour l'esprit et pour le cœur, note-t-il dans son testament, que dans la foi de l'Église et sous son autorité. » De l'apôtre, il a encore le désintéressement total : « Si une chose me console de quitter la terre avant d'avoir fait ce que j'ai voulu, c'est que je n'ai jamais travaillé pour la gloire des hommes, mais pour le service de la vérité. » L'humilité d'Ozanam était notoire :

Sans doute, au rang inférieur où je suis, j'ai voulu consacrer ma vie au service de la foi, mais en me considérant comme un serviteur inutile, comme un ouvrier de la dernière heure, que le Maître de la vigne ne reçut que par charité. Il m'a semblé que mes jours seraient bien remplis, si, malgré mon peu de mérite, je réussissais à retenir autour de ma chaire une jeunesse nombreuse, à rétablir devant mes auditeurs le principe de la science chrétienne, à leur faire respecter tout ce qu'ils méprisent : l'Église, la Papauté les moines.

Enfin sa soumission à la volonté de Dieu, dont il donna une preuve admirable pendant sa longue maladie, apparaît à chaque page de sa correspondance. Elle éclate, comme un Alleluia, dans la prière du malade qu'il rédigea à Pise le 23 avril 1853 :

Je sais que j'accomplis aujourd'hui ma quarantième année, plus que la moitié du chemin de la vie. Je sais que j'ai une femme jeune et bien-aimée, une charmante enfant, d'excellents frères, une seconde mère, beaucoup d'amis, une carrière

honorable de travaux conduits précisément au point où ils pourraient servir de fondements à un ouvrage longtemps rêvé. Voilà cependant que je suis pris d'un mal grave, opiniâtre et d'autant plus dangereux qu'il cache probablement un épuisement complet. Faut-il donc quitter tous ces biens, que vous-même, mon Dieu, vous m'aviez donnés ? ne voulez-vous pas, Seigneur, vous contenter d'une partie du sacrifice ? laquelle faut-il que je vous immole de mes affections déréglées ?... vous n'acceptez pas ces offrandes intéressées, vous rejetez mes holocaustes et mes sacrifices. C'est moi que vous demandez. Il est écrit, au commencement du Livre, que je dois faire votre volonté. Et j'ai dit : « Je viens, Seigneur. »

Je viens si vous m'appelez, et je n'ai pas le droit de me plaindre. Vous m'avez donné quarante ans de vie, que les miens ne se scandalisent pas si vous ne voulez pas faire aujourd'hui un miracle pour me guérir !... il y a cinq ans, ne m'avez-vous pas ramené de bien loin ?... Ah ! toutes les prières qu'alors on vous adressa pour moi furent écoutées. Pourquoi celles qu'on vous fait aujourd'hui et en plus grand nombre seraient-elles perdues ?... Vous me ferez trouver dans la maladie une source de mérites et de bénédictions ; ces bénédictions, vous les ferez retomber sur ma femme, sur mon enfant, sur tous les miens, à qui mes travaux auraient peut-être moins servi que mes souffrances.

Si je repasse devant vous mes années avec amertume, c'est à cause des péchés dont je les ai souillées, mais quand je considère les grâces dont vous les avez enrichies, je repasse mes années devant vous, Seigneur, avec reconnaissance. Quand vous m'enchaîneriez sur un lit pour les jours qui me restent à vivre, ils ne suffiraient pas à vous remercier des jours que j'ai vécus. Ah ! si ces pages sont les dernières que j'écris, qu'elles soient un hymne à votre bonté !

Faut-il s'étonner, après cela, que les deux fondations les plus illustres d'Ozanam, les Conférences de Notre-Dame et la Société de Saint-Vincent-de-Paul, aient été bénies de Dieu et que pour elles l'avenir s'annonce aussi brillant que le passé ?

René Delègue.

TEXTES ANCIENS

Lettre de saint Augustin à Proba, sur la Prière [1]

(*Suite*)

[*La Prière du Seigneur.*] 21. En fait de paroles, celles-là nous sont nécessaires, qui nous rappellent et font comprendre ce que nous demandons, et non pas celles par lesquelles nous imaginerions que le Seigneur puisse être informé et fléchi. Quand nous disons : « Que votre nom soit sanctifié », nous nous rappelons qu'il faut désirer que son nom toujours saint soit tenu pour saint parmi les hommes, — c'est-à-dire ne soit pas méprisé, cela, non pour l'utilité de Dieu, mais pour celle des hommes. En disant : « Que votre règne arrive » — règne qui viendra, que nous le voulions ou non —, nous ranimons notre désir de l'avènement de ce règne et d'être dignes d'y siéger. En ajoutant : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel », nous demandons la grâce d'obéir et d'accomplir sa volonté de la même façon qu'aux cieux les anges l'accomplissent. Dans la formule : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien », *aujourd'hui* veut dire : dans le vie présente; le pain, élément par excellence de notre nourriture, désigne tout l'ensemble du nécessaire

(1) Traduction et notes du R.P. Benoît Lavaud, O.P. Cf. *La Vie Spirituelle*, septembre 1930, p. 219, octobre 1930, p. 69.

temporel ; ou encore le Sacrement des fidèles, nécessaire ici-bas, non pour la vie d'ici-bas, mais pour obtenir l'éternelle félicité. En disant : « Remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous doivent », nous nous rappelons et ce que nous demandons : le pardon de nos fautes, et ce qu'il faut faire pour le mériter. En disant : « Ne nous induisez pas en tentation », nous nous rappelons que nous demandons cela, de peur que, dépourvus de son aide, trompés, nous ne consentions à la tentation, ou, terrassés, nous n'y cédions. Enfin en disant : « Délivrez-nous du mal », nous nous rappelons que nous ne jouissons pas encore de ce bien dont la possession délivre de tout mal. Cette demande, qui vient en dernier lieu dans l'oraison dominicale, est d'une telle ampleur, que le chrétien, en quelque tribulation qu'il soit, doit gémir et pleurer par cette plainte, commencer par elle, continuer par elle, et par elle terminer la prière. Il fallait ces paroles pour fixer en notre mémoire les choses mêmes qu'elles expriment (1).

[*Toute prière se ramène au Pater.*] 22. Quelque autre formule que nous disions, soit que le sentiment de l'âme qui prie la conçoive avant de prier pour se manifester ou la médite pour se nourrir, nous ne pouvons rien dire, si nous prions comme il faut, que ce qui est déjà exprimé dans cette prière du Seigneur. Toute prière, même licite, qui ne peut s'y ramener, est une prière charnelle. Et comment dire alors qu'elle n'est pas illicite, puisque les chrétiens, nés à nouveau dans l'Esprit, ne doivent prier qu'en esprit? Celui qui dit par exemple : « Soyez glorifié dans

(1) Entre autres commentaires du *Pater*, cf. l'article où saint Thomas montre que c'est une prière parfaite, II^{a} II^{ae}, q. 88, a. 9, et le Carême de Naples 1273, sur l'Oraison dominicale. Cf. *La Vie Spirituelle*, 1929, où ce commentaire a été traduit par MM. Yves Simon et Péguy.

toutes les nations, comme vous êtes glorifié parmi nous », et « que vos prophètes soient trouvés véridiques », sa prière revient à celle-ci : « Que votre nom soit sanctifié. » « O Dieu, rétablis-nous; montre-nous ta face, et nous serons sauvés (1) », revient à dire : « que votre règne arrive ». « Affermis mes pas dans ta parole, et ne laisse aucune iniquité dominer sur moi (2) », et : « que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel », c'est tout un. « Ne donnez ni pauvreté ni richesse », c'est la même chose que : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. » Celui qui dit : « Seigneur, souvenez-vous de David et de sa grande mansuétude (3) », ou : « Seigneur, si j'ai fait cela, s'il y a du sang sur mes mains, si j'ai rendu le mal à ceux qui m'en ont fait (4) », celui-là, que dit-il sinon : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à nos débiteurs » ? Celui qui dit : « Seigneur, détournez de nous les désirs mauvais, que les désirs de la chair ne s'emparent pas de moi (5) », que dit-il, sinon : « Ne nous induisez pas en tentation ? » Celui qui dit : « Délivre-moi de mes ennemis, ô mon Dieu; protège-moi contre mes adversaires », fait la dernière demande du *Pater* : « Délivrez-nous du mal ».

Parcourez toutes les prières saintes, et je suis d'avis que vous n'y trouverez rien qui ne soit contenu et renfermé dans cette oraison du Seigneur. Libre à chacun d'user d'autres paroles, pourvu qu'il dise, au fond, les mêmes choses. Mais il ne saurait être permis de demander d'autres objets.

(1) Ps. LXXIX, 4.
(2) Ps. CXVIII, 133.
(3) Ps. CXXXI, 1.
(4) Ps. VII, 4.
(5) Eccli., XXIII, 6.

[*Demande absolue et demande conditionnelle.*] 23. Ces biens, objets de l'oraison dominicale, il faut les demander sans aucune hésitation, et pour nous et pour les nôtres, et pour les étrangers, y compris les ennemis eux-mêmes — (ce qui n'empêche pas que, dans le cœur du priant, s'élève ou prédomine un sentiment différent pour celui-ci et pour celui-là, selon que les nécessités des personnes sont plus impérieuses ou moins urgentes). — Mais dire par exemple dans la prière : « Seigneur, multipliez mes richesses », ou : « Donnez-m'en autant qu'à celui-ci ou à celui-là », ou encore : « Accumulez sur moi les honneurs », « Faites-moi puissant ou illustre en ce monde », ou toute autre demande du même genre, dire cela parce qu'on convoite ces choses, sans se proposer par elles d'être utile aux hommes selon Dieu, c'est faire des vœux auxquels, je pense, on ne trouvera dans l'oraison dominicale rien qui corresponde. Qu'on ait au moins la pudeur de ne pas demander ce qu'on n'a pas honte de désirer; et, si le désir même nous fait honte, mais domine cependant, combien nous demanderons mieux qu'il nous délivre de ce mal du désir, celui à qui nous disons : « Délivrez-nous du mal. »

[*Résumé.*] 24. Si je ne me trompe, vous avez dans ce qui précède une réponse aux questions des dispositions à apporter à la prière et de l'objet de nos demandes. Ce n'est pas moi qui vous réponds, c'est Celui qui a daigné nous enseigner tous. C'est la vie bienheureuse qu'il faut chercher, qu'il faut demander au Seigneur. Ce que c'est qu'être heureux, beaucoup en ont discuté, mais nous n'avons pas à nous soucier d'eux ni de leurs opinions. Brièvement l'Écriture donne la réponse vraie : « Bienheureux le peuple dont le Seigneur est le Dieu (1). » Pour être de ce peuple, pour parvenir à voir Dieu et à vivre avec lui sans fin,

(1) Ps. CXLIII, 15.

« ce qui est finalement prescrit, c'est une charité venant d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère (1) ». En ces trois choses, la bonne conscience est mise pour l'espérance. Foi, espérance et charité conduisent donc à Dieu celui prie, c'est-à-dire qui croit, espère et désire, et qui considère ce qu'il demande au Seigneur dans l'oraison du Seigneur. Les jeûnes et la mortification des autres désirs, pourvu qu'ils ne compromettent pas la santé, en tout premier lieu les aumônes, favorisent beaucoup la prière et nous permettent de dire, aux jours de la détresse : « Je cherche le Seigneur ; mes mains sont étendues la nuit sans se lasser (2). Dieu est incorporel, impalpable... Tendre vers lui les mains ne peut être que le chercher par les bonnes œuvres.

[*Une objection : Comment entendre un texte de l'Apôtre. Réponse.*] 25. Mais vous vous demandez maintenant, sans doute, pourquoi dans ces conditions l'Apôtre a dit : « Nous ne savons comment demander, pour prier comme il faudrait (3). » On ne peut pas supposer que saint Paul, ni les Romains à qui il écrivait, ignorassent l'oraison dominicale. Pourquoi donc a-t-il dit cela, lui qui ne pouvait dire ni témérité ni mensonge? Voici ce qui me semble : Les épreuves et les tribulations temporelles sont, la plupart du temps, utiles ou pour guérir l'enflure de l'orgueil ou pour éprouver et exercer la patience, qui, éprouvée et exercée, mérite une récompense plus belle et plus abondante, ou pour châtier et détruire le péché, quel qu'il soit ; mais nous ignorons à quoi au juste elles servent, et nous demandons d'être délivrés de tout mal. L'Apôtre

(1) I Tim., I, 5 : « Finis praecepti est caritas de corde puro et conscientia bona et fide non ficta. » Saint Augustin joue un peu sur le mot *finis*.
(2) Ps. LXXVI, 3.
(3) Rom., VIII, 26.

lui-même a voulu montrer qu'il n'échappait pas à cette ignorance, car il ne savait pas, lui non plus, ce qu'il fallait demander pour prier comme il faut, lorsque, dans ses grandes révélations, Dieu lui ayant donné pour qu'il ne s'enorgueillît pas l'aiguillon de la chair et l'ange de satan pour le souffleter, il pria trois fois le Seigneur de l'en délivrer. Il est clair que, dans ce cas, il ne savait pas ce qu'il fallait demander. A la fin, Dieu lui donna l'explication et lui révéla pourquoi sa demande n'était pas exaucée, pourquoi il n'était pas avantageux qu'elle le fût? « Ma grâce te suffit, car c'est dans l'infirmité que se parfait la force (1). »

(1) II Cor., XII, 7-9.

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

Notes de Pédagogie religieuse

Éducation eucharistique

Nous avons précédemment parlé de la préparation *lointaine* des enfants de sept ans à la communion privée. Plusieurs points en sont restés inexplorés : l'éducation de l'intelligence sur les premières vérités essentielles, puis sur la confession et la communion; l'éducation de la volonté. Reste enfin la préparation *immédiate*.

Éducation de l'intelligence.

Il ne s'agit pas d'éclairer les esprits en s'appuyant sur un livre aux formules abstraites, mais de les éduquer oralement en faisant appel à l'imagination, à la sensibilité, aux images, aux projections, ou au tableau noir.

Les premières vérités essentielles d'abord.

*Qu'*avons-nous donc à apprendre aux enfants en voie d'atteindre l'âge de raison et de communier, et *comment* le leur apprendre ?

Nous avons à leur apprendre le strict essentiel : ce qu'il faut absolument croire et ce qu'il faut pratiquer; *les vérités de nécessité de moyen, et quelques vérités de nécessité de précepte*. Et nous avons à les en instruire en leur *racontant* ces choses assez nettement pour qu'ils soient saisis et émus. Tout cela un peu à la façon de cette mère de famille du Maine dont on citait récemment le trait suivant. Tout près de Laval, dans la campagne, un prêtre rencontre un enfant

assis sur le bord du chemin, s'arrête, devise gentiment avec lui et le prie de faire un beau signe de croix. L'enfant s'exécute de la meilleure grâce. « Interrogez-le, M. le curé, sur son catéchisme », fait la mère qui travaille dans le champ voisin. L'enfant répond à merveille. — « Quel âge a-t-il donc ? » — « Trois ans et demi. » — « Mais comment faites-vous pour arriver à ce résultat ? » — « Voici : quand je l'habille, le matin, sur mes genoux, ou pendant qu'il mange, je lui *raconte la religion*. » Cela rappelle le diacre Philippe.

Racontons aux nôtres les points fondamentaux de la religion, c'est-à-dire : 1° l'existence d'un Dieu personnel; 2° d'un Dieu qui nous récompensera ou nous punira dans l'autre vie; 3° d'un Dieu en Trois Personnes; 4° du Fils de Dieu incarné et Rédempteur.

Sur la première vérité, mettons d'abord les enfants en contact avec ce qu'ils voient : « Regardez, mes enfants, l'herbe qui pousse, les fleurs qui sont si belles et sentent si bon, le blé qui lève et dont on fera du pain, le soleil si brillant, les étoiles si nombreuses et si lointaines. C'est le bon Dieu qui a fait tout cela, lui si grand, si beau, qui nous aime tant, puisqu'il a fait tout cela pour nous ! »

Rappelons-nous qu'il ne faut pas nous contenter de ce contact purement *naturel* qui consiste à remonter de l'effet à la cause par la raison, à la manière païenne, ce qui ne suffit pas à donner la foi. Mais parlons ainsi : « Ce Dieu *a dit* qu'il existait, il s'est montré, il a parlé, au premier homme dans le paradis terrestre, aux patriarches, aux prophètes. (Un peu de description dramatique, ici, ne peut pas nuire, touchant la façon dont Dieu parlait à Moïse dans le buisson ardent, parmi les éclairs et la foudre du Sinaï). Il a parlé à la fin par son Fils qu'il a envoyé sur la terre, il y aura bientôt 2.000 ans. Et quand le bon Dieu parle, *il faut le croire*, parce qu'il ne peut se tromper ni nous tromper. »

Sur la seconde vérité, nous aurons à dire qu'il y a un ciel et un enfer. Les hommes qui n'offensent pas le bon Dieu, qui le prient, qui le servent, iront au ciel. Les méchants, s'ils n'ont pas fait pénitence avant de mourir, iront en enfer avec les démons.

Et prenons garde d'ajouter que si nous croyons qu'il y a un ciel et un enfer, c'est parce que le bon Dieu *l'a dit*, et il faut le croire sur parole.

Quant à la manière de parler de ces sujets, il est bon d'ob-

server que, s'il n'y a pas d'inconvénient — quoiqu'il y ait une difficulté — d'exercer les jeunes imaginations en leur dépeignant le ciel, il ne semble pas en aller de même pour la vérité de l'enfer. Non pas qu'il ne faille affirmer ce dogme. Il le faut, au contraire, et avec force. Mais, en fait de descriptions, n'allons pas plus vite que Notre-Seigneur dans l'Évangile. Affirmons avec lui que, dans l'enfer, on sera séparé de Dieu, on souffrira du supplice du feu, et cela toujours. La terrible affirmation parle déjà par elle-même.

Pourquoi cette réserve du côté de l'imagination ? Parce que, d'abord, l'imagination n'est pas la foi. Parce que, surtout, nous nous trouvons, chez l'enfant, devant un double phénomène de psychologie et de grâce auquel il importe de prêter attention. Psychologiquement, l'enfant est doué d'une imagination extrêmement vive; par grâce, son cœur de baptisé est d'une sensibilité extrême... Or, si ces deux touches délicates de nature et de grâce ne sont pas mises d'accord par une main experte, il peut en résulter un désordre fâcheux pour toute la vie : l'impression produite par l'idée de l'enfer dépassant la mesure, fait aussi dépasser la mesure à la crainte du péché. Si l'enfant terrorisé penche en même temps à croire que tel ou tel de ses petits péchés est une faute grave — et la maladresse de certaine mère, de certaine maîtresse, ne l'y aide que trop parfois, quand on le menace de l'enfer pour des riens, — sa conscience malheureusement se fausse. A l'heure où les passions naissantes parleront plus haut, le déséquilibre ne fera que s'accentuer. L'on voit des consciences trop tendues finissant par devenir très larges, trop larges.

Sur la troisième vérité, nous ne pouvons guère raisonner, mais répéter l'affirmation divine, de façon à ce qu'elle soit retenue, à savoir qu'il y a un seul Dieu *et trois Personnes en Dieu*. Il est bon cependant de recourir à certains traits évangéliques qui, à la fois, affirment cette vérité et la représentent par une image : ainsi ce qui s'est passé au Baptême de Notre-Seigneur.

Serait-ce assez dire que *Père*, *Fils* et *Saint-Esprit* sont les noms du bon Dieu ? Non pas, car trois noms peuvent exprimer une même réalité. Ils expriment ici trois réalités distinctes. N'approfondissons rien, mais n'employons pas de locutions inexactes. Et il suffira, pour fixer la mémoire de l'enfant, de lui expliquer le signe de la Croix.

La quatrième vérité est d'ordre sensible et émouvant. Nous sommes ici en pleine terre d'images, de sentiments, d'émotions, d'amour : Dieu devenu visible, tangible, dans une crèche, sur la croix, présent derrière la porte d'un tabernacle ! « Et on l'a vu sur la terre, et il a conversé avec les hommes ». « La bonté et l'humanité de notre Dieu sauveur est apparue », dit l'Écriture. « Il nous a regardés à travers le treillis, à travers le voile de sa chair, dit saint Augustin, et il nous a souri. »

Avons-nous l'idée de ce qui pouvait se passer dans la petite tête de cette Emma Mariani, une Italienne, de Lucques, qui a vécu moins de cinq ans, de novembre 1911 à juillet 1916, et qui, à trois ans, faisait sa Première Communion ? Un prodige de la grâce, soit. Elle n'avait pas ses trois ans que, passant dans la rue, elle regarde de tous côtés : « Jésus doit être là, je sens son parfum et nulle part je ne vois d'église. » Alors on lui répond : « Il y a ici la chapelle des religieuses du couvent. » Et l'enfant de se mettre à genoux, et d'envoyer à Jésus mille baisers. Une autre fois, dans l'église, elle reproche à sa tante de ne pas se prosterner. « Ne sais-tu pas que Jésus est Dieu, un Dieu bien grand, et nous si terriblement petits, si grand qu'il atteint jusqu'au ciel ? » Et elle fait le geste de se montrer petite en mettant sa petite main au ras du sol, puis de faire voir Jésus grand en élevant les bras tant qu'elle peut.

Tous les enfants n'en sont pas là. La grâce divine n'a pourtant rien perdu de sa richesse.

Tel pourra être l'exposé des vérités nécessaires de nécessité de moyen.

Quant aux autres connaissances obligatoires dès l'âge de raison, nous les limiterons à ce qui est du devoir actuel, plus particulièrement l'obligation de la messe (dont nous avons déjà parlé), de la confession, de la communion.

*
* *

Préparation à la confession.

Il est bon que les catéchistes, en présence de ces enfants de sept ans qu'il s'agit de disposer à la confession, aient

leur attention arrêtée sur deux faits qui les inspireront dans l'accomplissement de leur tâche.

Premier fait. L'enfant a l'idée *innée* de cette vérité primordiale qui est un principe premier dans l'ordre moral : *il faut éviter le mal et faire le bien.* Cette idée rend un son dès la première heure. Elle se développe, en se précisant, à mesure d'un plus grand éveil de la raison. Exploitons-la. Donnons des exemples de ce bien, de ce mal, choisis parmi les objets qui ne dépassent pas l'étroit horizon où se meut la jeune intelligence. Ne grossissons pas le mal; montrons-le tel qu'il est.

Deuxième fait. A la notion innée et naturelle du mal, s'ajoute la grâce de l'innocence obtenue au baptême et conservée. L'âme pure est d'autant plus prédisposée à pressentir la laideur du mal qu'elle en est plus exempte. Bienheureux les cœurs purs parce qu'ils verront Dieu. Voir Dieu, c'est voir, par contre-coup, le mal. D'instinct l'enfant a le sentiment de se détourner à l'approche du mal, comme on fuit, pour dire avec le Sage, à la vue du serpent. Tant de fois nous avons pu voir jadis, en ces matins de première communion solennelle, de chaudes larmes couler pour une imperceptible peccadille. Nous retrouvons le phénomène, avec moins de démonstrations sensibles peut-être, mais avec plus d'effarements sans doute, chez les tout-petits. Encore incapables de pleurer pour un sentiment, encore qu'ils pleurent pour des sensations, ces yeux profonds d'enfant ingénu, à cause de leur pureté, ont la vision nette de ce qui n'est pas le bien.

Exploitons donc, avec ces lueurs de raison déjà si vives, ces clartés de foi plus hautes. Clartés, oui, malgré la faiblesse de l'âge. Quand Notre-Seigneur dit que leurs anges, à ces petits, voient la face du Père, pour un peu l'on penserait qu'il se prend d'ajouter : « mais eux aussi, ces innocents, la voient ! »

En vue de la confession, nous nous contenterons de signifier quelques péchés, n'allant pas plus loin que les choses vraisemblales, étant donné l'ignorance et l'incapacité de l'âge.

Ce qui importe plus que l'aveu, c'est le repentir. Les consciences à peine entr'ouvertes sont tendres comme le bouton sous la fraîcheur de la rosée. Elles s'abîmeront en effusions de regret pour une légère faute. Heureux âge où

l'on est difficilement pécheur et facilement pénitent ! Et pénitent parfait ! Car la crainte de l'enfer ne le domine peut-être pas plus, si l'on sait faire vibrer la note sensible, que l'amour de Jésus.

Faut-il mettre entre les mains des enfants des examens de conscience imprimés, même succincts ? Sûrement non. Que l'on se contente de signaler oralement quelques exemples.

Faut-il suivre l'ordre des commandements ? Pour les premières fois, avec les plus jeunes, pas nécessairement. On peut se contenter de ce qu'on pourrait appeler une ébauche de la confession, de l'indication des traits essentiels, mais que l'on prendra soin plus tard de développer, et toujours dans la même ligne. Car, plus tard, il faut bien discipliner le pénitent, l'assujettir à un cérémonial convenu, l'amener à des précisions, le soumettre à un ordre, cet ordre de l'accusation qui plaît tant et qu'on reconnaît si vite chez certaines âmes formées de très bonne heure.

Surtout habituons nos catéchumènes à une absolue franchise. C'est un point de décisive importance, et pour toute la vie. L'on ne craindra donc pas d'en faire ressortir nettement et puissamment les motifs : que le prêtre tient la place de Jésus-Christ; qu'il est bon et miséricordieux de sa bonté même; que rien n'est beau comme l'enfant qui ne ment jamais, ni à ses parents, ni à ses maîtres, ni au bon Dieu surtout, au bon Dieu qui voit tout, qui sait tout que Dieu est content quand on s'accuse bien; que le démon s'enfuit; que le confesseur estime d'autant plus ceux qui ont humbles et sincères.

La réunion qui précède immédiatement la confession par petits groupes appelle une préparation à part. Nous en dirons tout à l'heure un mot.

*
* *

Préparation éloignée à la communion.

Comment préparer oralement l'enfant de sept ans à la Communion ?

Est-il à propos d'expliquer, ou simplement l'affirmer ?

Montrer que Jésus est présent dans chaque hostie consa-

crée, dans chaque partie d'hostie divisée, présent à la fois dans toutes les hosties consacrées du monde entier, présent corporellement mais à la manière des esprits, présent glorieusement comme il est au ciel, présent réellement quoique non visiblement, mais sous des apparences visibles; oui, tout cela est à interpréter du mieux possible en son temps. Mais ce temps ne semble pas encore venu. Il ne paraît pas que, pour la première communion privée faite à l'âge de sept ans, il soit à propos de faire autre chose que d'affirmer tout simplement que Jésus est là, dans la sainte Hostie, Jésus Dieu et Homme, et de l'affirmer sur la foi de Dieu même *qui l'a dit*. Et s'il est là, c'est pour venir en chacun de nous.

N'en est-ce pas assez pour inspirer à l'enfant « une certaine connaissance et le goût » requis comme dispositions premières suffisantes ? Assez pour lui faire dire comme à une petite Anne de Guigné : « Je veux que pour Jésus mon cœur soit pur comme un lis » ?

Nous allons donc concentrer nos efforts pour affirmer et pour illustrer notre affirmation, soit par quelque parole de l'Écriture, soit par plusieurs représentations imaginatives saisissantes, encore et toujours tirées de l'Écriture.

Pourquoi quelque parole de l'Écriture ? Parce qu'il s'agit ici d'une affirmation toute d'autorité. Parce que, également, nous ne trouverons, sur un pareil mystère, ni dans notre imagination ni dans notre intelligence des images et des raisonnements qui vaillent, même auprès des enfants, la parole claire du Fils de Dieu qui enseigne tout homme venant en ce monde, même les enfants. Le chapitre VI de l'Évangile de saint Jean est une merveille à exploiter dans ce sens. Il y avait des enfants, dans cette foule de Capharnaüm, et peut-être n'étaient-ils pas les derniers à comprendre.

Utilisons ce chapitre en y relevant, dans les magnifiques paroles de la promesse, les mots qui portent et qui parleront davantage à l'oreille de l'enfant.

Jésus vient d'accomplir un très grand miracle en multipliant quelques pains, de quoi nourrir cinq mille personnes étendues sur l'herbe, près de Tibériade. Puis il se dérobe jusqu'au lendemain. La foule va le retrouver de l'autre côté du lac, à Capharnaüm. Et là, Jésus prend occasion de l'événement de la veille pour faire un catéchisme sublime et simple sur l'Eucharistie. Il compare à ce pain matériel, qu'il a

multiplié en un instant, un autre pain mystérieux qu'il leur donnera. Tout de suite les enfants, par cette comparaison, vont distinguer cet autre pain du pain ordinaire, ce qui est le premier degré de leur connaissance religieuse.

Origine de ce pain : il vient du ciel, tandis que le pain matériel vient de la terre. Notre-Seigneur l'appelle en effet « le pain du ciel », « le pain descendu du ciel », « le pain de Dieu ».

Nature de ce pain. C'est le « *vrai* pain descendu du ciel ». L'autre n'est pas le vrai pain. C'est du pain sans doute, mais qui ne nourrit que le corps, tandis que le vrai pain nourrit les âmes. Le pain matériel « périt », dit Notre-Seigneur. Mais le vrai pain qui nourrit les âmes, c'est Jésus lui-même en personne. « Je suis le pain de vie; celui qui vient à moi n'aura jamais faim, et celui qui croit en moi n'aura jamais soif. »

Effets de ce pain : il fait vivre l'âme de la vie même du bon Dieu, et pour l'éternité. C'est le pain « qui donne la vie au monde ». « Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et moi je le ressusciterai au dernier jour. » L'autre pain ne produit pas le même effet, pas même ce pain matériel miraculeux, déjà de quelque façon descendu du ciel, la manne, et que les Hébreux ont mangé dans le désert. La manne ne donnait pas la vie immortelle aux âmes. « Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts. Voici le pain descendu du ciel, afin qu'on en mange et qu'on ne meure pas. »

Ne pensons pas que ce *pain du ciel* ne dise rien à un cœur d'enfant. Cette Agnès Charvet, dont on a écrit la courte monographie, comme celle de plusieurs autres, Agnès dont le père a été tué à la guerre, et née elle-même après la guerre commencée, se prépare à sa première communion à six ans et demi. « Je suis bien contente, parce que mon petit papa est au ciel, et quand j'aurai le petit Jésus dans mon cœur, je serai plus près de lui ». A douze ans, elle va mourir : « Le petit Jésus m'a dit que j'irai au ciel tout droit. »

C'est le pur Évangile vécu.

Aux paroles de l'Évangile, joignons la représentation de quelque scène biblique. C'était tout à l'heure déjà la manne, figure de l'Eucharistie. Il y en a d'autres. Communier, c'est recevoir la visite de Jésus. Évoquons les touchantes visites que Notre-Seigneur fait à Zachée le publicain, à qui il dit :

« Aujourd'hui il faut que je me repose chez toi »; à Marthe, à Marie-Madeleine, à Lazare, dans l'intimité de Béthanie. Surtout tirons grand parti de la Communion des Apôtres à la Cène, d'autant plus que c'est l'institution même du divin Sacrement qui est en jeu. Le contraste établi entre la communion des Apôtres, en particulier celle de saint Jean, et la communion sacrilège de Judas, inspire à notre auditoire les dispositions qui doivent l'animer.

Comment préparer ces dispositions et en inspirer à ces jeunes âmes le plus ardent désir ?

Il faut leur indiquer les principales et en faire ressortir tout le prix.

Inspirer la foi.

La foi consiste à croire le bon Dieu quand il dit quelque chose, parce qu'il ne se trompe pas. Sainte Chantal, toute petite enfant, en voulait aux Protestants de ne pas croire à la présence réelle. Son explication du mystère, à elle, était simpliste : « Ils devraient bien croire que Jésus est réellement dans l'Hostie, *puisqu'il l'a dit* ». Et c'est le grand et unique argument capable de convaincre les simples et de confondre les savants. Aux Capharnaïtes sceptiques, Notre-Seigneur ne se perd pas en explications oiseuses, il affirme solennellement : « En vérité, en vérité, *je vous le dis...* » (Joann., VI, 32). Ce que Jésus dit, c'est la vérité même.

Et Dieu, dans ce mystère, ne veut rien autre chose que notre foi toute nue. Il aurait pu, s'il avait voulu, pour aider notre adhésion, permettre quelque miracle, par exemple, faire entendre, à chaque messe célébrée, une musique céleste comme celle que les Anges exécutèrent la nuit de Noël. Il aurait pu, quand le prêtre élève la sainte Hostie, l'environner d'une lumière éblouissante comme le fut Jésus transfiguré au Thabor. Il aurait pu, quand le prêtre distribue la communion, faire que le communiant sentît son cœur brûler, comme il arriva pour les disciples d'Emmaüs. Il ne l'a pas voulu, afin que nous sachions croire à sa parole toute nue, sans voir, sans entendre, sans sentir.

Inspirer la confiance.

D'un coup, montrons à l'enfant les effets admirables de l'Eucharistie, et qui seront en proportion de notre confiance. Jésus, en visitant l'âme, l'embellit de sa beauté, se l'unit étroitement d'amitié, instruit l'intelligence, affermit la volonté, purifie du péché, amortit la racine des défauts, déve-

loppe les germes des bonnes qualités et dépose au fond de l'être la semence de l'immortalité.

Inspirer une confiance qui se traduit en prières : « Venez, Seigneur Jésus ». Venez avec tout le cortège de vos présents !

Inspirer l'amour.

C'est le sentiment le plus facile à exciter au cœur des petits. Si aisément ils sont tout amour. « Jésus et moi, nous nous aimons bien », disait Guy de Fontgalland.

Inspirer l'humilité.

Si tant est qu'il en soit besoin. Car l'âme enfantine, si petite dans sa simplicité, si distante de notre orgueil compliqué et infini dans ses ramifications souterraines, ne songe pas à s'appuyer sur elle-même. Sans doute porte-t-elle notre fonds commun de superbe, mais il est assoupi sous la grâce du baptême.

*
* *

Préparation immédiate.

On est bien d'accord pour reconnaître que le meilleur système, en vue de cette préparation, est de réunir autant que possible par petits groupes les enfants parvenus à l'âge adulte qui se disposent à recevoir pour la première fois la sainte Eucharistie. Ce sera de préférence à l'époque du Carême ou des fêtes de Pâques, puisqu'il s'agit, en somme, de l'accomplissement du devoir pascal par des enfants qui, suffisamment instruits, sont atteints par le précepte. Mais la chose reste de saison en tout temps.

Faut-il rappeler les recommandations expresses de Pie X, qui permettront de juger des dispositions intellectuelles et morales suffisantes chez l'enfant ? « Pour que l'enfant soit convenablement préparé à la première Communion (privée), la connaissance de la religion requise est qu'il comprenne, selon sa capacité, les mystères de la foi, nécessaires de nécessité de moyen pour le salut, et qu'il sache distinguer le Pain eucharistique du pain ordinaire. Pour faire acquérir à l'enfant cette connaissance, il n'est pas nécessaire de lui faire apprendre les formules du catéchisme... » (Pie X à Mgr Odelin, cf. *Le Catéchiste*, juillet 1921). Quant aux conditions morales, le Pape dit encore : « Je développerai en lui

la piété en lui apprenant les principales prières : *Notre Père*, *Je vous salue*, *Marie*, *Je crois en Dieu*, *Je confesse à Dieu;* les actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition. Je lui parlerai du sacrement de Pénitence et d'Eucharistie. J'exciterai en lui le goût de la Communion... » (*Dict. pratique des con. relig.*, t. I, p. 1130.)

Comment organiser l'emploi des jours qui précèdent ? Il semble bien à propos, en effet, pour un groupe de quelques enfants, de consacrer un triduum, qui comportera au moins une réunion chaque soir, ou, s'il est plus commode, chaque matin de ces jours. Quant à la cérémonie elle-même, on évitera tout ce qui pourrait en accentuer l'éclat, pour ne pas nuire à la Communion solennelle.

Quelle méthode employer pour les instructions à faire ? Notons-le une fois pour toutes, le fond de la méthode est le même que celle que nous avons à utiliser avec tout le monde, avec les mourants qui vont quitter la vie, comme avec les enfants qui y entrent, comme avec les pécheurs qui se convertissent et à qui il faut réapprendre l'essentiel des dispositions chrétiennes.

Pour les malades, par exemple, bien souvent il ne suffira pas de leur suggérer simplement de demander pardon au bon Dieu, surtout à ceux qui ne sont pas instruits. Il importe qu'avec la contrition, soient proposés les actes de foi, de confiance et d'amour. Plus ils seront explicitement formulés, mieux cela vaudra. Le bon sens et la théologie le demandent.

Quand serons-nous convaincus que la foi, l'espérance, la charité sont les trois inclinations qui conduisent ou ramènent à Dieu ? Quand croirons-nous à cette affirmation quelque peu extraordinaire de saint Augustin, que « *tous les efforts des Livres Saints tendent à produire dans notre âme la Foi, l'Espérance et la Charité* » ? (Saint Augustin, *De Trinitate*, l. VIII, c. IV, 6). Ce qui veut dire sans doute que tous les efforts du vrai pasteur d'âmes doivent être concordants avec tous les efforts de la Sainte Écriture, c'est-à-dire du Saint-Esprit, le Sanctificateur des âmes.

Nous allons donc apprendre cela à nos petits enfants qui possèdent au fond de leur âme baptisée ce trésor des vertus théologales infuses, et dont il ne faut qu'approcher l'étincelle pour en faire jaillir l'acte.

Quel doux et solide triduum que celui qui consistera à consacrer chacun de ces jours à chacune de ces trois vertus !

Notre première réunion aura pour but de faire faire aux enfants un vrai acte explicite et formel de foi, une véritable profession de foi, comme ils l'auraient faite au baptême s'ils avaient eu alors la raison. Dans cette vue, notre programme, quoique très simple, va comprendre trois choses : rappeler, en les résumant, les *vérités* essentielles de la foi, surtout celles de nécessité de moyen; mettre en valeur le *motif* pour lequel on les croit, à savoir que Dieu l'a dit; enfin faire produire l'acte. Pour ce dernier point, avec les groupes d'enfants (cela peut se renouveler au catéchisme), le mieux est de procéder par interrogations successives sur chaque vérité importante. *Croyez-vous en un seul Dieu?* etc. A chacune les enfants répondront : *J'y crois.*

Et on termine par la question : *Pourquoi croyez-vous ces vérités? — Parce que c'est Dieu qui l'a dit.*

Le même jeu va s'imposer pour notre deuxième réunion qui aura pour thème l'espérance, la confiance. Là encore nous ferons un rappel des choses qu'il faut espérer : la grâce sanctifiante à recevoir par les sacrements, Pénitence et Eucharistie en particulier; la grâce actuelle dont nous avons besoin chaque jour pour ne pas commettre de péchés et faire le bien; même les biens temporels qui sont, à leur manière, utiles au salut; enfin, la gloire du paradis qui nous attend.

Et nous redirons que, s'il faut espérer tout cela, c'est pour le motif des *promesses infaillibles de la bonté* de Dieu. Finalement nous en viendrons à l'acte, en procédant par interrogations, comme la fois précédente, non sans avoir échauffé la ferveur de notre jeune auditoire par quelque considération propre à enflammer sa confiance, sur la miséricorde infinie de Dieu, la tendresse de Jésus dans l'Eucharistie, son amour de prédilection pour les enfants innocents.

Toujours selon la même procédure, la troisième réunion roulera autour de la charité; de son objet : Dieu et le prochain; de son motif : l'amabilité infinie de celui qu'on appelle de son nom propre le bon Dieu. Et c'est le moment de se souvenir que le cœur sensible des tout-petits est souverainement accessible au sentiment de l'amour. Le cultiver en pleine fleur, c'est lui assurer des fruits qui ne passeront pas. Et c'est le lieu de répéter que Dieu nous « a aimés le premier », qu'il a « aimé le monde jusqu'à lui donner son Fils unique ».

L'insistance que nous mettons à recommander les actes

des trois grandes vertus a sa raison d'être dans la gravité des choses. Elle se justifie aussi par l'autorité. Une instruction de la S. Congrégation de la Propagande, du 18 octobre 1883, traitant du baptême des adultes, résume ainsi les connaissances qu'on doit en exiger : Dans les cas ordinaires et en dehors du danger de mort, le catéchumène doit connaître les principaux mystères de la foi, le Symbole, l'Oraison dominicale, le Décalogue, les préceptes de l'Église, l'effet du Baptême, *les actes des vertus théologales et leurs motifs.* (Cf. *Dict. de Théologie cathol.*, Art. *Baptême*, col. 354.)

Et leurs *motifs*; ce point est à remarquer. Certains catéchismes, pour mieux mettre en vue le motif des actes, l'indiquent au début de l'acte, au lieu de le renvoyer à la fin, comme font la plupart des autres. Ainsi, pour l'acte de foi : « Mon Dieu, parce que vous l'avez dit et que vous êtes la vérité même, je crois, etc... » Manière très louable, puisque le motif est réellement ce qui donne l'être et la vie à l'acte, et en constitue la valeur surnaturelle.

Ajouterons-nous, pour finir, que le catéchiste, prêtre ou laïque, (le laïque peut parfaitement collaborer à cette préparation eucharistique, pourvu qu'on le forme), que le catéchiste s'efforcera utilement d'éprouver les sentiments qu'il veut inspirer ? L'étincelle n'allume le foyer que si elle est brillante et ardente. Combien donc il importe que l'on se soit réchauffé le cœur et l'âme dans une fervente oraison théologale !

Dans son catéchisme de onze heures, le saint Curé d'Ars faisait pleurer ses auditeurs en pleurant lui-même. Sans qu'il soit besoin d'aller jusque-là, laissons à l'onction du Saint-Esprit la liberté d'influencer le ton de notre voix, le jeu de notre visage, l'expression de notre personne; et notre auditoire, selon le mot de Gerson, sera « entraîné au Christ ».

L. Paulot.

Le Congrès international de « Caritas Catholica »

La 4e Conférence internationale de *Caritas Catholica* a eu lieu à Bâle du 22 au 26 septembre 1930.

Le début de ce congrès a été marqué par un événement douloureux : son président, Mgr Muller Simonis, malade depuis quelques mois, est décédé dans la nuit du 22 septembre. Le Comité premanent a décidé d'offrir ce poste à Mgr von Tongelen, président de la fédération autrichienne de Charité. Ce choix est, pensons-nous, fort heureux. Rhénan, ancien Camillien, Mgr von Tongelen avait été chargé par le Saint-Siège de reprendre en mains les œuvres de Vienne, tâche où il a excellemment réussi. Dès le début donc il prit la direction du Congrès dont l'idée générale était la sauvegarde de la famille.

Six sections s'étaient partagé les études :

1° « Juventus », traitait des œuvres de jeunesse.
2° « Sobrietas », de la question de l'antialcoolisme.
3° « Paupertas », de l'assistance sous toutes ses formes.
4° « Infirmitas », de l'hygiène et des soins.
5° « Formatio », de la formation à l'action charitable et sociale.
6° « Migratio », des différents problèmes soulevés par l'émigration.

Vingt nations avaient répondu à l'appel du Comité et avaient groupé de 200 à 300 représentants.

Chacune des sections siégeait, indépendante, et en général quatre rapports furent présentés et discutés à chaque section.

Nous ne pouvons donner le détail même des résumés de ces rapports, mais il en est quelques-uns qu'il serait intéressant de mettre en évidence et qui permettraient de tirer des conclusions pratiques de ce Congrès.

M. l'abbé Viollet, à la section « Juventus », avec le brio et la persuasion que nous lui connaissons, a traité « Du mariage, de la famille et de l'enfant d'après les principes chrétiens ».

Il s'est élevé contre les États qui se sont faits les complices ou les auxiliaires des ennemis de la famille et a exposé ses méthodes et ses efforts pour combattre ces maux sociaux. Nous avons appris que son Association du Mariage Chrétien devient une œuvre internationale par ses filiales étrangères.

A la section « Paupertas » les questions du coût de la vie et du logement furent longuement discutées. La Belgique apporta l'exemple de ses organisations de caisses et de banques permettant de construire des logements à bon marché. La Société de Saint-Vincent-de-Paul s'efforça de persuader que les méthodes doivent changer à notre époque et tendre à collaborer avec toutes les organisations, quelles qu'elles soient : chaque œuvre ne doit pas s'isoler ni vivre sur elle-même, mais devenir vraiment « charitable » avec ses voisines et « catholique » avec les œuvres des autres nations.

La section « Formatio » a démontré la nécessité de formation préalable pour ceux qui veulent apporter une aide sociale à la famille.

L'émigration soulève un problème extrêmement angoissant : la dissociation de la famille. Presque toujours c'est le chef de famille qui s'expatrie. La mère et les enfants restent seuls isolés, exposés à toutes les tentations et défaillances.

L'action des comités nationaux doit porter sur la modification des règlements qui doivent donner sécurité aux émigrants lorsqu'on n'a pas pu les dissuader d'émigrer, et sur l'institution d'un fondement juridique international pour la protection des membres de la famille de l'émigré.

Un autre rapport, qu'il sera peut-être intéressant de reprendre plus tard en détails, est celui du chanoine Charrière de Fribourg. Il s'est inquiété de la situation des étudiants des pays de missions qui viennent en Europe et qui échappent à l'influence catholique.

La section « Infirmitas », présidée par le R. P. Garesché de New-York, a entendu un des rapports les plus intéressants de ce Congrès. Le Dr Pasteau a mis en évidence ce que la famille peut attendre du médecin, du pharmacien, de la sage-femme et de l'infirmière. Il a soulevé le problème, fort délicat, de la préparation physique et morale au mariage,

sans éliminer *a priori* l'examen prénuptial, et en insistant sur l'instruction morale à donner aux futurs époux sur leurs devoirs. Il précise le rôle important du médecin qui doit détruire certains préjugés néfastes chez les jeunes mariés, préjugés établis sur des données scientifiques erronées, qui doit enseigner la continence aux enfants adolescents au nom de la médecine elle-même. Ainsi, aidé des infirmières, il doit préparer des familles chrétiennes qui, par leur exemple et leur action, serviront à reconstituer une base solide à la nation.

Le Dr Pasteau a dit encore un mot de l'organisation des médecins catholiques et de leurs groupements qui se fondent dans tous les pays et qui seront des moyens puissants de pénétration catholique dans les familles.

Quelles leçons et quelles conclusions peut-on tirer de ce Congrès, trop brièvement résumé ici ? c'est ce que nous voudrions essayer de faire pour terminer.

Il est évident que la première utilité de ce Congrès est de faire se connaître les œuvres catholiques des différentes nations. Mais ces réunions doivent être l'aboutissant d'un travail suivi pendant les années qui les séparent, travail qui permettra une collaboration plus efficace de pays à pays. Pour ce faire, ce travail doit être préparé avec patience de longue date, et non dans les derniers mois qui précèdent le Congrès. On évitera ainsi des pertes de temps par des répétitions comme nous en avons entendu. Combien sont-ils ceux qui ont repris la théorie de la famille cellule de la société, etc. !

Une deuxième erreur doit être encore éliminée : ne pas traiter les sujets du point de vue exclusif d'une nation ou même d'une province. Non pas qu'il faille exclure les exposés d'organisation qui peuvent être présentés comme « types », mais celles-ci ne viendraient que comme illustrations d'idées plus internationales, c'est-à-dire plus générales, volontairement plus générales, dont chacun pourrait tirer leçon et profit.

Un troisième point reste à préciser. Il faudrait, et je crois que ceci est dans les idées de notre nouveau Président, que les comités nationaux travaillent avec des règles bien définies. Il faut un cadre, un règlement qui nous empêche de dévier vers l'internationalisme tout court et nous oblige à rester absolument catholiques. Cela permettra d'ailleurs à

certaines organisations prudentes (d'aucuns diraient craintives) de trouver une assurance qu'elles cherchent vis-à-vis du Saint-Siège.

Enfin il y aurait aussi à approfondir une méthode de travail qui permettrait de supprimer certaines habitudes un peu trop... parlementaires où tous veulent exposer leur point de vue et font ainsi dérailler la discussion.

Nous verrions par exemple ceci : le choix du sujet serait fait dès la fin du Congrès pour le congrès suivant (il sera en 1933). Chaque comité national ferait étudier le sujet par des rapporteurs désignés par lui. Ces études seraient centralisées au Comité permanent un an avant le congrès, et ce serait le Comité permanent qui désignerait un ou deux rapporteurs généraux. Ceux-ci pourraient ainsi exprimer des idées intéressant toutes les nations, puisqu'ils auraient leurs rapports. Dès lors le Congrès pourrait discuter sur des travaux approfondis et étudiés. C'est là une suggestion. Espérons qu'avec la lumière du Saint-Esprit les catholiques voudront toujours et de plus en plus, quelle que soit la méthode proposée, collaborer au bien, à l'œuvre de bonté et de miséricorde de notre Dieu.

Dr R. de Fresquet.

Pour la lecture spirituelle

La Collection « Caritas »

I. *Saint François d'Assise raconté par ses premiers compagnons.* Traduction de M. l'abbé Fagot. — II. *I Fioretti.* Les petites fleurs de la vie du petit pauvre de Jésus-Christ, saint François d'Assise. Traduction, introduction et notes par Arnauld Goffin. — III. *La voie d'amour.* Exercices sacrés de l'amour de Jésus, par le P. Séverin Rubéric, récollet (1628). Avant-propos du P. Martial Lekeux. — IV. « *Indica mihi* ». Très pieuses méditations sur la vie et la Passion du Christ, d'après un manuscrit du XV^e^ siècle. Préface de Mgr Waffelaert, évêque de Bruges. — V. *La Théologie mystique,* par [.....]. — VI. *Le Christ de l'âme franciscaine,* par le P. Valentin M. Breton. Tous volumes in-16. Chez Bloud et Gay, Paris.

La Vie Spirituelle a eu l'initiative des rééditions d'anciens auteurs, sous la rubrique « *Chefs-d'œuvre ascétiques et mystiques* ». C'est une de ses meilleures joies d'avoir ainsi provoqué un mouvement dans le même sens. Les grandes familles religieuses, les diverses écoles d'ascétisme et de mystique, avec leurs nuances et leurs caractères propres, se sont prises d'une noble émulation. Elles ont fait l'inventaire de leurs trésors. Les collections surgissent, « *Pax* », le « *Museum Lessianum* », d'autres encore. *La Vie Spirituelle* se trouvait dans la nécessité de se borner à un éclectisme discret, qui eût exigé une longue période de temps et qui se trouvait limité par les ressources dont elle dispose. Elle ne peut donc que faire le meilleur accueil aux initiatives multiples qui enrichissent copieusement la bibliothèque d'ascèse et de mystique de tant de chefs-d'œuvre anciens et oubliés.

La plus récente collection de ce genre est due à l'incomparable école franciscaine, si riche en chefs-d'œuvre et si esti-

mable par tant d'autres qualités. « *Charitas* » est le nom symbolique de l'entreprise de l'école séraphique, de même que « *Pax* » nomme l'entreprise bénédictine, et « *Veritas* » l'entreprise dominicaine.

Nous appropriant une belle page du P. Lacordaire, nous disons notre confiance que ces efforts se répandront ensemble dans le monde, comme s'étendent et s'entrelacent les rameaux joyeux de troncs pareils en grâce et en force. Ils s'acquerront et se partageront l'affection des âmes, comme des frères reposent sur le sein de leur unique mère. Ils iront à Dieu par les mêmes chemins, comme des parfums précieux montent à l'aise au même point du ciel.

Déjà ont paru six volumes de cette bibliothèque de la spiritualité franciscaine, sous l'éminente direction des RR. PP. Remi Leprêtre et Martial Lekeux.

I. C'est d'abord *Saint François d'Assise raconté par ses premiers compagnons*. Bien que « *Caritas* » ne vise pas à « l'érudition, mais à l'édification », l'ouvrage, comme l'explique l'Avant-propos, se présente avec un nouveau caractère d'authenticité, grâce à une découverte récente (1922) d'une copie fragmentaire des fameux souvenirs du Fr. Léon, l'un des trois compagnons. Au cours de l'ouvrage il est agréable de lire : « Nous qui avons vécu avec saint François »... ou encore : « Nous avons vu beaucoup de ces promesses réalisées et pendant sa vie et après sa mort », ou bien : « celui qui écrit ces lignes a vu la scène, et il en rend témoignage »... C'est donc un récit de témoins oculaires, dans le langage si plein de charme de ce temps-là. Le contenu de l'ouvrage est connu des innombrables *Vies* de saint François, qui l'exploitent après son premier biographe Thomas de Celano. Mais il y a un plaisir singulier à lire ce document orginal, sans l'encombrement des interprétations ou des commentaires, ou des cadres artificiels que les historiens imposent à la matière de leurs travaux. L'édification et l'admiration surgissent d'elles-mêmes des impressions personnelles que l'on éprouve. Toute proportion gardée, il y a quelque chose de ce que l'on éprouve à la lecture de la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ écrite par les témoins qui sont les évangélistes.

II. Un autre ouvrage, postérieur au premier, mais qui lui est peut-être supérieur par le charme, c'est celui des « *Fio-*

retti », si connu lui aussi, livre véritablement enchanteur des âmes pour tous les âges et toutes les conditions. Il est superflu d'en essayer l'éloge. Ceux qui le connaissent — et ils sont innombrables — trouveraient la louange au-dessous du sujet. Quant à ceux qui ne le connaissent pas, on ne peut que leur dire la parole fameuse : « *Tolle, lege* : Prenez et lisez », tant l'impression en est irrésistible. Disons après tant d'autres que ces textes parlent d'eux-mêmes; ils sont naïfs et spontanés; ils ont gardé la vive empreinte de l'émerveillement dont l'apostolat de François avait rempli les âmes. Les « *Fioretti* » cependant ne sont point contemporaines de saint François, dont elles sont séparées par un siècle dans le temps. Le pieux auteur se réfère pour beaucoup aux souvenirs des premiers compagnons du « Poverello » ou de leurs premiers disciples.

Ceux que préoccupent les questions de l'authenticité ou de l'histoire d'un livre, trouveront de quoi se satisfaire dans l'Introduction. Quant à ceux qui cherchent l'édification et le charme de la beauté, nous leur dirons, pour les conquérir, ce que dit si bien l'Introducteur : « Les *Fioretti* sont une œuvre de candeur et de clarté. Dans son insouciance de l'art, l'auteur atteint parfois, sans effort, à l'art le plus accompli. »

III. « *Caritas* » publie également un ouvrage paru en 1623 et qui est à peu près contemporain des *Exercices* de saint Ignace, *La voie d'amour*. Du reste, il a pour sous-titre : « *Exercices sacrés* ». L'avant-propos présente l'ouvrage par comparaison aux exercices de saint Ignace. C'était presque inévitable à cause du titre du livre, de son contenu et de ses méthodes. Il semble bien que l'ouvrage de saint Ignace ait inspiré le P. Rubéric dans la composition du sien. — Le problème des *Exercices* est à l'ordre du jour. De vives discussions se sont soulevées et sont loin d'être terminées, ce semble. L'avant-propos de notre livre s'efforce de son mieux de faire le raccord entre les deux ouvrages, l'un représentatif de l'Ascèse, l'autre de la Mystique. Il leur demande des concessions mutuelles; ils sont incomplets tous les deux; ils s'appellent l'un l'autre. On peut se ranger volontiers à l'appréciation objective du P. Lekeux quand il écrit : « Ce ton, cette tendance affective tiennent non seulement à l'école dont relève le P. Rubéric, et qui est celle de l'école séraphique, mais aussi au système qui lui est personnel, et qui fait

le charme et l'originalité de son ouvrage. Cette manière consiste à maintenir dans l'âme une collaboration constante, consciente et systématique de la nature et de la grâce. L'auteur ne veut pas que jamais la nature se replie dans son activité propre; tout en méditant, elle doit se mettre et demeurer sous l'action de l'Esprit. » Il y aurait bien quelques réserves à faire sur d'autres appréciations du P. Lekeux.

Quoi qu'il en soit, *La voie d'amour* du R. P. est un bon livre. L'auteur utilise les Exercices de saint Ignace, il les absorbe, il les complète et les achève. Il est très abondant dans ses développements et laisse peu de chose à faire à son disciple. Tout cela est nourri de moelle évangélique, de saine théologie dogmatique et mystique. Nous faisons nôtres ces jugements du P. L. : « Le R. P. est mystique d'un bout à l'autre de son livre... » Ses *Exercices sacrés* donnent une synthèse spirituelle très complète... « tout ensemble Manrèse et l'Alverne ». Nous disons encore avec le P. L. : « Le P. S. est un peu bavard et parfois diffus », et nous approuvons les améliorations qu'il s'est permises et qu'il avoue de bonne grâce.

Cet ouvrage avait sa place marquée dans la collection « *Caritas* ». C'eût été dommage de ne pas le tirer de l'oubli.

IV. Le beau livre encore que « *Indica mihi* ». C'est une suite de plusieurs opuscules, qui sont peut-être d'auteurs différents, ou d'un même auteur, mais qui les composait au gré des demandes ou des besoins de ses pénitents. Le livre paraît dater de l'an 1500; l'auteur est un flamand. Son procédé consiste à suggérer des sujets de méditation. Il parle à son lecteur en style direct. Il affectionne les « échelles ». Il en dresse deux selon les quinze degrés de l'escalier du Temple. Il suggère des sujets de réflexion pour chaque jour de la semaine et pour chaque heure du jour; il nous fait méditer avec lui les Mystères de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi pour le mystère du Recouvrement de Jésus au Temple, il écrit : « Que si tu demandes quelles sont les sources d'imperfection qui entraînent le plus communément la perte de Jésus, je te dirai qu'il en est quatre : la dictraction, les préoccupations extérieures, les vaines complaisances, l'ignorance. » Et tout de suite il indique quatre moyens de le retrouver, savoir : le renoncement aux plaisirs mondains, la paix du cœur, le recueillement et la fidélité à

écouter la parole de Dieu. Et de même quatre moyens de le conserver : l'humilité, la pureté du cœur, la pratique des vertus et l'amour. — Son langage est très doux, très simple, très persuasif. Il interpelle Jésus, il stimule l'âme de l'Épouse. Il s'émeut et il vous émeut. Tout l'Évangile est ainsi parcouru.

Les « échelles », il les multplie, celle de la charité, de l'humilité, de la miséricorde, de la contemplation. Il nous fait suivre, heure par heure, la Passion de Jésus et nous suggère des sentiments appropriés. Et tout cela très doucement, sans contention d'esprit.

Puis il conduit l'âme dans le jardin de l'Époux, et c'est un bouquet de fleurs qu'il nous apprend à composer, à recueillir dans la Passion du Christ. Tout cela entremêlé de leçons sur la sainteté, sur le péché et les maux qu'il entraîne. C'est très attachant, émouvant, persuasif.

Livre charmant en vérité, plein d'onction et de tendresse, sans mignardise, dans une langue savoureuse et forte, toute imprégée d'une charmante poésie. Il semble que sainte Thérèse de Lisieux l'eût signé volontiers.

V. Un beau et bon livre encore que « *La Théologie mystique* ». C'est un traité de la vie spirituelle. Le P. Lekeux le présente dans une excellente préface. Au cours de l'ouvrage, il y a joint quelques notes qui ne le déparent point, quoi qu'il en dise.

Quiconque veut s'initier à la théologie mystique peut faire de ce petit ouvrage son livre de chevet. C'est substantiel, très clair, très complet. C'est peut-être ce qu'il y a de plus parfait en ce genre.

Ce livre, d'après l'auteur lui-même, s'adresse aux religieux, aux confesseurs et aux pieux fidèles. Il a visé à la clarté et il a parfaitement réussi. Trois parties : I. De la Théologie mystique en général. II. De la vie active. III. De la vie contemplative. Pour faire apprécier la manière simple et pratique de ce traité citons-en quelques lignes, qui suivent au quatrième effet de la vie contemplative, c'est-à-dire à l'isolement intérieur : « Remarque. — Je crois toutefois que les mystiques pèchent parfois en ceci, en s'abandonnant volontairement à cette emprise de l'absorption intérieure au temps où ils s'acquittent d'œuvres extérieures auxquelles ils doivent être attentifs. La raison en est qu'ils remplissent mal ces

offices extérieurs; ils font par exemple des erreurs au chœur, ils ne lisent pas bien, etc., et par là ils troublent les autres. Toute chose a son temps, il convient de faire l'une et de ne pas négliger l'autre. *Que toutes vos œuvres*, dit l'Apôtre, *soient faites avec ordre*. Et nul ne doutera que cette contemplation soit désordonnée et par conséquent déplaisante à Dieu, qui éloigne des œuvres de l'obéissance ou empêche de s'en bien acquitter » (p. 117).

VI. Il nous reste à signaler un dernier ouvrage : *Le Christ de l'âme franciscaine*, du R. P. Valentin-M. Breton. Nous le faisons avec ennui. Ce livre date, dans sa composition, de 1925. Ce sont des conférences prêchées. Il y a des taches regrettables, et que nous devons signaler. Il est fort loin d'égaler ceux dont nous avons parlé jusqu'ici.

C'est ainsi que nous n'aimons point ce passage de la page 8 :

Même ceux qui étudient, — non peut-être Jésus crucifié, mais sa religion, — ne se laissent-ils pas envahir, déborder, dérouter, par des questions d'à-côté : Le dogme devient spéculation philosophique; et l'Écriture, dissertation de grammairiens ou d'archéologues; la morale, exposition juridique d'un code glacial où la casuistique triomphe pour le refroidissement des ferveurs; le culte, une routine formaliste, et chez ceux qui s'intéressent à la liturgie, une manière d'antiquaires prétentieux. Toute cette science ne les garde point de pécher mortellement, car Jésus crucifié en est absent.

N'est-ce point juger cavalièrement tant de respectables et excellents travaux ? Si l'on ne vise que des ouvrages mauvais, ne fallait-il pas, du moins, rendre hommage à tant de théologiens, d'exégètes, de liturgistes, d'archéologues chrétiens, dont les travaux sont universellement admirés et à bon droit ?

Ce qui paraît plus grave, c'est le ton passionné, aggressif, injuste, avec lequel l'auteur traite la question du motif de l'Incarnation. Tous ceux qui sont au courant des questions théologiques savent de quoi il s'agit. C'est une question débattue de savoir si le Christ se serait incarné ou non, dans l'hypothèse où l'homme n'eût pas péché. Depuis que cette question est posée, les théologiens se sont partagés en deux opinions. C'est saint Thomas qui a fixé l'opinion de l'école thomiste. Il dit ceci : « Sur ce point les opinions sont diver-

ses. Certains disent que, même si l'homme n'eût pas péché, le Fils de Dieu se serait incarné. D'autres soutiennent le contraire, et il semble mieux de donner son assentiment à leur opinion. En effet, ce qui provient de la seule volonté divine, au-dessus de toute exigence de la créature, ne peut nous être connu qu'autant que la sainte Écriture nous le livre, car c'est par elle que la volonté divine nous est manifestée. Et donc, comme dans la sainte Écriture, partout la raison de l'Incarnation est prise du fait que le premier homme a péché, il est plus convenable de dire que l'œuvre de l'Incarnation a été ordonnée comme remède au péché, de telle sorte que sans le péché l'Incarnation n'eût pas eu lieu. Toutefois, la puissance de Dieu n'est pas limitée à cela : Dieu, en effet, eût pu s'incarner, même si le péché n'eût pas existé » (III[a] P., q. 1, a. 3).

On peut, sans aucun reproche, soutenir l'opinion contraire. Mais est-il nécessaire, est-il courtois de le faire sur un ton offensif et méprisant ? Voici ce qu'on lit à la page 104 de notre auteur :

Que mes lecteurs me permettent d'insister — mais je ne m'excuse pas de le faire — sur cette thèse qui est le fondement même de la théologie franciscaine, et nous, nous disons de la théologie scripturaire, oubliée et méconnue. Combien de chrétiens ne portent-ils pas cette idée plus ou moins confuse qu'un beau jour Dieu s'est décidé à créer un monde, un ciel, une terre, des anges, des hommes..., puis un autre jour à envoyer son Fils dans cet univers : soit pour réparer la faute d'Adam, soit pour honorer l'humanité par l'union hypostatique, soit pour compléter la création par l'Incarnation ou compléter l'ordre naturel par l'ordre surnaturel, soit pour remplir une place vide dans la hiérarchie des êtres...

Voilà comme on présente l'opinion de saint Thomas et de ses disciples. On en fait une caricature, œuvre d'ignorance, ou peut-être pire encore.

On continue :

Qui pourtant ne voit que dans cette manière de comprendre l'œuvre divine, le Fils de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'a qu'une place d'occasion, en somme secondaire, et nullement proportionnée avec ce que la Révélation nous apprend de Lui?... Tout, dans cette vue incomplète, se règle entre Dieu et l'homme. Jésus y trouve sa place, honorable, très utile, mais non plus nécessaire. Le monde existait sans Lui; il aurait pu, à la rigueur, continuer de se passer de Lui.

Nous pourrions multiplier les citations de ce genre; nous préférons laisser cela dans l'ombre.

Quelques années après la guerre, M. l'abbé Werhlé, dans une série de conférences à l'Institut catholique de Paris, a soutenu la thèse opposée à celle de saint Thomas. Mais avec quel respect, pour l'opinion du Docteur Angélique! avec quel tact et quelle délicatesse, avec quel sens des nuances, et quelle noblesse et quelle dignité!

Ce n'est pas la première fois, hélas! que les chaires chrétiennes résonnent d'invectives et de qualificatifs regrettables et irrespectueux pour saint Thomas et sa doctrine. De son vivant, saint Thomas a été vivement contredit, passionnément attaqué; rien n'a pu le faire manquer à la plus parfaite modération, à la plus parfaite courtoisie, à cette « patience persuasive » qu'admirait tant Benoît XIV. Il a donc droit au même respect. Que ceux qui veulent le reprendre commencent par prendre la mesure de leur taille. Saint Thomas n'est pas un Goliath que le premier venu peut abattre d'un coup de fronde.

Non, en vérité, nous ne croyons pas que ce livre dont nous parlons, méritait, tel qu'il est, une place d'honneur dans la collection « *Caritas* ». Il serait fâcheux qu'on en laissât passer d'autres du même genre. L'école franciscaine est assez riche d'œuvres incomparables, sans qu'Il soit besoin de faire place à des ouvrages qui manquent de tenue. Même parmi les modernes, il y a des auteurs qui savent garder la sérénité qui convient et le tact qui s'impose, tout en gardant la liberté du choix de leurs opinions.

fr. Paul Adam, O. P.

Adoration nocturne du Très-Saint-Sacrement à domicile (1)

Notre-Seigneur attire toujours plus les âmes à vivre dans le rayonnement de sa présence permanente au milieu de

(1) L. Barret, S. M., *Manuel d'Adoration du Très-Saint-Sacrement*, spécialement destiné aux Associés de l'Adoration nocturne à domicile. Paris, 1929, Téqui. Un petit volume de 228 pages.

nous. L'adoration nocturne est un des moyens les mieux adaptés pour la conversation paisible, le tête à tête avec l'Hostie; elle favorise en effet l'esprit de prière, par le long recueillement au milieu du calme extérieur, et en même temps l'esprit de sacrifice, par la mortification de veille qu'elle comporte. Mais beaucoup semblent privés de cette forme si bonne du culte eucharistique : les femmes, auxquelles sont souvent fermées les adorations nocturnes de nos églises, à plus forte raison ceux qui sont ordinairement retenus loin des églises, les vieillards, les malades, qu'ils soient isolés ou groupés dans les salles des hôpitaux, les prisonniers, les persécutés de la Russie, de la Chine..., ou plus simplement les voyageurs, les catholiques des pays hérétiques où la présence eucharistique est rare, les coloniaux, etc. A tous ceux qui ne peuvent ainsi, ou jamais ou aussi souvent qu'ils le voudraient, se rendre la nuit auprès du tabernacle, *l'Association de l'Adoration nocturne à domicile* (1) apprend à se tourner — permet en un sens de se grouper — autour de Jésus-Hostie par l'intention et par l'amour.

Cette forme de l'adoration est bien dans la logique de l'institution de la sainte Eucharistie; comme celle-ci est dans la divine harmonie de l'Incarnation. Le Dieu fait homme a voulu, en plus de la présence de sa divinité dans nos âmes, conserver parmi nous une présence « humaine » : celle de sa très sainte humanité, sous les espèces sacramentelles qui sont accessibles à nos sens. Or, la mémoire, l'imagination, sont faites pour suppléer à l'absence de l'objet sensible. Comme le marin se reporte en esprit à son foyer, imaginant le tableau familier que forment là-bas sa femme travaillant sous la lampe et ses bébés qui jouent, comme nous aimons à retourner par la pensée aux endroits qui furent le cadre des événements les plus importants de notre vie intérieure, comme les membres momentanément dispersés d'une famille font converger leurs âmes à certaines heures vers la maison où tous rentrent par le souvenir, ainsi il est normal que les chrétiens qui sont loin de la présence sacramentelle se transportent par la mémoire et par l'imagination devant les

(1) Siège à Paris : 6, rue de Bagneux, VI^e^. Directeur : le R. P. Barret, S. M. Les lecteurs de *La Vie Spirituelle* ont déjà entendu parler de cette œuvre, voir n° de novembre 1929.

tabernacles, où le Christ a voulu que la présence de son saint Corps fût localisée.

Puisque l'Homme-Dieu a voulu la présence ici-bas de sa sainte humanité, localisée en des points de l'espace, sous des signes sensibles, quand notre regard ne peut adorer le Sacrement, nos membres se prosterner devant Lui, la mémoire et l'image font leur office normal en nous transportant là où Il réside.

Cela ne vaut certes pas uniquement pour l'adoration de nuit. Cela vaut pour l'ouvrier ou l'ouvrière qui, pendant le travail, vont faire en esprit un instant d'adoration auprès du tabernacle devant lequel ils sont passés le matin; cela vaut pour le jeune homme qui au moment de la tentation se reporte dans l'église de sa première communion; cela vaut pour l'âme qui s'intéresse aux missions et qui s'en va en esprit adorer Jésus dans telle petite case-chapelle où Il attend, encore solitaire, les infidèles au milieu desquels Il est venu habiter; cela vaut pour l'âme à laquelle Notre-Seigneur fait comprendre sa solitude dans la plupart des tabernacles de la terre... Mais cette vérité est particulièrement utile pour favoriser l'adoration nocturne du Très-Saint-Sacrement, plus propice souvent à la piété et plus souvent empêchée.

Pour aider tous les adorateurs en esprit du Saint-Sacrement, le R. P. Barret a composé le petit *Manuel* que nous sommes heureux de présenter. Il est aisé de marquer les caractères particuliers de cet opuscule et ses avantages. Bien qu'il ait en vue aussi les adorations collectives, il se propose surtout de venir en aide aux adorateurs isolés et il fait tout pour les unir spirituellement au Christ adorant son Père, et entre eux.

Une première partie, pour susciter l'effort de réflexion et de volonté plus nécessaire encore en de telles adorations que dans celles où l'esprit est soutenu par la présence immédiate de l'Hostie, rappelle « quelques principes ». Le P. B. ne veut pas faire œuvre individuelle. Dès ces premières pages, il s'efface derrière des textes de saints ou d'auteurs spirituels réputés. En cette partie, ce qui nous semble surtout digne d'être loué, c'est la force avec laquelle se dégage l'idée que dès ici-bas nous sommes faits pour une vie de conversation familière avec Dieu, le regard spirituel fixé sur Dieu, et que pour cela nous avons à participer le plus possible à la vie du

Christ, Adorateur parfait du Père et notre Rédempteur, qui demeure avec nous au Saint-Sacrement.

La deuxième partie donne des formules de prière. Le P. B. sait le mot du Curé d'Ars : « On sait que le bon Dieu est là dans le Tabernacle; on se complaît en sa sainte présence; c'est la meilleure des prières, celle-là. » Cependant parfois l'âme a besoin d'être aidée. On fournit quelques modèles et aliments à sa prière : presque toutes formules liturgiques bien groupées.

Pour mieux ordonner l'adoration, en troisième lieu sont indiqués programmes et méthodes. Cela est simple, fondé en vérité, authentiqué encore par des saints ou des auteurs sûrs; cela laisse à l'âme son libre choix. La « composition du lieu » qui doit particulièrement soutenir l'adoration en esprit est spécialement originale et intéressante.

Le religieux de Marie qu'est le P. B. a mis enfin toute sa piété envers la Vierge à grouper, en une quatrième partie, des textes qui conduisent « par Notre-Dame à Jésus-Hostie » : Avant l'adoration, Marie notre introductrice; pendant l'adoration, Marie modèle et médiatrice; après l'adoration, Marie suppléante et réparatrice.

Par son humilité, sa toute pure volonté de servir un mouvement bon et utile de la piété chrétienne, cet opuscule dispense le recenseur de toute critique. En même temps qu'il servira utilement à tous ceux, prêtres, catéchistes, etc., qui ont à diriger des adorations collectives, on lui souhaite surtout d'aider beaucoup d'âmes retenues dans l'isolement, exilées loin des tabernacles, à venir souvent en esprit à la maison familiale, à la table commune où est servi le divin aliment de l'Eucharistie.

D. LALLEMENT.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † CAROLUS, episc. Versalien.

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN et FILS. — LIGUGÉ (Vienne).